Meilleur Hebdo de l'année

HEBDOS A WEEKLIES

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

30¢ 123e ANNÉE - NO 20 - MERCREDI 17 SEPTEMBRE 1975 - 6 CAHIERS - 112 PAGES

Cette semaine:

L'agriculture moderne!

M. Normand Fontaine, de Saint-Marc, vient de mériter la médaille d'argent au concours du Mérite agricole. S'il en est ainsi, ce n'est pas le fait d'un hasard, mais bien plutôt le résultat d'un travail de longue haleine.

page A-14

L'univers immense...

C'est maintenant l'univers qu'interroge M. Goguen pour essayer de trouver une explication logique à l'existence ou la non-existence d'extra-terrestres. Sa démarche intellectuelle se poursuit avec une rigueur accrue même si les choses connues sont parfois décevantes pour plus d'un.

page A-8

Les feuilles d'automne...

Cette semaine, en plus d'une recette fort originale et exclusive, Mme Lassonde essaie de susciter l'intérêt des lecteurs pour la région du Richelieu, si belle et si riche en toutes saisons, mais avec une touche spéciale lorsque vient l'automne.

page B-6

Sports

Les Citoyens à l'entraînement

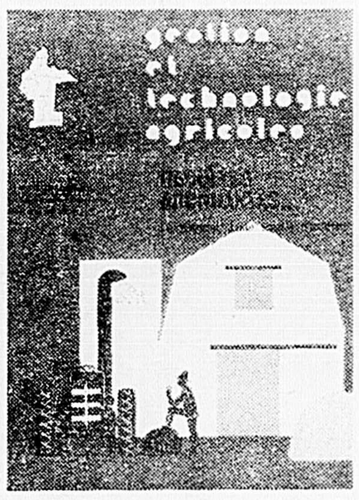
Les recrues impressionnent l'instructeur des Citoyens de Saint-Hyacinthe.

page D-1

La ligue Labatt débute

Ouverture de la saison dans la Ligue Interparoissiale Labatt au stade La Providence, dimanche après-midi.

page D-7



SOMMAIRE

Annonces classées B-8 à B-15
Cinéma D-9 et D-10
Décès B-15
Éditorial A-4
Féminin B-1 à B-4
La Pensée C-1 à C-3
Spectacles D-9 à D-11
Sports D-1 à D-7
Recettes B-6
Télévision D-8
Finance A-6 et A-7
Mot mystère A-15
Bandes dessinées B-3

mini-loto

TIRAGE VENDREDI
12 sept. 75

30 GAGNANTS
DE $5,000.

61471

240 GAGNANTS
DE $500.

1471

2430 GAGNANTS
DE $100.

471

Le journal à 35 cents dès le 1er octobre!

Certaines nouvelles, même si d'une certaine façon tout le monde le prévoyait, ne sont pas nécessairement agréables à entendre... ni à annoncer.

Les conditions économiques qui prévalent depuis de longs mois sont loin de s'améliorer de sorte que nous somme dans l'obligation de hausser le prix de vente de notre journal à 0.35 cents la copie et ce, à compter du mercredi 1er octobre 1975. L'abonnement annuel par la poste sera conséquemment porté à $16.00.

Les coûts de production continuent de monter en flèche, le désir de continuer à donner à la population maskoutaine un journal qui soit au premier rang à tous les points de vue et celui de pouvoir rémunérer convenablement tout le personnel, voilà autant de facteurs pouvant justifier cette hausse.

Tout est mis en oeuvre pour que Le Courrier serve toujours et de mieux en mieux la région maskoutaine. Mais pour y parvenir, cela suppose aussi des investissements continuels aussi bien en capacités humaines qu'en machinerie perfectionnée.

Depuis quelques années, notre entreprise a subi de profondes transformations toutes axées vers de meilleurs services d'information et de production à l'usage de toute la population. Des milliers de lecteurs nous sont fidèles et c'est grâce à leur support ainsi qu'à celui des clients qui utilisent l'espace publicitaire de ses pages que nous pouvons poursuivre notre progrès.

La hausse annoncée a été rendue une fois encore inévitable par les augmentations encourues depuis un an et nous sommes persuadés que la population de la région maskoutaine continuera son soutien pour participer semaine après semaine à l'élaboration d'un organe de communication et d'information qui soit le plus près possible de la population et de ses exigences les plus légitimes.

La Direction.



Le mécontentement gronde à l'hôpital Honoré-Mercier. Les employés se plaignent de la mauvaise qualité de la nourriture servie à la cafétéria et aux malades. Pendant ce temps, l'administration affirme que la situation est normale et se demande où le syndicat veut en venir. Il y a là le germe d'un conflit qui devra se régler, d'une manière ou d'une autre, pour éviter de graves affrontements.

Syndicat et administration s'affrontent:

Qualité des aliments mise en doute à l'hôpital Honoré-Mercier

La qualité des aliments servis aux employés de l'hôpital laisse-t-elle à désirer au point que le syndicat agira jusqu'au débrayage pour avoir gain de cause ou est-elle suffisante et normale, comme le soutient l'administration?

C'est du moins extérieurement le conflit qui oppose les deux parties, à l'hôpital Honoré-Mercier de Saint-Hyacinthe et qui menace de s'aggraver.

"Il est possible que nous allions jusqu'à paralyser complètement l'hôpital si des changements majeurs ne sont pas apportés à la situation. Depuis le temps que nous demandons à l'administration de corriger cet état de choses, sans résultat, nous sommes maintenant déterminés à pousser l'affaire jusqu'au bout."

Ainsi s'exprimait, mardi matin, un porte-parole des employés de l'hôpital qui, on l'avait deviné, a une dent contre la politique alimentaire en vigueur dans cette institution. Il est donc permis de croire que ce qu'on a d'abord qualifié, en certains milieux, de tempête dans un verre d'eau, risque de déborder et de devenir une véritable tornade.

En fait, si on remonte dans le temps, on se rend compte que la cuisine de l'hôpital est plus ou moins régulièrement remise en question depuis 1970. La pétition, qui circulait la semaine dernière, est donc loin d'être la première et rien, au dire des employés que nous avons rencontrés, n'a été fait pour améliorer les choses.

Cette fois, les protestataires s'en prennent à la qualité des repas aussi bien qu'à la politique des prix pratiquée depuis le mois de mai par l'administration. Alors que la convention collective prévoit que les déjeuners coûteront $0.35 et les dîners et soupers $0.50, on charge le triple du prix unitaire pour toute portion supplémentaire. Pour ce qui est de la qualité de la nourriture, il semble que ce soient les employés du quart de nuit qui ont le plus à en souffrir, en se voyant servir les restes réchauffés de la journée, des tranches de viande raidies par les passages successifs au four et des gâteaux séchés. Nombre d'entre eux préféreraient même apporter leur collation plutôt que de prendre leur repas à l'hôpital.

Pour sa part, l'administration proteste de sa bonne foi. Niant catégoriquement certains avancés du syndicat, le directeur M. Gilles Groulx a affirmé qu'il était faux, comme l'a prétendu un quotidien montréalais, que Mme Jocelyne Laliberté ait reçu une récompense pour avoir fait économiser $70,000. à l'administration. "Il est clair qu'en centralisant les opérations alimentaires dans une seule cuisine au lieu des deux prévues dans le projet initial de l'hôpital, l'administration a pu économiser le salaire d'une quinzaine d'employés" a-t-il précisé, "mais il est aberrant de prétendre que Mme Laliberté a reçu une récompense du ministère des Affaires sociales pour ses services." Il a en outre précisé que le budget pour l'alimentation accusait, au 9 août 1975 un déficit de $23,435.

M. Groulx déclare s'être lui-même assuré de la qualité des aliments achetés, laissant aux responsables de l'alimentation le soin de voir à leur préparation adéquate.

Quant à M. Michel Amyot, directeur du personnel, il se demande où le syndicat veut en venir avec le boycottage de la cafétéria et le battage publicitaire qui l'entoure depuis quelques jours. Il interprète comme une escalade le fait que l'on ait d'abord contesté la politique des prix et le choix des menus pour finalement se rabattre sur la qualité des aliments servis aux patients comme aux employés.

Cette politique de tripler le prix unitaire de chaque portion supplémentaire tire son origine dans une directive de ministère des Affaires sociales qui vise à une certaine rentabilisation des cafétérias dans les institutions. Et selon M. Amyot, le syndicat aurait accepté cette politique, dès sa mise en application en mai, sans protester.

Quant à Mme Jocelyne Laliberté, diététiste responsable des services alimentaires depuis 1968, elle affirme que les portions ont été étudiées de façon à fournir aux employés un repas complet et rencontrent les standard établis dans ce domaine. Pour ce qui est des fèves au lard incriminées, dont on dit qu'elles dataient d'une semaine au moment où elles furent resservies, Mme Laliberté admet qu'elles ont été réfrigérées, mais pendant trois jours et qu'il n'est pas dans ses habitudes de gaspiller des denrées qui peuvent être réfrigérées et réutilisées. Elle semble convaincue que les gens qui ont signé la pétition l'on fait sans trop y penser, plus pour le principe des suppléments exigés que pour protester contre la qualité de la nourriture.

Elle a finalement expliqué la politique d'achat de l'hôpital pour les aliments, insistant sur le fait qu'un rigoureux contrôle de la qualité des denrées livrées était exercé et qu'on n'hésitait jamais à retourner tout produit d'apparence douteuse.

Par ailleurs, ni M. Groulx ni Mme Laliberté, n'ont nié le fait que, sur les 400 à 500,000 repas servis annuellement à l'hôpital, des erreurs puissent être commises, et des anomalies échapper à l'attention des responsables.

Bien sûr, le syndicat ne l'entend pas de cette oreille. Il est évident, bien que certaines personnes à l'administration prétendent le contraire, que les 500 personnes (environ) qui ont signé la pétition ne sont pas tous inconscients du geste qu'ils ont ainsi posé. On retrouve des noms de médecins, d'infirmières et de personnes dont la crédibilité est bien établie auprès de l'administration même, sur la feuille de pétition. Ces personnes peuvent-elles avoir, toutes et chacunes, complètement tort?

Les représentants du syndicat à qui nous avons posé certaines

(Suite à la page A-2)

Pétition contre un bar au stade de La Providence

La demande d'un permis de boisson pour le stade couvert de La Providence, n'aura pas laissé indifférente la population de cette municipalité, puisqu'après moins d'une semaine d'avis, les contribuables par plusieurs centraines ont apposé leur signature sur une pétition qui doit être déposée sous peu devant les membres de la Commission de contrôle des permis d'alcool du Québec.

Le tout a commencé la semaine dernière, lorsqu'est paru dans les pages du journal Le Courrier, un avis public de la Commission des contrôles des permis d'alcool annonçant sont intention d'accorder à moins d'objection du public, à M. Guy Descôteaux, de La Providence un permis pour opérer un bar dans un "amphithéâtre".

Or, ce que l'avis qualifie d'amphithéâtre, est tout simplement le stade de La Providence. Et un bar pour cet endroit public, un certain nombre de résidents de l'endroit n'y tiennent pas du tout.

C'est par suite d'une concertation publique qu'a vu le jour l'idée de faire signer une pétition afin de s'opposer à la présence d'un bar qui ne ferait que briser l'image que certains veulent donner du stade: un endroit où peut se recréer toute la famille.

Il semblerait que figure à la tête de ladite pétition un paragraphe extrait d'un article du journal Le Courrier qui annonçait, dans son édition du 4 juin, la démission de M. Guy Descôteaux au poste de conseiller à La Providence. A la fin de l'article on y lisait (et ceci figurerait sur la pétition):

"M. Descôteaux a tenu à démentir la rumeur voulant qu'il fasse une demande de permis pour vendre de la bière et des boissons alcooliques au Stade de La Providence. A ce sujet, il a déclaré qu'il n'y songeait pas pour l'instant, et que ette possibilité n'avait rien à voir avec sa démission."

Or, vers la mi-juin, M. Descôteaux déposait devant les membres du Conseil où il siégeait une quinzaine de jours avant, une demande pour opérer un bar dans le stade de La Providence.

Comme le Conseil n'y a vu aucune objection, il lui a accordé le permis, sachant fort bien que la demande devait s'acheminer par la suite à la Commission de contrôle des permis d'alcool du Québec, et recevoir l'approbation ou l'objection de la population.

La pétition va bon cours puisque c'est par centaines que les contribuables de ladite municipalité y apposent leur nom. Déjà l'AFEAS et les Loisirs féminins ont accordé leur plein appui. D'autres mouvements, associations et groupements entendent emboiter le pas.

Il est signifier dans l'avis public qu'afin d'être valide, toute objection à cette demande doit être faite par écrit, dûment motivée et assermentée dans les quinze jours du présent avis au Secrétaire général.

Le ou les tenants de ce permis n'apprécient, il va de soi, cette participation populaire; le promotteurs de la pétition, par contre, souhaiteraient vivement que le plus de monde possible ait accès à cette liste pour y apposer son nom.

Rumeurs de ma ville

PSST...

PSST...

PSST...

Dirait-on qu'il y a pénurie lorsqu'on voit la prodigalité avec laquelle un certain conseiller municipal dispense ses grains de sel à tout moment et à tout propos durant les assemblées... On aurait dit, lundi, que la présence des caméras de télévision stimulait l'assaisonnement plus que de coutume...

• • •

Le dossier de la porcherie dont on ne voulait pas à Saint-Thomas est clos: la porcherie est ouverte, et fonctionne grâce à la bénédiction des autorités de Québec. On a tout simplement changé les normes, et le tour en fut joué. Elle était trop près des voisins et maintenant, elle ne l'est plus. Il n'y avait rien là de bien compliqué et il suffisait d'y penser, de prévoir que les règlements changeraient, à coup sûr...

• • •

Les promenades en taxi coûteront désormais un peu plus cher. Il fallait s'y attendre alors que tout augmente. Pour une fois, la hausse semble bien raisonnable étant donné qu'elle est la première depuis deux ans... On ne peut pas dire que ces gens qui rendent un service fort important, ont exagéré dans leurs prétentions. On ne peut en dire autant de certains autres "serviteurs du public" qui s'augmentent tout en rendant des services parfois douteux...

• • •

Voilà: le règlement contre le bruit vient d'être adopté à Saint-Hyacinthe, rendant passible d'une amende pouvant aller jusqu'à $100.00 les contrevenants. Fort heureusement, on a laissé tomber cette partie du règlement proposé qui visait à interdire la circulation de nuit aux véhicules motorisés à deux roues. Mais on attend de pied ferme tout véhicule, quel qu'il soit, qui dérangera la paix publique à toute heure du jour ou de la nuit.

• • •

On ne peut qu'être fort satisfait de la tournure des événements. En réglementant de pareille manière, le conseil répond aux doléances de nombres de citoyens tout en évitant une solution de facilité qui aurait injustement pénalisé les motocyclistes. Quant aux problèmes d'application du règlement sans appareillage précis, ils seront vraisemblablement réglés dans le cadre du travail policier qui verront à le faire respecter.

• • •

Avec les pommes, les petites gelées blanches et la chasse aux canards, l'automne ramène les *défilés de modes*. Et les bonnes gens vont, pour quelques dollars, admirer les dernières créations des grandes manufactures. En payant un prix d'entrée minime, pour avoir le droit de rêver à cette petite folie qu'on n'oserait jamais porter, de toute façon, même si on en avait les moyens... Et c'est ainsi qu'on paye pour se faire faire de la publicité. Le plus drôle, c'est qu'on trouve ça normal, à un point tel que ça l'est presque devenu.

Nomination au Cegep

Au cours de leur dernière assemblée régulière, les membres du Conseil d'administration du Collège régional Bourgchemin ont désigné M. André Blagdon pour combler la vacance au Comité exécutif créée par le départ de M. Paul Délisle.

M. Blagdon, qui est professeur au Campus de Drummondville, siégera à l'Exécutif du Collège jusqu'à l'assemblée régulière du Conseil d'administration qui doit se tenir au mois de novembre, à Drummondville, et au cours de laquelle un nouvel Exécutif sera formé.

Me Denis Robert, président du Conseil d'Administration, M. Paul G. Lemire, directeur général du Cegep, MM. Robert Fournier et Vianney Surprenant font également partie du Comité Exécutif du Collège.

DÉMISSION

D'autre part, au cours de la même assemblée, les membres ont accepté la démission de M. Serge Caron, étudiant de Drummondville, qui siégeait à titre de membre co-opté, c'est-à-dire désigné par l'ensemble des autres membres du Conseil d'administration.

Un remplaçant lui sera nommé incessamment.



Vingt ans de service chez Provigo

"Les employés de PROVIGO Division St-Hyacinthe, se réunissaient vendredi dernier, le 12 septembre pour offrir à M. Raoul Courtois, leur directeur général, un cadeau souvenir à l'occasion du départ de celui-ci. Les employés ont ainsi voulu témoigner leur attachement à M. Courtois et en même temps, le féliciter et lui offrir leurs meilleurs voeux pour sa nomination comme Directeur Général de PROVIGO Division Victoriaville. Fait à souligner, M. Courtois était à Saint-Hyacinthe depuis 20 ans et sous sa direction, la Division de Saint-Hyacinthe a connu un très grand essor grâce à son expérience et son dynamisme. Nous reconnaissons, dans l'ordre habituel, MM. Chicoine, Graveline, M. Courtois, L. Sylvestre, M. Desmarais et M. Bourgeois.

Qualité des aliments...

(Suite de la page A-1)

questions ont d'abord tenu à préciser que la contestation n'était pas une initiative syndicale mais la culmination d'une longue insatisfaction. Ce sont les employés, qui en parlaient d'ailleurs à chaque réunion syndicale, qui ont pressé le syndicat d'agir.

Non seulement dénonce-t-on la mauvaise qualité des repas, mais on cite des cas, où le département de nursing a du intervenir pour empêcher de servir de la nourriture qu'on soupçonnait d'être dangereuse pour les patients.

On parle aussi des "bibites" de toutes sortes qu'on a retrouvé dans les aliments, des gâteaux séchés et des "semelles de bottes" qu'on sert sous le vocable de tranches de viandes... Et cela durerait, sans changement important, depuis 1970. On a même montré au journaliste des pêches moisies retournées par une patiente (qui est une religieuse hospitalisée).

Quant à la politique des prix pratiquée à la cafétéria, on l'interprète comme une façon, pour l'administration, d'empiéter sur les droits acquis par les employés et reconnus dans leur convention collective. On souligne même que l'hôpital Honoré-Mercier est le seul à avoir aussi promptement répondu à la directive du ministère. Se rendant à l'invitation des deux parties, le journaliste (ça fait partie des risques du métier) a dîné à la cafétéria. Ne pouvant se permettre d'échantillonner toute la gamme des aliments offerts, il s'est contenté de viande hachée et de légumes qui lui ont semblé ni plus ni moins insipides que dans la plupart des "snack bars"; en liant conversation avec ses commensaux, il a pu constater que les avis sont partagés, certains trouvant la nourriture "honnête" et d'autres franchement abominable, tous cependant étant unanime à trouver particulièrement mauvais les saucisses et le pain de viande. (Il est d'ailleurs question qu'on retire le pain de viande du menu, étant donné son peu de popularité...)

En définitive, que va-t-il ressortir de toute cette affaire? D'une part l'administration semble se retrancher sur ses positions, déclarant avoir fait son possible et affirmant servir des repas parfois meilleurs qu'en maintes autres institutions, à un prix raisonnable. D'autre part le syndicat continue son action et, si on en croit certaines déclarations, tient à pousser la contestation jusqu'à ce que les employés aient eu gain de cause. Rien n'est donc réglé, pour l'instant, il n'est pas impensable que l'administration ait à faire face à un débrayage en règle d'ici quelques jours.

À moins, évidemment, que les parties n'acceptent de se rencontrer et de communiquer autrement que par l'entremise des déclarations aux journaux...

Un adolescent de 16 ans est happé par un train!

Un adolescent de 16 ans a été happé par un train et un automobiliste est décédé des suites d'un accident de la circulation qui a fait en outre plusieurs blessés en fin de semaine dernière dans la région de Saint-Hyacinthe.

• • •

Un homme de 43 ans, M. Réal Gamelin, de Saint-Aimé, a été tué et sa fille Carole, âgée de 19 ans, a subi de graves blessures dans un accident survenu dans le rang Thiersant, à Saint-Louis, vendredi vers 22h.30.

Un autre véhicule, conduit par M. Normand Bernier, de Saint-Aimé, a été impliqué et son conducteur de même que ses trois autres occupants ont subi des blessures à divers degrés. Les passagers de ce second véhicule sont Mlle Marie Plante et Mlle Sylvie Plante, de Saint-David d'Yamaska et M. Marc Letendre, de Saint-Aimé.

Selon les renseignements obtenus, la collision se serait produite au moment où le véhicule conduit par M. Bernier dépassait la voiture conduite par M. Gamelin, alors même que ce dernier tournait à gauche pour s'engager dans une entrée.

La collision fut d'une violence telle que l'un des véhicules est allé se fracasser contre un arbre.

Par ailleurs, un adolescent de 16 ans, François Chartier, fils de M. René Chartier de Sainte-Monique, a perdu la vie, dimanche, vers 13h.30, quand il a été heurté par un convoi du Canadien national à environ un mille à l'ouest du Grand Rang, près de Saint-Thomas-d'Aquin.

Selon toute probalité, l'adolescent se trouvait sur la voie ferrée et a été surpris à l'approche du train, demeurant littéralement figé sur place.

Le convoi, qui filait vers Montréal, était conduit par M. Alonzo Gosselin qui a déclaré avoir aperçu la victime et appliqué les freins d'urgence. Malheureusement, le convoi de marchandises d'un poids roulant de 5,500 tonnes n'a pu être immobilisé à temps pour éviter la tragédie.

Val-Monts reprend ses séances régulières

Différents sujets furent traités à l'occasion de la dernière séance régulière du Conseil des Commissaires de Val-Monts, tenue le mardi 9 septembre.

C'est ainsi que le Conseil a accueilli une délégation, formée du curé et des représentants du Club de l'Âge d'or de la paroisse de Saint-Hugues. Ces derniers avaient, au préalable, adressé une requête au directeur général, Monsieur Normand Bergeron, réclamant la possibilité d'utiliser, pour leurs activités, l'école Saint-Louis-de-Gonzague actuellement inoccupée. Le Conseil des Commissaires a accepté, après délibérations, de céder complètement l'école Saint-Louis-de-Gonzague à la Fabrique de la paroisse de Saint-Hugues, moyennant certaines considérations à être négociées et agrées ultérieurement entre les deux parties.

En outre, le président de la Commission scolaire, Monsieur Jean-Claude Courchesne a annoncé que le Comité Exécutif en était venu à une entente avec le Conseil municipal de Ville de La Providence, concernant la location du gymnase de l'O.T.J. de La Providence, à l'intention des élèves de l'école Jacques-Cartier. Le coût de location s'établit à $1,500. pour l'année entière. Par contre, les négociations quant à la location de l'aréna de La Providence n'ont pu aboutir à cause du taux prohibitif exigé par le Conseil municipal de Ville de La Providence.

Enfin, le Conseil des Commissaires a autorisé le président, Monsieur Jean-Claude Courchesne, et le directeur général, Monsieur Normand Bergeron, à signer avec la Commission scolaire régionale de l'Yamaska, l'entente relative au plan régional de transport scolaire. Ainsi, pour une deuxième année consécutive, l'administration du transport scolaire sera confiée à la Commission scolaire régionale.

Il faut également souligner l'engagement de Madame Odette Morier au poste de conseiller pédagogique en sciences de la nature et en éducation musicale pour l'année scolaire 1975-76. Madame Morier occupait auparavant le poste de conseiller pédagogique en maternelle et en sciences de la nature, mais à demi-temps seulement. Dorénavant, elle sera employée à temps plein. L'engagement de Madame Odette Morier fait suite à la préoccupation grandissante de la Commission scolaire Val-Monts quant à l'initiative, dès le bas âge, à la musique et aux arts.

La SDI se tourne vers S.-Hyacinthe

La région de Saint-Hyacinthe n'aura pas, une fois de plus, échappé à la générosité de la Société de développement industriel du Québec, puisque d'une part la Confiserie Comète de Saint-Hyacinthe, et d'autre part la compagnie R.-A. Lajoie ont tous deux accepté une aide financière du gouvernement québécois.

La Société de développement industriel vient d'annoncer en effet qu'elle a accordé une aide financière à vingt entreprises permettant ainsi de créer 273 emplois.

Ce ne sont pas là toutes des entreprises maskoutaines. De plus, cette aide est reliée à des investissements se chiffrant à près de $11,000,000.

La participation de la Société comprend:

- 7 prêts au taux du marché d'une somme de $2,685,000;
- 17 prises en charge d'une partie du coût des intérêts d'emprunts qui impliquent des engagements de la Société totalisant $2,603,300;
- une souscription de $100,000 au capital-actions de la compagnie R. A. Lajoie Limitee, de Saint-Pie de Johnson.

R.A. LAJOIE

La compagnie Lajoie de Saint-Pie, a accepté en effet une offre d'aide financière de la SDI consistant en un prêt à taux réduit

(Suite à la page A-13

Le Bourgchemin appuie le projet de la Cité

Les membres du Comité Exécutif du Collège régionale Bourgchemin se sont dits d'accord en principe avec le projet d'utilisation communautaire des locaux de l'ex-Institut des Textiles, lors de leur dernière réunion tenue jeudi dernier au Centre administratif du Collège.

Après avoir pris connaissance du projet présenté par le Conseil de Ville de Saint-Hyacinthe, projet qui prévoit l'acquisition de l'immeuble par la Ville et un partage de l'espace avec le Collège, les membres de l'Exécutif ont indiqué qu'ils feraient des démarches auprès du Ministère de l'Éducation afin d'obtenir certaines informations pertinentes et, le cas échéant, les autorisations nécessaires.

L'Exécutif fait toutefois remarquer au Conseil que l'immeuble n'appartient au Cegep, mais bien au ministère de l'Education.

LAVEUSES
SECHEUSES
RÉFRIGÉRATEURS
CONGÉLATEURS
CUISINIÈRES
LAVE-VAISSELLE

QUALITÉ et SERVICE à MEILLEUR PRIX

GSW Moffat • McClary • Easy • Beatty

Chez LALIBERTÉ

"Quand vous aurez besoin de nous, nous serons là"

892 Cascades St-Hyacinthe Tél. 774-6177

PHARMACIE ESCOMPTES
Guy Lanctôt
PRESCRIPTIONS MEDICAMENTS
CUEILLETTES
Tél. 774-6484
Guy Lanctôt, pharmacien.
Livraison
1384, rue des Cascades
coin Mondor, Saint-Hyacinthe

services orthopédiques

BANDES ET CORSETS
Abdominaux ou sacro-iliaques ou lombaires pour hommes et femmes.

BANDES POUR HERNIES
Inguinales-scrotales ou ombilicales, avec ceinture élastique ou à ressorts. Simples ou doubles.

CORSET MEDICAUX
Corsets pour femmes obèses, coutil solide 2 courroies et des baleines flexibles permettent un ajustement parfait soutien abdominal et support pour le dos.

Support parfait
pour veines variqueuses bas élastiques pour varices
à partir de $5.95

Centre orthopédique de Saint-Hyacinthe

VEND MOINS CHER
CHARGEX
JAMAIS UN PRIX RÉGULIER
master-charge

Cautionnement pour le stade

Garantie de $59,609 par la Cité

C'est afin de permettre à la Société d'Agriculture du district de Saint-Hyacinthe de payer ses créanciers en attendant que le gouvernement fédéral débourse le montant d'argent promis pour la construction du deuxième stade, que la Cité de Saint-Hyacinthe a consenti de garantir par voie de cautionnement, le remboursement d'une somme de quelque $59,609.82.

Voici d'ailleurs à cet effet, la proposition telle qu'elle fut présentée aux membres du Conseil municipal:

ATTENDU QUE la Cité de Saint-Hyacinthe, conformément à une résolution de son conseil en date du 19 juin 1975 a conclu une entente avec La Société d'Agriculture du district de Saint-Hyacinthe, devant Me Louis-H. Lafontaine, notaire, le 14 juillet 1975, sous minute = 27028 de son répertoire;

ATTENDU QUE la Cité a, par cette entente, convenu avec la Société d'Agriculture du district de Saint-Hyacinthe, de participer financièrement à la construction et au maintien d'une bâtisse destinée à des fins communautaires;

CONSIDÉRANT QUE, à ce jour, la Cité de Saint-Hyacinthe n'a effectué aucun déboursé des sommes qu'elle sera appelée à payer, à titre de contribution aux travaux de construction de cette bâtisse;

CONSIDÉRANT la demande formulée par la Société d'Agriculture du district de Saint-Hyacinthe à l'effet que la Cité garantisse auprès de la Banque Canadienne Nationale le remboursement de toute dépense résultant de cette construction, en excédent de $200,000.00;

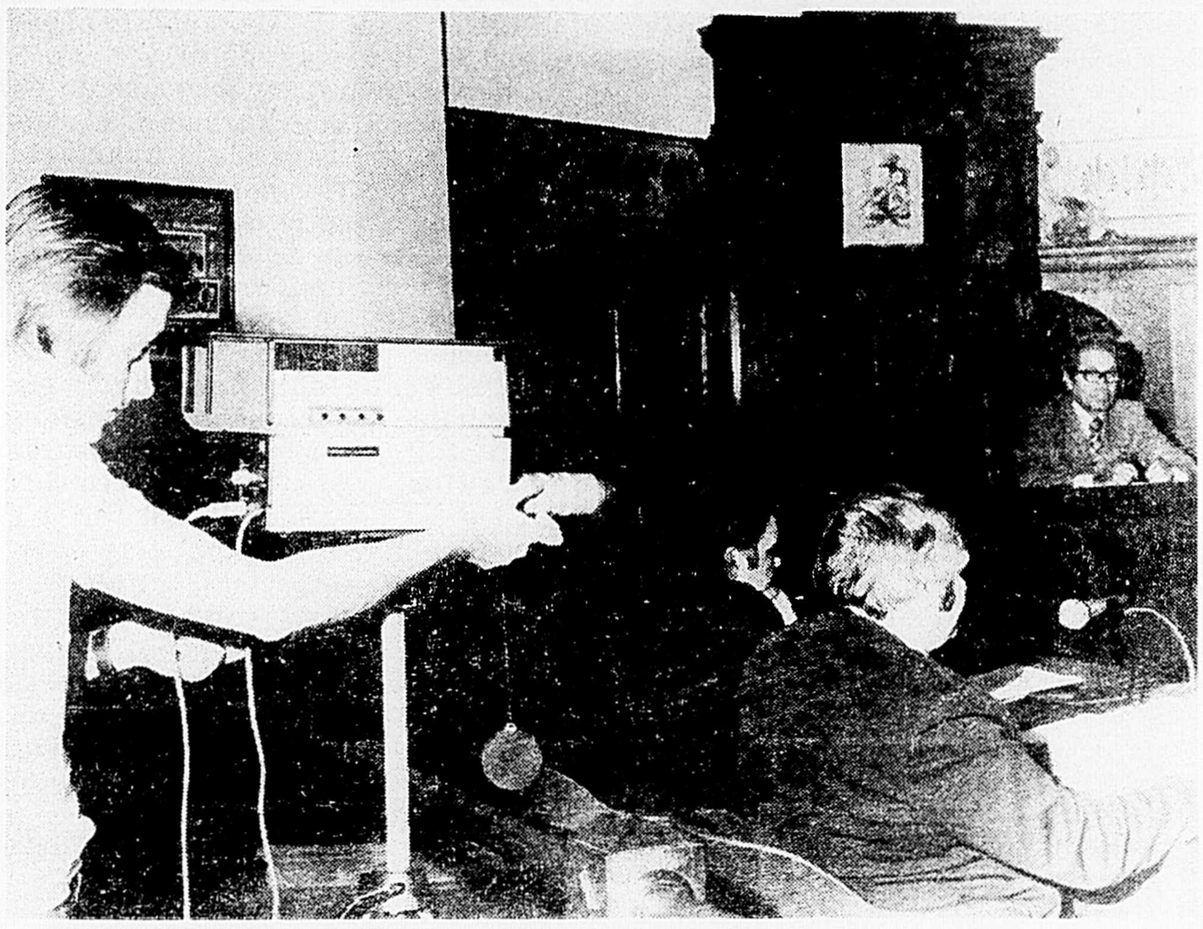
ATTENDU QUE, au soutien de cette demande, il fut établi par les ingénieurs du Service du Génie de la cité que l'état des frais de construction présentés à date s'avérait exact et correspondait aux travaux exécutés;

Il est proposé par le conseiller G. Paquette, appuyé par le conseiller B. Lamontagne, et unanimement résolu:

QUE la Cité de Saint-Hyacinthe garantisse par voie de cautionnement, auprès de la Banque Canadienne Nationale, selon les modalités établies par cette dernière, le remboursement d'une somme n'excédant pas $59,609.82 due par la Société d'Agriculture du district de Saint-Hyacinthe, soit l'excédent des $200,000.00 de crédit accordés par la Banque à ladite Société.

QUE cette garantie soit consentie sous réserve des approbations gouvernementales.

QUE le maire et le greffier de la Cité soient et ils sont autorisés à signer tous documents nécessaires à cet effet.



TVC-4 sera dorénavant présent au Conseil

En onde depuis le 2 septembre TVC-4, le poste de télévision communautaire de Saint-Hyacinthe, sera dorénavant présent aux séances régulières du Conseil municipal de Saint-Hyacinthe. Les émissions, toujours d'intérêt public, sont diffusées entre 18 et 19 heures, à tous les jours; une reprise cependant a lieu le lendemain à midi. Lundi dernier d'était la première fois que l'oeil de la caméra était braqué vers les membres du conseil.

Une hausse de tarifs du taxi!

Les Maskoutains qui affectionnent particulièrement les voyages en taxi, connaissent depuis peu une hausse de tarif.

En effet, la Commission des Transport vient d'accorder aux chauffeurs de taxi de l'agglomération de Saint-Hyacinthe, une hausse de tarif.

Autrefois, le taximètre partait à $0.60; maintenant, il indiquera au moment du départ, $0.70.

Le montant de $6. par heure reste cependant inchangé.

Ce n'est là que le changement apporté par la Commission des Transports.

LE COURRIER
DE SAINT-HYACINTHE

Dr. Marc Cusson
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
1530, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél. 773-8118
j.n.o.

Accusations portées:

Quelques charognards seront appelés à comparaître devant les tribunaux

Si certaines rumeurs à l'effet que la Commission d'enquête sur le crime organisé pourrait restreindre des activités, l'action passée de celle-ci ne restera pas lettre morte puisque certains individus qui méritèrent le titre de "charognards" il y a quelques mois devront comparaître devant les tribunaux le 30 septembre et au nombre de la dizaine de personnes appelées à comparaître, il y a Normand Fontaine (celui-là même qui nous fit parvenir à l'époque une mise en demeure visant à nous empêcher de donner écho aux faussetés de la Ceco) et Luc Bérard, de Saint-Théodore ainsi qu'André Picard, de Sainte-Rosalie.

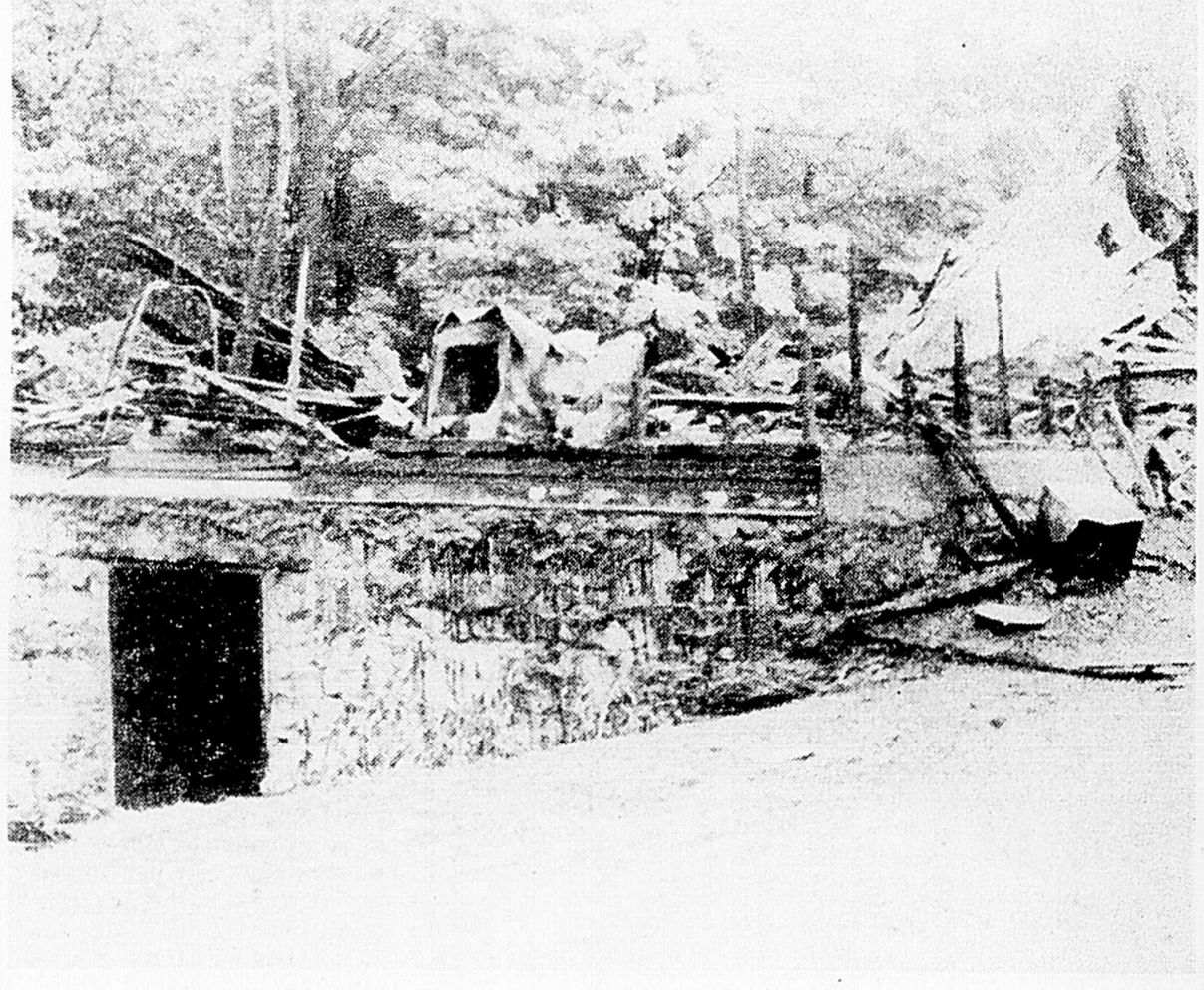
Les prévenus, qui faisaient partie de deux groupes différents, soit celui des frères Massey et celui qui approvisionnait la Federal Packing, de Magog, sont tous accusés d'avoir conspiré pour frustrer le public en mettant sur le marché de la viande impropre à la consommation humaine, d'avoir commis effectivement une telle fraude, et d'avoir illégalement vendu des aliments qui avaient été fabriqués et préparés dans des conditions non hygiéniques, contrairement à la Loi des aliments et drogues.

Ce sont évidemment les deux premières accusations qui sont les plus sérieuses, et qui entraînent une peine maximale de dix années de pénitencier.

Il semble par ailleurs que l'on veuille hâter les procédures dans tous les cas, et c'est par voie d'accusations privilégiées (preferred indictments) que tous les prévenus seront immédiatement et obligatoirement dirigés vers les Assises pour y subir leur procès devant jury.

C'est le nouveau solliciteur général du Québec, M. Fernand Lalonde, qui a plus spécialement la responsabilité des poursuites criminelles au ministère de la Justice, qui a incidemment signé les autorisations nécessaires pour que soit utilisé ce pouvoir de la Couronne, qui permet d'éviter cette procédure, souvent prétexte à de longs délais, qu'est l'enquête préliminaire.

Une question fort importante a été posée à Me Michel Pothier, celui-là même qui a déposé les sommations de comparaître devant le juge G. Deslandes, de la Cour supérieure, à l'effet de savoir si d'autres accusations pourraient être portées. Il aurait répondu que la liste n'est pas close et que d'autres noms pourraient venir s'y ajouter d'ici la fin du mois. Il se pourrait en fin que la faiblesse de certaines preuves rende impossible toute inculpation, chose qui paraissait peut-être naturelle au moment de l'enquête de la CECO sur la viande avariée.



Deux fois attaqué par le feu!

Un hangar d'une certaine importance du moins matériellement puisqu'il comptait deux étages, a été pour la deuxième fois la proie des flammes, la semaine dernière. La bâtisse, du moins ce qu'il en restait après sa demi-destruction il y a quelques semaines, appartenait aux Frères Maristes, à Saint-Hyacinthe. Ce ne fut guère une grande perte puisque les propriétaires songeaient sérieusement à s'en départir.

Un dernier appel aux ex-employés de la Penmans!

Le Comité de reclassement Penmans entend terminer ses activités bientôt. Pour compléter son travail et mener à bien sa tâche, il lui est nécessaire de rencontrer les employés qui désireraient encore profiter de l'aide du comité dans leur recherche d'emploi. Pour ce faire, des entrevues auront lieu lundi soir 22 septembre, à 7 heures, aux bureaux de la Penmans.

Ces entrevues seraient absolument essentielles pour que le comité assume la responsabilité qui lui incombe et les employés qui ne s'en prévaudront pas dégageront de comité de toute obligation à leur égard.

Le comité est formé de trois représentants patronaux et de trois représentants syndicaux. Il est présidé par l'abbé Normand Desmarais et complété de consultants des ministères fédéral et provincial de la Main-d'Oeuvre.

Au moment où la compagnie Penmans a manifesté son intention de réduire son personnel, le comité a été mis sur pied dans le but d'aider les travailleurs sans emploi à trouver une nouvelle place. En collaboration avec les centres de main-d'oeuvre de la région, le comité a déjà abattu beaucoup de travail, dans des conditions parfois difficiles, et les membres de celui-ci lancent un dernier appel aux travailleurs qui désireraient utiliser leurs services.

Le Cegep à la recherche d'un directeur de campus

Lors de son assemblée tenue jeudi dernier, le Conseil d'administration du Collège régional Bourgchemin a accepté la démission de M. Michel Milette comme Directeur du Campus de Saint-Hyacinthe, puis a autorisé le directeur général, M. Paul-G. Lemire, à procéder immédiatement à l'ouverture de ce poste afin de le combler dans les meilleurs délais, et au plus tard avant le début de la deuxième session.

Les candidatures seront acceptées jusqu'au lundi, 6 octobre prochain, alors que le Comité de sélection se mettra à l'étude des dossiers des différents candidats.

On prévoit que le nouveau directeur du Campus de Saint-Hyacinthe pourra entrer en fonction entre les 17 novembre et le 15 décembre 1975.

Depuis la démission de M. Milette, pour raisons de santé, c'est le Directeur Général du Collège, M. Lemire, qui assure l'intérim, mais le cumul des deux fonctions devenant trop lourd, il est probable qu'on devra trouver quelqu'un d'autre sous peu.

Le Conseil d'Administration a procédé sur-le-champs à la formation du Comité de sélection

(Suite à la page A-13

NOUS POUVONS VOUS OFFRIR
(Sujettes à vente préalable ou variations des cours)

Endroit	Echéance	Pour rapporter
VILLE DOLLARD DES ORMEAUX	Sept. 1980	10.00%
VILLE DOLLARD DES ORMEAUX	Sept. 1985	10.50%
VILLE DE MC MASTERVILLE	Sept. 1981	10.00%
VILLE DE VAUDREUIL	Sept. 1980	10.00%
VILLE DE VAUDREUIL	Sept. 1985	10.50%
COMM. SCOLAIRE PROVENCAL (Saint-Césaire)	Juil. 1984	10.60%

autres renseignements sur demande

Si d'autres valeurs vous intéressent davantage, communiquez avec nous, à nos frais, et nous nous empresserons de vous les obtenir immédiatement.

DESJARDINS, COUTURE INC.
Courtiers en Valeurs de Placement depuis 1931
1600, Boul. Girouard, Saint-Hyacinthe, 774-5316-17
500, Place d'Armes, Montréal, 842-7977-78

Dans le respect des uns et des autres... — *Editorial*

La semaine dernière, en abordant la question de la contestation de la Loi 22 par un groupe de Néo-Canadiens, j'ai volontairement passé sous silence la campagne d'un goût douteux menée par un député libéral, George Springate, et quelques autres anglophones.

Sur la question à savoir si oui ou non le parti libéral devrait expulser de ses rangs un député qui prend la tête d'une organisation comme celle anti-Loi 22, je reste partagé car je ne voudrais pas qu'en agissant de la sorte, on fasse de ce député épuisé et épuisant un martyr. Pourtant je garde bonne souvenance de l'attitude du gouvernement (unioniste et libéral) envers les députés francophones qui ne s'étaient pas plié à la règle d'or britannique de la solidarité ministérielle! Voilà que maintenant le député Springate voit ses droits à la contestation étendus jusqu'à la lutte contre la loi même si elle a été approuvée par l'Assemblée nationale et appliquée partout.

Tout cela fait plus pitié qu'autre chose car c'est au sein même de son parti politique que le député Springate fera le plus de dégâts et il devrait y avoir moyen de leur permettre de laver leur linge sale en famille sans éclabousser tout le monde ni céder à la tentation de créer des martyrs.

Le feu de la passion a animé le débat au point que d'aucuns se sont demandés sérieusement s'il n'y avait pas là mesure d'intoxication (il y a de la CIA dans l'air!) pour faire accepter la loi par les francophones (de toute façon n'a-t-on pas commencé à dire que l'on trouvera une solution pédagogique (?) à la difficulté des jeunes de Saint-Léonard et que tout pourra être fait à l'intérieur de la législation!).

Faut-il attacher une attention aussi grande à toutes les balivernes débitées durant plusieurs jours et de façon orchestrée par certains commentateurs anglophones? Certainement pas car pour plusieurs, il s'agissait de faire la manchette avec un sujet qui pouvait attiser les passions.

Mais de toutes façons, la réaction globale des anglophones du Québec aura permis de prendre conscience que comme dans les trains et les avions, il y a deux classes de passagers dans notre belle province. Et ne demandez jamais à quelqu'un qui a "payé" pour être assis en première de se retrouver en classe touriste!

Pour ceux qui en doutent encore, voilà la raison première de l'imperméabilité de l'anglophone québécois. N'avez-vous jamais été surpris d'entendre, à la télévision par exemple, des hommes de tous les pays du monde exprimer leurs opinions en français?

Pourtant, la majeure partie de ces "témoins" ne vivent pas à proximité d'une société francophone mais chose certaine, ils ne considèrent pas comme un recul le fait de connaître et parler français. Même en Angleterre, terre par excellence de l'anglais s'il en est, toute personne cultivée (en commençant par la Reine) possède suffisamment la maîtrise de la langue française pour converser, lire et s'enrichir en français.

Pendant ce temps, à Montréal, que dis-je, à deux pas de chez nous, vivent des anglophones qui, leur vie durant, refuseront d'apprendre le français; ne seraient-ce même que quelques formules de politesse!

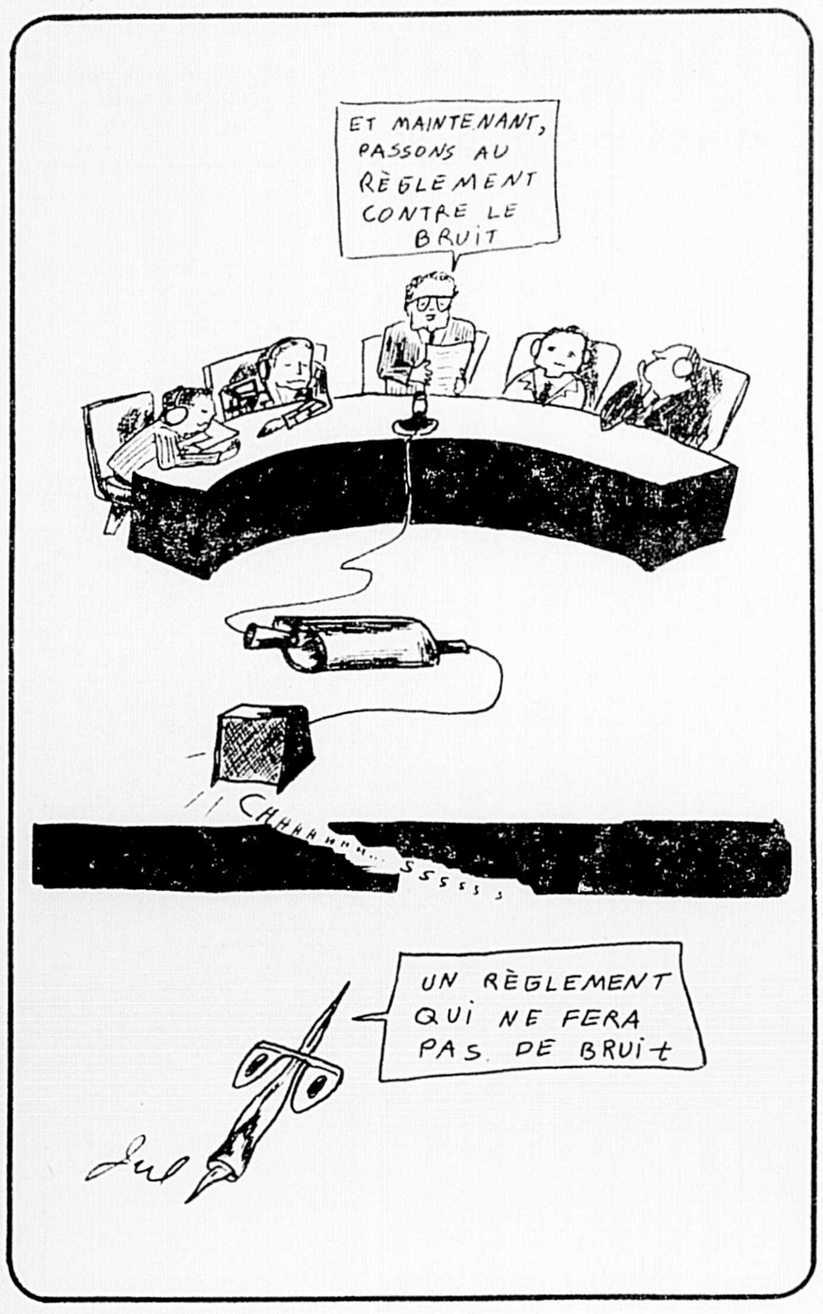
Et ces gens-là, ce ne sont pas les mesures législatives qui les amèneront à changer leurs habitudes car leur attitude est viscérale.

C'est sans doute pour cette raison que de façon fort arbitraire on entend souvent parler de notre ignorance (par opposition à leur connaissance), de nos jeunes qui ne sont bons à rien (par rapport aux autres qui sont meilleurs), de notre manque de culture (par rapport à la leur sans doute).

Si nous nous retrouvions demain en Afrique du Sud, nous aurions droit sans doute aux mesures de l'Apartheid (séparation des groupes) mais il n'y a pas de danger que la chose se traduise dans les faits en Amérique du Nord parce que nous nous retrouvons entre blancs.

Le mépris dont ont fait preuve de nombreux anglophones envers la francophonie depuis quelques semaines n'équivaut-il pas à certaines mesures qui veulent construire entre les collectivités un mur d'incompréhension? Fondamentalement, il faut respecter l'autre sous peine de rendre tout dialogue impossible. Et c'est justement là que l'attitude de Springate et compagnie est inacceptable; sous couvert de lois et de droits, ils ont montré leur sentiment profond à l'endroit de la collectivité québécoise francophone.

Pierre Bornais



Commentaires

Un grain de sel

Ceux qui tentent, présentement, d'acheter du sel, se retrouvent devant une tablette vide: Pénurie, dûe à la grève des producteurs, apprend-on chez le marchand. Il est certes vraisemblable que les approvisionnements se raréfient, mais la pénurie est-elle réellement aussi grave? Il y a tout lieu de croire que non. Parce que, selon une pratique maintenant fermement ancrée dans nos moeurs, les intermédiaires, particulièrement les grandes chaînes d'alimentation, ont accumulé des stocks impressionnants. Les employés des entrepôts de ces grandes entreprises peuvent en témoigner: le sel leur sort quasiment par les oreilles.

On va, selon toute évidence, attendre que les amateurs de ce condiment (et qui n'en utilise pas?) tirent la langue et soient prêts à accepter une hausse substantielle des prix. A ce moment, comme par magie, les petites boîtes carrées réapparaitront sur les tablettes, dotées d'une étiquette fraîchement collée.

Ces pratiques, dit-on, ne sont même pas illégales. On appelle ça de la saine administration et on ne voit pas trop comment les gouvernements pourraient les contrer. Elles sont de toute manière très rentables, l'accumulation des stocks précipitant la rareté anticipée et faisant réaliser à court terme des profits considérables à ceux qui ont en mains les bonnes ficelles.

On retrouve d'ailleurs ce phénomène à plusieurs échelons du commerce et de l'industrie. Lors de la dernière augmentation du prix de l'essence, nombre de garagistes en ont profité pour jouer du compteur, alors que leurs réservoirs avaient été remplis avant l'augmentation. Ces petites flibusteries, multipliées par le nombre de leurs adeptes, taxent lourdement le pouvoir d'achat du consommateur qui n'a guère le choix: il est lui-même dans une mauvaise posture et peut rarement se permettre d'accumuler les biens de consommations au moment où leurs prix sont relativement abordables.

De toute manière, si de telles pratiques devaient se généraliser dans le public, elles auraient pour effet d'influer assez rapidement, par le phénomène de l'accroissement de la demande, sur les prix de vente. Et, comme à l'accoutumée, ce ne seraient pas les consommateurs qui en profiteraient le plus.

Que peut-on attendre des autorités dans une telle circonstance? On se le demande. Par ailleurs, quelle attitude doit adopter le consommateur qui se fait ainsi exploiter, sinon la résignation et l'espérance qu'un jour un hypothétique revirement de situation joue, enfin, en sa faveur.

Mais ce jour tarde à venir. Et les gouvernants, pour l'instant, se contentent de colmater les quelques brèches d'un navire que menace le flot déchaîné de l'inflation. Pris par des problèmes d'une envergure autre, les gouvernements oublient même de diriger la barque, fermant les yeux sur les rats de cale du bord qui rongent, comme autant de parasites, les acquis de la majorité.

Gilles Saint-Amour.

En marge

Les plaisirs de l'hiver!

Le temps des jours chauds et des potagers est déjà passé. Et pourtant, il reste encore tant de conserves à faire!

Certains ont voulu se débarrasser de cette corvée et ont expédié en deux temps, trois mouvements, les légumes dans les pots de conserves, prétextant évidemment l'approche d'une certaine gelée nocturne.

Par la force des choses... ou du temps, elle viendra bien! Par la suite, ce sera la préparation au long hiver québécois!

Heureusement qu'alors on pourra sortir de la chambre froide, ces conserves que ne peuvent égaler les grosses canneries canadiennes ou américaines!

Voilà l'un des plaisirs de l'hiver!

V.T.

Lettre ouverte

Condamné par les "mystiques"

Même si le Renouveau charismatique a été explicitement approuvé par le Souverain Pontife et par les Évêques canadiens, il se rencontre encore des gens qui doutent de son authenticité ou qui le combattent. Et parmi les plus zélés dans cette lutte, il y a de ceux qu'on appelle les "mystiques" et qui, par suite de révélations qu'ils auraient reçu du Seigneur, soutiennent que le Renouveau charismatique n'est pas l'oeuvre de l'Esprit-Saint. Il y a notamment un mystique d'Espagne, une autre de la région de New York, et d'autres. La fausseté de ce que l'on croît être des "révélations" est manifeste, car ces dernières vont directement à l'encontre de directives bien nettes de l'Église. Mais comment expliquer de telles erreurs? Comme il s'agit de choses dont on entend fréquemment parler, il semble opportun de fournir, très sommairement, les explications qui s'imposent.

L'état mystique est dans l'évolution normale de la vie chrétienne vers la sainteté. Cet état, comme tel, ne comporte pratiquement aucun danger; il est bon de noter que même l'extase peut difficilement être l'objet d'illusions. Néanmoins, il existe un domaine où l'erreur et l'illusion sont non seulement possibles, mais aussi faciles: c'est celui des révélations venant de Dieu.

De telles révélations ne sont pas mauvaises, car elles sont des faveurs divines. Cependant il est facile de mal interpréter certaines révélations, même si elles sont authentiques; de plus, des idées préconçues et des motivations venant de l'inconscient peuvent parfois s'infiltrer dans les révélations: et c'est ici que des mystiques manquent sérieusement de prudence et tombent dans l'erreur. Et à ce sujet, on pourrait citer une liste assez impressionnante de saints même canonisés, ou de saints personnages, qui ont glissé plus ou moins fréquemment des erreurs, même dans un ensemble de révélations authentiques.

En conséquence, l'on peut dire que les mystiques qui prétendent avoir eu des révélations condamnant le Renouveau charismatique, sont dans l'erreur. Ces mystiques ont été "conditionnés" par leurs préjugés et par ceux de leur entourage, et ils ne se défient pas suffisamment des causes possibles d'erreur. On peut ajouter que les révélations doivent être considérées comme suspectes, quand le mystique entend "consulter" le Seigneur pour une décision à prendre pour soi-même ou pour d'autres; quand elles contiennent un enseignement; quand elles tranchent une question discutée en théologie; quand des femmes veulent donner des directives à des prêtres et les enseigner avec un air d'autorité.

Par ailleurs, on entend parler fréquemment de prophéties qui annoncent des châtiments. L'on ignore généralement que, même lorsque ces prophéties sont authentiques, elles doivent toujours être interprétées d'une *façon conditionnelle*, c'est-à-dire que les châtiments annoncés se réaliseront si les hommes, qui méritent ces châtiments, ne se convertissent pas, ou s'il n'y a pas un nombre suffisant de "justes" pour expier les péchés des autres. Et Dieu n'exige pas beaucoup de ces "justes", comme il apparaît très clairement dans l'Écriture Sainte: en effet, pas plus de dix justes auraient suffi pour sauver Sodome (Gen 18, 32) et UN SEUL juste pour sauver Jérusalem (Jér 5, 1).

En conséquence, en dépit des lacunes réelles qui existent dans le Renouveau charismatique, ce mouvement est bien l'oeuvre de l'Esprit-Saint, qui fait revenir au Seigneur bien des âmes égarées, et qui pousse efficacement vers une plus haute perfection de nombreuses âmes déjà fidèles. L'on peut affirmer que, dans l'ensemble du moins, les charismes reçus et exercés dans le Renouveau charismatique sont bien authentiques. Même la prière en langues, qui est le charisme habituellement le plus contesté, est bien un don de l'Esprit-Saint. Dans ce charisme, l'illusion est très difficile, et c'est le charisme qui est de plus fréquent, si bien que, dans le monde entier, il y aurait actuellement 2 millions de chrétiens qui prient en langues, qui louent ainsi le Seigneur avec "des gémissements ineffables" (Rom 8, 26).

Ovila Mélançon, c.s.c.
Foyer de Marie
Ste-Scholastique, Qué.

LE COURRIER
DE SAINT-HYACINTHE
fondé en 1853

Hebdomadaire, seul journal imprimé à Saint-Hyacinthe, publié le mercredi matin par la **Cie d'Imprimerie et Comptabilité de Saint-Hyacinthe Limitée,** à 655, rue Ste-Anne, Saint-Hyacinthe.

Président Denis Chartier
Rédacteur en chef Pierre Bornais

Atelier syndiqué
Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 0418

Abonnement:
Camelot: 30 sous la semaine
$15.00 par année.
Poste: Au Canada $13.50 par année
aux Etat-Unis, $20. par année.
Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

Lettre ouverte

Les Canadiens devraient exiger une législation pour freiner la hausse du coût de la vie

Depuis plusieurs années, par de courts articles dans les journaux du Canada, j'ai essayé d'informer mes concitoyens qu'il y avait un moyen de freiner l'inflation qui cause les hausses de prix. Ce n'est pas une formule magique, mais une formule logique exposée aux travailleurs de la province de Québec par l'ancien chef syndicaliste Jean Marchand, avant son entrée en politique.

Le projet avait été conçu par l'économiste bien connu Maurice Lamontagne, qui fut promu sénateur après un court stage dans le Cabinet fédéral de feu le Premier Ministre Lester B. Pearson. Monsieur Marchand préconisa cette formule logique pour freiner les hausses de prix, alors qu'il militait dans le monde ouvrier. Des mémoires furent soumis au Cabinet fédéral réclamant l'application de cette formule logique.

Quand monsieur Marchand décida de faire le saut en politique, les travailleurs lui accordèrent leur appui et l'élirent dans le comté de Langelier, confiant qu'il mettrait en vigueur la formule logique qu'il avait préconisée durant douze ans. Mais une fois élu avec ses amis Pierre-Elliott Trudeau et Gérard Pelletier, monsieur Marchand devint muet au sujet de sa formule logique et les unions ouvrières oublièrent de lui rappeler qu'il avait le pouvoir de freiner les hausses de prix.

Au lieu de la formule logique de monsieur Marchand, le gouvernement fédéral institua une commission des prix et des revenus, laquelle n'avait aucun pouvoir d'exécution. Ni les producteurs, ni les consommateurs se préoccupèrent des recommandations d'une telle commission inefficace. Devant l'inflation soudaine des deux dernières années, le gouvernement fédéral décida d'établir l'Office de révision des prix des aliments, dont madame Beryl Plumptre est la présidente. Tout le monde sait que cet Office est un gros zéro.

Toute déclaration de madame Plumptre, telle que rapportée dans les journaux, est toujours considérée comme un nonsens. Elle soumet d'avance le pourcentage (%) prévu des hausses de prix et, conséquemment, elle indique aux producteurs d'augmenter leurs prix jusqu'à cette limite; ce qu'ils font éventuellement et les détaillants sont bien obligés d'augmenter leurs prix. Dans sa dernière déclaration, madame Plumptre mentionne que malgré l'abondance de la récolte des céréales de cette année, le prix des aliments ne baissera pas.

Dans notre système capitaliste, quand l'offre excède la demande, les prix baissent et quand il y a rareté, les prix montent.

Madame Plumptre déclare en outre que notre industrie connaît une productivité décroissante, causée d'une part par une main-d'oeuvre moins productive et d'autre part par l'incapacité de l'industrie d'utiliser pleinement les équipements. Le mandat de l'Office de révision des prix des aliments expire le 31 décembre 1975. L'honorable Jean Marchand serait bien avisé de profiter de l'occasion pour mettre en application la formule logique qu'il avait en tête alors qu'il était chef syndicaliste.

La formule de monsieur Marchand consisterait en un Tribunal (Cour) d'arbitrage des prix présidé par un juge ou un président compétent. Les producteurs, les associations ouvrières et les coopératives auraient des représentants pour compléter le Tribunal. Ces représentants seraient nommés par le gouvernement sur la recommandation des organisations ci-haut mentionnées et pourraient être remplacés de la même manière.

J'aurais suggéré l'honorable Jean Marchand comme président pour agir en qualité de juge de ce tribunal, mais sa nomination pourrait soulever des critiques et entacher l'impartialité du tribunal. Cependant, l'honorable Marchand devrait mettre fin à son mutisme et les consommateurs d'un bout à l'autre du Canada devraient faire pression sur lui pour qu'il établisse, par une législation appropriée, ce tribunal d'arbitrage des prix, dont la double fonction serait:

a) de juger des motifs invoqués par les producteurs primaires ou par l'industrie de base du pays ou encore par les distributeurs des produits et services essentiels à la nation, à l'appui des hausses de prix sollicitées et de faire connaître ces motifs au public s'ils ne sont pas justifiés;

b) d'enquêter dant tout le secteur de la vie économique afin de dépister les abus dans le domaine des prix et d'examiner la structure financière des entreprises en autant que cette structure peut influencer les prix, et d'exposer les faits au public.

Si la productivité est en faute causant de la rareté et éventuellement un motif pour hausser les prix, le Tribunal aurait le pouvoir de référer toute l'affaire à un esprit en évaluation qui scruterait les faits réels pour découvrir s'il s'agit d'un ralentissement concerté de la main-d'oeuvre ou d'un manque d'efficacité des équipements du producteur. Le consommateur devrait savoir d'où provient le manque de productivité et le Tribunal devrait intervenir pour corriger la situation.

Les prix ont considérablement augmenté depuis les dix dernières années parce que la formule de monsieur Marchand ne fut même pas considérée. Mais maintenant que les Canadiens sont au courant d'une telle formule, ils doivent exiger que le gouvernement fédéral remplace l'Office de révision des prix des aliments par un Tribunal d'arbitrage des prix.

Maurice Dussault
26, boul. des Alliés
Québec 3, Qué.

De l'honneur d'être juré ou de la manière de dépenser l'argent qui ne vous appartient pas

Messieurs: la Cour!

Veuillez vous lever ou rester assis, c'est selon; gardez le silence, le juge va vous faire le très grand plaisir de vous adresser la parole:

"Messieurs les jurés (je m'excuse, monsieur Votre Honneur, mais je suis madame Beaulieu et j'aimerais vous dire que depuis quelques années la femme n'est plus de qu'on a toujours cru qu'elle était, elle peut penser, réfléchir et de ce qu'elle pense, elle aussi; alors, Votre Honneur, j'aimerais vous dire...) Silence! J'ai deux mots à vous dire: veuillez vous asseoir ou retourner dans le corridor ou encore revenez la semaine prochaine; ça dépend de la longueur de votre nez. Quand aux douze heureux élus, nous sommes (la reine et moi) sincèrement désolés, mais les accusés ont décidé d'opter pour un procès sans jury et peut-être sans juge, s'ils le jugent bon!"

Et voilà, ça y est, au royaume des jurés, les accusés sont seuls juges. Merci Votre Honneur et à la semaine prochaine.

Sans douleur, ça vient de coûter à peu près $1,5000 aux contribuables pour du vent, rien que du vent! Cent trois jurés possibles, à dix ou quinze dollars la présence, un juge à $80 ou $100 l'heure, des avocats, le greffier, le huissier, le cuisinier, l'électricité, etc...

Faites le calcul et de toute manière on arrive tous en dessous. Les jurés ont perdu une journée de travail, les avocats ont perdu leur cause, donc leur effet, le greffier a perdu son temps, l'accusé a perdu la mémoire et le juge lui a perdu son dentier dans ses papiers; pendant ce temps on jette votre argent dans la Cour et la Cour perd de son éclat majestueux sur son Banc de la Reine. Le banc devient plutôt une chaise musicale royale; en fait, un amusement pour les singes, sauf votre respect Votre Honneur.

Après nous avoir pieusement remerciés de notre patience et s'être excusé au nom du directeur général X, de ce fâcheux contretemps, nous sommes libérés sur silence jusqu'au 7 octobre où une autre aventure douloureuse et dispendieuse nous attend sans doute.

Et pendant ce temps-là, grand-père court après la bonne.

La loi c'est la loi.

par un juré tanné
Gaston Caron.

Hommage aux A.A.

Dernièrement, un ancien alcoolique ayant déjà été hospitalisé et faisant partie des Alcooliques anonymes (A.A.) depuis cinq ans, et son épouse, m'ont demandé de rendre hommage, pour eux, à cette association.

En ce moment, ce mouvement rend d'énormes services à la société, mais, ne semble pas être apprécié à sa juste valeur. Le mouvement des A.A. est devenu une sauvegarde de vie vraiment humaine; l'alcoolisme étant aujourd'hui reconnu médicalement comme une maladie, peut être traité physiquement à l'hôpital ou dans une unité de réadaptation, mais, il doit aussi avoir une convalescence saine de corps et d'esprit que seul, l'alcoolique ne peut réussir.

C'est ainsi que le thème: "Je ne suis plus seul", du congrès des A.A. qui se tiendra bientôt, en octobre, à l'hôtel Reine Elisabeth de Montréal, marque un pas en avant et est digne de confiance, selon les résultats déjà constatés. C'est pourquoi nous remercions M. Roger Delorme, du Canal 10 de télévision, d'avoir su faire un programme très intéressant à l'émission à "Votre service", le lundi 8 septembre. Ce mouvement est gratuit et il s'adresse à tout alcoolique qu'il soit pauvre ou riche, masculin ou féminin, de n'importe quelle classe de la société à qui il procure ses bienfaits tels que: de donner de véritables amis et de l'espoir à ceux qui ont des problèmes d'alcooliques et qui voudraient bien s'en sortir, le réconfort aux épouses désespérées qui en viennent souvent à faire du "masochisme" et des dépressions nerveuses, la quiétude et la sécurité aux enfants désemparés par l'attitude de leurs parents, etc...

Les alcooliques présents au programme de M. Delorme ont révélé que leurs employeurs avaient établi, dans leurs usines, des comités promouvant "l'aide aux employés alcooliques". Bravo et merci! Puisse cet exemple être suivi par tous les employés.

J'ai récemment retenu une phrase, dont je ne me souviens malheureusement pas de l'auteur, mais qui s'applique à toute personne et à tout point de vue, et à tout endroit et qui pourrait peut-être faire réfléchir les "responsables" les plus endurcis: "C'est beau de devenir un grand homme, mais il faut d'abord être un humain".

Lise B.-Claing,
infirmière

Se libérer... des hommes

Quand nous libérerons-nous?

Quand serons-nous bien sur cette planète pour les hommes?

Quand les hommes cesseront-ils de centrer leur vie sur leurs besoins personnels?

Pourquoi pas l'amour à la place de l'égoïsme, le partage à la place de l'argent, le coeur et la tête à la place du c...

Quand les hommes renaîtront dans la grâce et la pureté,

Quand les hommes s'avoueront morts et qu'il n'y aura pas d'issu.

Oui alors l'humanité sera délivré de la société et l'homme animal disparaîtra ne laissant de place qu'à la vérité.

Au nom et pour la gloire de ton Fils. Et que toute gloire lui revienne. Amen!

Pothier
2353, de la Bruère,
Saint-Hyacinthe.

L'éducation au foyer

Le milieu familial exerce sur l'enfant une influence à laquelle il ne se soustrait jamais totalement. Son tempérament moral et religieux dépendra de l'air qu'il y aura respiré. La puissance de la mère en ce domaine est presque sans limite. C'est la profondeur même de son amour maternel qui lui confère cet ascendant si suavement efficace dans l'éducation de l'enfant. Bref, la formation reçue au foyer laisse dans l'âme de l'enfant une empreinte indélébile. Aussi, l'enfant que sa famille n'a pas marqué devient-il ordinairement un adulte inadapté et malheureux.

C'est donc dire combien gravement ont failli à leur tâche et trahi le mandat de Dieu, les parents qui n'ont pas habitué leurs enfants à la maîtrise de soi, à l'effort, au goût de la lutte et de la victoire, à l'honnêteté, au respect de la conscience et de la hiérarchie des valeurs, à l'amour de la vertu, à l'esprit chrétien.

Lorsque des garçonnets commettent des délits à la manière de gangsters entraînés et savent comment se droguer; lorsque des écolières font un usage précoce de contraceptifs, il faut admettre qu'il y a quelque chose de déréglé dans notre société. Mais au lieu de lever les bras au ciel en signe d'impuissance et de se laisser aller à un pessimisme de chaise longue, il serait plus courageux, plus sage et plus utiles à tous points de vue de chercher d'abord les causes de ce mal profond pour trouver et appliquer ensuite le remède efficace.

Multiples sont les causes de cette déchéance. Aucun doute possible là-dessus. Mais retenons pour le moment celle qui est sans contredit de beaucoup la plus dangereuse et qui dépend directement et immédiatement des parents. Il s'agit de la baisse alarmante de l'éducation familiale. Elle est même inexistante dans un trop grand nombre de foyers. C'est la démission des parents, l'abandon de leur devoir d'éducateurs de leurs enfants. Il est navrant de constater avec quelle facilité ils sacrifient ce devoir à leur tranquilité personnelle, à leurs plaisirs égoïstes qu'ils cherchent à satisfaire hors du foyer. Or si l'absence fréquente et prolongée du père défavorise l'éducation des enfants, celle de la mère est particulièrement pernicieuse. Mais il y a plus grave encore que l'absence corporelle des parents: c'est l'absence morale qui provoque chez l'enfant un sentiment d'abandon, le complexe du gêneur, particulièrement à notre époque où l'on parle avec une incroyable irresponsabilité d'avortements et de naissances *non désirées*.

Si nous ne portons pas plus d'amour et de respect à l'enfant et que nous ne nous soucions davantage de son éducation que du dressage de l'animal domestique, ne nous étonnons pas alors que l'animal, cultivé en lui au détriment de l'homme et du chrétien déchire ses parents aujourd'hui en attendant peut-être de terroriser demain la société.

Par contre, quand l'enfant a reçu une bonne éducation au foyer et que ses parents lui ont inculqué de solides convictions morales et religieuses, presque toujours il y reste fidèle. Des exemples? En voici.

C'est d'abord le jeune Samuel, consacré au service du Temple dès son enfance. Quoique vivant avec les fils corrompus d'Héli, il grandit dans l'innocence et la vertu, grâce à la toute première éducation reçue de sa pieuse mère, Anne de Rama.

Des exemples? Les sept frères Machabées soutenus dans leur martyre par l'indicible courage de leur héroïque mère.

Des exemples? S. Pie X d'abord effrayé par la lourde charge de la papauté que le Conclave veut lui confier, mais qu'il finit par accepter, parce qu'il entend, encore la voix de sa mère: "Fais-le pour Dieu".

Exemple plus récent encore que cette petite fille de 11 ans, Maria Goretti, qui résiste jusqu'à la mort à son agresseur impur et qui meurt en offrant le pardon à son assassin.

Nous savons bien que la tâche des parents n'est pas facile et qu'elle s'est, hélas! gravement alourdie de nos jours par la déchristianisation de nos écoles publiques. En effet, la conscience et l'âme de l'enfant sont présentement plus que jamais auparavant l'enjeu d'une lutte féroce dans les milieux étudiants. Depuis bien des années déjà le chanoine J. Guilbert, éducateur et apôtre de France, déplorait publiquement: "Dans la lutte ardente qui se livre nous étions assez forts pour garder nos idées et nos méthodes (...) Au lieu de maintenir nos positions nous avons cédé, nous avons emprunté les procédés de nos ennemis". Mais nous, du Québec, nous avons répété les erreurs de France et d'ailleurs. Nous avons permis à nos écoles, à nos universités, à nos institutions de se confessionnaliser, de se paganiser. Et depuis lors nous sommes les témoins impuissants de la rapide dégradation de notre société en proie au mépris de la hiérarchie des valeurs, au déréglement des moeurs et sous l'emprise du mal érigé en dogmes et organisé en institutions.

Nous devons réagir promptement et avec une extrême énergie pour remonter la pente, dussions-nous y sacrifier notre santé et y laisser notre peau. Mais si nous voulons que nos efforts aient des suites durables, c'est d'abord au foyer que doit s'exercer notre action par l'éducation soignée des enfants. Pour réussir cette éducation les parents peuvent et doivent compter sur la grâce: elle leur est nécessaire. Demandez-la par la prière et méritez-la par l'essai franc et loyal de toutes les ressources que Dieu a déposées dans votre intelligence et dans votre coeur.

Le foyer doit redevenir ce qu'il doit être: la première école de courage et de perfection. Des héros et des saints: voilà ce dont l'Église et la société ont un grave besoin. C'est l'urgence de notre temps.

Pacifique Émond, ofm.

Le CHILI

Deux ans de dictature et de répression!

Il y a maintenant deux ans, le 11 septembre 1973, les forces militaires du Chili renversaient le gouvernement de l'Unité populaire et tuaient son président, le docteur Salvador Allende.

La mort du Président Allende et la chute de son gouvernement mettaient fin à une expérience, unique dans l'histoire, de trois années de passage du capitalisme au socialisme "dans la légalité".

Cette tentative de transition d'un régime politique d'oppression à un régime de libération du peuple, attisa beaucoup de passions tant des milieux de gauche que de droite; mais cette expérience permit surtout des réformes très audacieuses. Le Président Allende accéléra le programme d'expropriations de terrains agricoles au profit des masses paysannes, de nationalisations de l'industrie et des banques privées. Allende nationalisa également le cuivre et le fer, principales richesses naturelles du Chili, attirant ainsi l'hostilité des compagnies nord-américaines qui les exploitaient jusqu'alors.

Toutefois, ces réformes ne semblèrent pas suffisantes pour mobiliser les travailleurs, tandis que l'opposition conservatrice multipliait ses tactiques pour "court-circuiter" le régime de l'Unité populaire.

Prétextant une crise économique grave, l'armée (soutenue semble-t-il par la C.I.A. américaine...) se souleva le 11 septembre 1973.

Deux ans après le coup d'Etat du général Pinochet, le Chili connaît la crise économique la plus grave en Occident: 378 p.c. d'inflation en 1974, une balance commerciale tragiquement déficitaire, un taux de chômage de plus de 14 p.c. Le couvre-feu est toujours en vigueur à certaines heures de la nuit... Le ministre de l'Intérieur, le général Benavides, déclare qu'il n'y a que 4,150 prisonniers politiques, alors que certaines sources internationales déclarent qu'il y en a plus de 8,000...

La torture au Chili, non seulement elle existe, mais elle est dénoncée quotidiennement dans la plupart des pays.

Après deux ans de pouvoir militaire, ce qui devait être le pays d'une expérience unique de passage au socialisme dans la légalité, le Chili est devenu le symbole de la répression fasciste et certains pays parlent même de le bannier de l'Assemblée des Nations unies.

Suco, 650, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

Lettre ouverte à nos conseillers

M. le Rédacteur
Le Courrier
Saint-Hyacinthe.

Nous somme heureux de votre campagne annuelle contre le bruit excessif des voitures automobiles et bicyclettes.

Comme toujours, il semble que les résultats seront nuls et sans effet, parce que l'on cherche trop à bien faire en compliquant un règlement qui devient répressif (interdiction de circuler la nuit)..

Saviez-vous qu'il existe une loi des véhicules moteurs qui interdit:

- tout ajout qui ne soit standard au vihicule;
- de circuler avec un silencieux défectueux ou sans silencieux;
- tout bruit excessif qui nuit au repos du citoyen dès onze heures du soir.

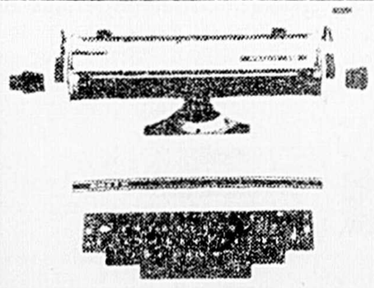
Nous croyons que si la loi était observée sur seulement un cas par jour, nous pourrions commencer à vous croire sincères dans votre projet.

Voici quelques numéros d'immatriculation qui nécessiteraient "vérification"... qui sait 184S400, 108B99, 373N430, 108B346, 670N233, 184S571, 181N185, 372N691, 680N699, 831N612, 4328410, 995N324, 995N326, etc.

Il y a en ville des "maniaques du bruit" mais aussi des citoyens qui souhaitent vivre en paix!

J.H.E.L.

Les associés de
samson, bélair & associés
comptables agréés
ont le plaisir d'annoncer
l'admission dans leur société de
MM. JEAN FAVREAU, c.a. — PIERRE PHARAND, c.a.
JEAN-PAUL BOYER, c.a. — PIERRE VERMETTE, c.a.
de Montréal
Le cabinet a ses bureaux à
Montréal, Québec, Rimouski, Sherbrooke, Trois-Rivières, Ottawa, Sept-Îles


VENTE
LOCATION
SERVICE
Adler, par expérience a bâti une excellence. Adler après Adler, toujours la même qualité. La 210 est un modèle électrique des plus populaire sans parler des manuels et portatifs. Faites confiance à ADLER ET SOLIS
EXCELLENCE
ADLER
librairie solis inc.
1440, rue Des Cascades Saint-Hyacinthe
773-8477
livraison gratuite
PLAZA

LE COURRIER *Coup d'oeil sur la*

finance

BOURSE DE MONTRÉAL

LES COTES A LA FERMETURE D'HIER

Compilation complète des transactions. Prix exprimés en cents à moins d'être précédés du signe de $.
z—Lot régulier; xd—ex-dividende; xr—ex wrights ou droits; xw—ex warrants. Ch—changement en plus ou moins à la fermeture.

	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Ch.
Abitibi	25484	$10¼	9⅞	9⅞	— ⅜
Alta Gas T	540	$11¾	11⅝	11⅝	— ⅜
Acier	2876	$23	22⅝	22⅝	— ⅜
Algoma St	300	$28⅛	28	28	— ⅝
Anglstos	100	$22	22	22	+ ¼
Ashland	200	$11¼	11¼	11¼	— ½
Bancster	800	$6¾	6⅝	6⅝	+ ⅛
Bank Mtl	4305	$17¼	17	17⅛	— ⅛
Bank NS	2550	$43¾	43½	43½	—1
Banq CN	625	$16⅛	16	16	— ⅛
Bq Pr Can	2732	$15	14¾	14⅞	+ ⅛
Bell Canad	1111	$42	41⅝	41⅝	— ⅜
Bell B pr	100	$41⅞	41⅞	41⅞	—1⅝
Bell C pr	200	$24½	24½	24½	
BM RT u	100	$12¼	12¼	12¼	+ ¼
Bombrdier	2900	310	300	305	—5
Brl Can	100	$13⅜	13⅜	13½	— ⅜
Ercan é	460	$11¼	11⅛	11¼	
BC Phone	200	$9¾	9¾	9¾	— ¼
Brinco	100	495	495	495	+20
Can Pow	400	$10½	10½	10½	— ¼
Cal P é	900	$25⅛	25	25⅛	
Can Cem L	284	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
C Im	7270	$26¼	25⅝	25⅞	— ⅜
C Int Pw	942	$14¼	14¼	14¼	
C I Pow pr	200	$12	12	12	
CJV	2200	250	250	250	
CP Inv	100	$15⅛	15⅛	15⅛	— ⅛
Canron	300	$18⅛	18⅛	18⅜	— ⅛
Capitol	200	280	280	280	
CPLtd	14335	$13⅞	13¾	13¾	
Carl Ok	1400	265	276	276	— 9
Cockfield	100	425	425	425	
Cominco	1215	$32½	32	32	— ¾
Comodor	600	360	355	355	—5
Con Gas	230	$12¼	12⅛	12⅛	— ⅛
Corpex	502	350	350	350	
Crfasco a	185	$24¼	24¼	24¼	— ½
Dom Store	1320	$17¾	17¾	17¾	— ¼
D Tex é	280	$8⅝	8⅝	8⅝	
Domtar	450	$22¼	21½	210	—1¼
Du Pont	200	$18¾	18¼	18¼	— ¼
Ducult A	500	200	200	200	+35
Ea Sys	2800	$12¾	12¾	12¼	+ ¼
Fal Nick	141	$31⅛	31⅛	31⅛	— ⅛
Fin Coll	100	150	150	150	+5
GL Paper	130	$22½	22½	22½	—2¼
Gulf Can	5745	$28¼	28	28	— ½
Holl a	200	$27¾	27¾	27¾	—2⅛
Home A	2490	$24½	24½	24½	— ⅜
Huds Bay é	445	$18⅛	18	18	— ¼
Hud Bay b	100	$18¼	18¼	18¼	— ⅜
Husky Oil	300	$17¼	17¼	17¼	— ⅜
Imp O é	5121	$25	24¾	24¾	— ⅛
Imasco A	300	$29	29	29	— ½
Int Nick a	1510	$26¾	26¾	26¾	— ⅛
IU Int	960	$10¾	10¾	10¾	
Intpr Pipe	450	$12¼	12⅛	12⅛	— ⅛
Inv Grp A	200	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Kaiser Re	550	$10⅜	10⅛	10⅛	— ⅛
Lacro x	100	$8⅛	8⅛	8⅛	
MB Ltd	300	$17⅜	17½	17⅜	
Mass Fer	2315	$16¼	16½	16⅛	
Mat F é	100	$25¼	25¼	25¼	— ⅛
Melchers	600	250	245	250	+25
Mercantl	2700	$18¼	17¾	17¾	— ¼
Molson A	100	$19	19	19	
Molson B	100	$18	18	18	— ¼
Moore	610	$45	44¾	44¾	— ⅜
Multi Ac	1100	310	300	310	+10
NB Tel	100	$12	12	12	— ⅛
Ntl cl a	3200	$11⅞	11¾	11⅞	
Noran a	100	$35⅜	35⅜	35⅜	— ⅜
Nordair	800	250	250	250	
Ncr Ctl G	1645	$9⅞	9⅜	9⅜	
N Elec w b	1200	$7½	70	7½	— ¼
Pac Pete	2300	$22¾	22¾	22¾	— ⅜
Pancan	400	$15½	15⅜	15½	— ⅛
Pan Ocean	500	$8⅞	8¼	8⅞	
Pow Corp	275	$8½	8½	8½	— ⅛
Price Com	536	$16¾	16¾	16¾	
Provigo	2000	$9½	9½	9½	
Qebcor	1000	$6½	6½	6½	
Res Ser	1000	190	190	190	—5
Rio Algom	201	$30⅞	30⅞	30⅞	— ⅛
Rolland	200	$6	6	6	

	Ventes	Haut	Bas	Fer.	Ch.
Rothman	100	$14	14	14	— ¼
Roy Bk	11512	$34	33½	33½	— ¾
Ry Trt a	2920	$20¼	20	20	
Scotts	17300	$70	7	7	— 0
Seagram c	615	$29⅜	29	29	— ¾
Shell Can	3750	$15½	15⅜	15⅜	— ⅛
Simpsons	5600	$7⅜	7⅜	7⅜	
Simpsons S	1600	$10⅜	10	10½	— ½
Stham a	600	$24½	24½	24½	
Stelco é	3980	$30½	29⅞	29⅞	— ⅜
Sys Dem	400	410	410	410	—10
Texaco	425	$29	28½	28½	— ½
Tor Dm Bk	3122	$41⅜	41¼	41⅜	— ⅜
Tr Can PL	1315	$10	9⅞	9⅞	— ⅛
Treco	300	475	475	475	
Ultrmar	633	380	380	380	
Unt Bank	400	410	395	410	+15
Velcro	100	$6¼	6¼	6¼	
Villager	300	145	145	145	—10
Wiax a	600	$12⅞	12⅞	12⅞	— ⅛
Wargton	200	455	450	450	—25
Westfst	236	$20⅜	20⅜	20⅜	— ⅛
INDUSTRIELLES JUNIOR					
Ame	300	125	125	125	+25
Crawfd Af	100	245	245	245	—5
Mid Ind	11000	22	22	22	
MINES ET PETROLES					
Abitib Asb	573	120	120	120	
Basic Res	900	$10¼	10	10	— ¼
Bluewtr	600	150	150	150	
C Daer	1000	10	10	10	
C Louana	500	40	40	40	+4
Dumont	17000	14	11	14	+3
Gaspe Q	2100	226	224	225	—5
Goldex	1500	33	32	32	—2
Gras L	4500	20	19	19	
Kiena	100	170	170	170	
Lynx CEx	2000	150	145	145	—14
N Jacu	1000	35	35	35	
N Iesco	4000	41½	41	41	—4
NA Asb	2500	71	69	69	
NA Rare	7500	180	17	18½	— ½
NQN Min	1000	8	8	8	—1
Peso Silv	3000	40	35	35	—10
Que Lthn	2500	12	12	12	
Queenstn	4500	27	26	26	—4
Roy Aqas	4300	49	47½	49	+2
Scope	2000	6	6	6	
Stl Stack	2000	56	38	38	+1
S Dufault	1000	6	6	6	+ ½
Stanri Gld	1000	23	23	23	
Unld Asbes	200	55	5	5	+
W Q Mn	2100	25	25	25	+2

LES TITRES LES PLUS ACTIFS

(par la PC)

INDUSTRIELLES					
Abitibi	25484	$10¼	9⅞	9⅞	— ⅜
Scotts Res	17000	$7	7	7	— ½
CP Ltd	14335	$13⅞	13¾	13¾	
Royal Bnk	11512	$34	33¾	33½	— ¾
Mid Ind Ex	11000	22	22	22	
Cdn Imp Bk	7270	$26¼	25⅝	25⅝	— ⅜
Gulf Oil	5745	$28¼	28	28	— ½
Simpsons	5600	$7⅜	7⅜	7⅜	
Imp Oil A	5121	$25	24¾	24¾	— ⅛
Bank Mont	4300	$12¼	12	12⅛	— ⅛
MINES					
Dumont	17000	14	11	14	+3
N A Rare	7500	18½	17	18½	— ½
Grasset Lk	4800	20	19	19	
Queenston	4500	27	26	26	—4
Royal Agass	4300	49	47½	49	+2

TITRES AU COMPTOIR

Equicorp A	65	3.00	3.00	
Farmers Mer pr	1000	10.125	10.00	
Lakelyn	7000	.15	.13	
Murgor	5000	.18	.16	
Supersol	288	2.50	2.50	
Yellowrex	5000	.30	.30	
Total 22,353				

FONDS MUTUELS

Amer Grwth	4.03	Pfd Resources	3.49	yInternatnl	4.99	Canagex Gr
AGF Group		Pfd Sec Inc	5.23	yJapan	8.32	yBond 9.10
Amer Grwth	4.03	Taurus	3.22	yMortgage	4.84	Fund 8.96
Cdn Gs Egy	10.75	**Pret et Revenu**		yMutuel	4.93	yInternatnl 7.33
Cdn Sec Gth	4.64	Americain	7.19	yRetirement	5.16	yMortgage 10.03
Cdn Trusteed	4.26	Canadien	6.00	yProvidt Mu	6.57	yCapital Gth 9.40
Corp Invest	5.12	Retraite	5.59	yProvidt Stk	4.73	xChase 6.02
Corp Inv Stk	4.15	**Prevest Mut**	6.63	**Nat Res Gth**	3.61	xComp Cap 3.76
Gwth Equity	5.30	**Prudential Gr**		**Planned Invest Gr**		**Desjardins Gr**
Japan	6.18	Growth	5.38	Canada Cum	4.17	Canadien 6.89
Special	2.36	Income	4.88	Canada Gnth	4.3	Internation 4.09
All Canadian Gr		**Savings Invest Gr**		yInternatl	6.28	Natrusco 13.55
Compound	5.14	American	7.19	yObligatns	4.72	**NW Group**
Dividend	5.33	Canadian	6.00	Quebec	3.58	Canadian 4.32
Northn Egy	3.12	Retirement	5.59	PEP	2.10	Equity 4.59
Revenue Gth	3.76	**United Bond Shr**		nySpec	3.60	Growth 4.33
Venture	2.41	yRoyFund	5.94	Dixon, Krog	5.09	xOne Wm St 12.68
4000	3.60	yRoyFund In	4.95	yDomin Comp	6.09	xOppenhmr 5.51
Calvin Bullock Gr		**United Group**		**Dreyfus Group**		**Pemberton Gr**
Acrofund	1.06	yAccumula	3.97	Inc	9.69	nPacific Div 4.58
CIF	4.18	yAccumu R	4.21	Internatl	10.44	nPacific Inc 2.68
Eaton Group		yAmerican	1.10	Entarea Inv	5.58	nPacific Res 2.96
Commwth	12.37	yHorizon	1.61	nExecutv Can	5.73	nPacific Ref 4.35
Growth	7.84	ySecurity	4.44	nExecutv Intl	1.53	nPacific US 3.31
Income	4.30	yVenture	2.17	xFld Trend	17.91	**PHN Group**
Internatnl	5.53	yVenture Ret	3.75	nHarvard	5.22	yBond 10.42
Leverage	3.11	**Universal Gr**		Heritage	1.67	yCanadian 6.78
Venture	2.69	Save Equity	7.41	**Industrial Gr**		Fund 11.10
Viking	4.88	Save Income	4.94	yIndust Eq	4.60	yPooled 26.12
Guardian Group		**Non Members**		yIndust Gth	14.90	nyRRSP 10.42
Enterprise	.80	Andreae	4.67	yIndust Inc	10.11	**PMF Managmt**
GIS Comp	7.93	Assoc Inv	5.00	Timed Invest	5.56	nPension Mut 5.72
nGIS Income	2.57	yBeaubrian	4.12	**Keystone Gr**		nXanadu Fd 3.12
yGrowth Fnd	7.36	nBolt TremE	5.51	Canada	5.92	**Principal G**
North Amer	3.02	Cambridge Gr		Cus K-2	4.64	Collective 4.95
Mutual Acu	5.28	Growth	6.27	Cus S-1	15.77	Govt 3.63
Mutual Inc	4.37	Intl Energy	2.02	Cus S-4	2.71	Vrenture 2.18
Sec Income	9.54	Intl Gth	4.28	Polaris	2.84	xPutnam 8.71
World Equity	4.90	Intl Income	3.30	xLex Rsrch	12.32	Scotiafund .89
Investors Group		n Univest	5.20	xManhatn	2.45	xTech 5.93
yGrowth	10.45	Cdn S Afr Gd	6.01	Marlborough	4.03	Temple Gth 8.25

Rapport sur les bestiaux

BOVINS

Depuis l'ouverture aujourd'hui les réceptions sont inférieures à celles de lundi dernier. Des vaches laitières formaient encore la majeure partie des réceptions. Toutes les catégories sont en demande et le marcht est actif. Les prix payés aujourd'hui sont en général de 50¢ à $1.00 de plus comparativement à ceux de la semaine dernière.

BOUVILLONS
A-1 & 2: $46.00
A-3-4: NIL
B's: $32.00 - $39.00
Comcl.: $18.00 - $24.50.

TAURES
A-1&2: NIL
A-3&4: NIL
B's : NIL
Comcl: $19.00-$30.50

VACHES
D-1&2: $21.00-$24.00
D-3 : $19.00-$20.75
D-4 : $12.00-$18.75

TAUREAUX
$19.75-$28.00

VEAUX
Les réceptions de veaux sont aussi moins nombreuses que celles de la semaine dernière. Des veaux de qualité commune et moyenne formaient la majeure partie des réceptions. La demande est passablement bonne pour toutes les catégories et le marché est modérément actif. Les prix payés aujourd'hui demeurent stables avec ceux de la semaine dernière. Bons veaux de lait: $45.-$55.; moyens: $38.00-$44.50; communs: $14.50-$37.00.

AGNEAUX & MOUTONS
Aucune réception.
"Abattage de bovins inspectés dans la province de Québec pour la semaine dernière: - 5084".

PARTICIPACTION
En forme...pour mieux vivre!

LE COURRIER
Offre à ses lecteurs
petites annonces
profitables



Les Artisans Coopvie: des pionniers

Plusieurs personnalités se sont donné rendez-vous au siège social de la coopvie LES ARTISANS, mercredi dernier, pour participer au lancement du Concours intercollégial d'éducation économique 1975-1976 qui porte sur "LA COOPÉRATION, UN SYSTÈME ÉCONOMIQUE ET SOCIAL À DÉVELOPPER?". M. Yves Labonté, président directeur général de l'O.R.T.Q., a lancé la brochure de M. Michel Bibeau, premier lauréat national du Concours 74-75. Mme Francine Dépatie, secrétaire du Conseil du statu de la femme, a fait de même pour la brochure du deuxième lauréat, M. Louis Gaudreau. Les deux travaux portent sur le rôle des multinationales au Québec et dans le monde. M. Pierre Bernier, secrétaire général de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, a annoncé que son organisme s'associait à nouveau aux Artisans coopvie en offrant 12 stages d'observation en France aux lauréats nationaux du Concours, et cela pour la sixième année d'affilée. Quant à M. André Bruneau, du service de l'éducation économique du Ministère de l'Industrie et du Commerce, il a rappelé que la coopvie LES ARTISANS fait figure de pionnier dans le secteur de l'éducation économique, par son Concours et par le défi qu'elle lance aux cégépiens de réaliser un travail de recherche sur un thème économique. Sur la photo, de gauche à droite: M. Gilles Arès, directeur général du Conseil de la Coopération du Québec; Mme Francine Dépatie, secrétaire du Conseil du statut de la femme; M. Yves Labonté, président directeur général de l'O.R.T.Q.; MM. Michel Bibeau et Louis Gaudreau, premier et deuxième lauréats nationaux du Concours; Me Paul Dolan, président des Artisans coopvie.

Le sage sait profiter des occasions

L'OCCASION FAVORABLE est un concours particulier de circonstances qui nous offre l'avantage d'intervenir dans le cours des choses avec des idées d'innovation, des idées d'amélioration, des idées inédites. Elle consiste le plus souvent en une conjoncture de temps, de lieux, d'affaires propice pour apprendre, dire ou faire quelque chose de nouveau. Mise à profit, l'occasion est un moyen d'exprimer notre personnalité.

On peut affirmer, sans crainte de se tromper, que ce qui se fait à l'heure actuelle dans les affaires, les professions libérales ou les gouvernements n'est jamais aussi bien fait qu'il pourrait l'être. Qui en doute n'a qu'à écouter les conversations qui se tiennent dans les cocktails ou les pauses-café et les discours qui se prononcent dans les rassemblements politiques et les réunions de quartier.

Les esprits superficiels demeurent les spectateurs indifférents d'événements qui pourraient, s'ils voulaient bien saisir l'occasion d'y prendre part, devenir les instruments de leur prospérité. C'est une triste réalité de la vie - mais d'une utilité certaine pour les ambitieux - que la plupart des gens ne recherchent ni les idées ni les occasions de les mettre en pratique. Si tout le monde avait l'envie et l'intelligence de profiter des occasions, il serait beaucoup plus difficile d'atteindre à la supériorité.

L'homme plein d'ardeur ne se contente pas de rester enfermé en lui-même. Il étend le bras au dehors pour saisir les chances de démontrer sa valeur. C'est en recherchant et en empoignant les occasions que nous participons à la vie, que nous prenons fondamentalement conscience de nous-mêmes.

Il y a une grande satisfaction à faire quelque chose de profitable qui n'a pas été tenté auparavant ou que d'autres ont tenté, mais ont abandonné ou n'ont que partiellement réalisé.

Après avoir défini l'occasion favorable, il convient de se demander ce qu'est la sagesse. Le sage choisit et observe ce qui contribue le plus sûrement à son bonheur durable. Il se garde des jugements superficiels et des discussions qui ne riment à rien.

Même s'il est vrai que l'on n'est sage que dans les choses que l'on connaît, l'information n'est pas la sagesse. L'information doit servir à éclairer notre réflexion. La science et l'étude nous confèrent le savoir, mais seule la philosophie peut nous donner la sagesse. Celui qui désire apprendre à tirer parti des occasions favorables jugera avantageux de lire des livres assaisonnés de sagesse plutôt que de se limiter à ceux qui n'apportent qu'une masse de connaissances.

Les occasions ne nous arrivent pas marquées à notre nom et accompagnées d'une notice d'emploi. Une chance ne se présente pas toujours tout apprêtée et bien à point. Ce n'est pas un joli papillon qui provoque des regards admiratifs, mais plus souvent une simple larve que l'ignorant écrase sous ses pieds et dont l'indolent s'écarte avec timidité.

Il faut saisir l'occasion dès qu'elle surgit. N'imitons pas ce condamné à mort à qui l'on offrait le privilège habituel de dire quelques mots avant d'être pendu et qui répondit: "Pas tout de suite."

Il n'existe pas beaucoup d'occasions du genre "un de ces jours", de celles dont on peut dire je m'en occuperai quand j'y aurai pensé. C'est à la personne qui accomplit une chose que revient le mérite de la réussite, et non pas à celle qui y a songé la première.

Un homme sage ne dédaigne pas une occasion uniquement parce qu'elle paraît modeste. Si petite soit-elle, mettez votre occasion par écrit, notez les avantages qu'elle offre, examinez-en les possibilités. Elles grossissent parfois quand on les regarde de près.

Les esprits mesquins et peu imaginatifs perdent leur temps à attendre les occasions importantes; l'homme qui réussit emploie le sien à profiter des humbles occasions qu'il trouve sur sa route. Il s'empare des riens et en fait quelque chose de valeur; il y trouve le point de départ de grandes entreprises.

Le monde ne manque pas de gens qui prennent plaisir à tout démolir, mais il y a plus de satisfaction réalisatrice à changer une petite chose en bien qu'à en déclarer mille défectueuses.

L'OCCASION ET LES AFFAIRES

Dans les affaires, l'occasion consiste en une rencontre de certaines circonstances qui, à condition d'être repérées et prises en main par la personne voulue, peuvent contribuer à faire réaliser un bénéfice ou obtenir de l'avancement.

Les affaires existent pour subvenir aux besoins des gens, et ces besoins sont insatiables. Un de comblé deux de créés, d'où la naissance sans fin de nouvelles possibilités. Des tendances et des marchandises nouvelles apparaissent; des conditions différentes obligent à satisfaire de nouveaux besoins; des événements inhabituels offrent des occasions inespérées.

Songeons par exemple au coup de chance de Thomas Edison. En 1862, c'était un jeune vendeur de journaux de 15 ans, à Détroit. Le compte rendu d'une bataille paraît dans un journal. Edison en achète mille numéros à crédit, saute dans un train, vend ses journaux 25 cents chacun aux arrêts de chemin de fer et finit la journée avec $250 en poche, soit un profit énorme. Il vient de découvrir un besoin du public; il décide de le satisfaire, investit des fonds et se met au travail.

Il n'est pas nécessaire d'aller loin pour trouver un point de départ. La chance est souvent à nos côtés. Contrairement à ce que certains croient, il n'est pas obligatoire de changer de travail pour trouver des occasions. On peut y parvenir en dépassant sa capacité nominale de rendement dans son emploi actuel. Un homme sage ne recherche un nouveau milieu de travail que si les possibilités entrevues rendent le changement pratique et profitable.

AVEZ-VOUS UNE IDÉE?

Toute réalisation est en premier lieu une idée dans l'esprit d'une personne qui perçoit une occasion favorable pour améliorer les choses. Vient ensuite la pensée audacieuse, phase qui contribue puissamment à la mise en lumière de toutes les virtualités inhérentes à l'idée.

Il faut avoir l'esprit généreusement ouvert aux notions et aux idées nouvelles. La rêverie peut être une source de plaisir pour le rêveur et profitable à la société à condition de servir à susciter des buts et à stimuler l'effort vers l'action. Lorsque vous songez, ne vous contentez pas d'imaginer des obstacles; prévoyez des moyens de les écarter ou de les tourner.

L'imagination vous révélera amplement d'occasions, mais rappelez-vous qu'il faut revenir au point de départ pour construire une fondation solide sous vos châteaux en Espagne. À la lueur d'inspiration font suite l'examen réaliste et l'action réfléchie.

Pour chacun, une occasion vaut exactement ce qu'il est disposé à en faire. Faut d'avoir un plan quelconque en tête, vous serez comme celui qui aurait un tas de briques sans aucun bleu pour les utiliser. À partir de l'idée, faites-vous une image mentale des avantages à en tirer, des progrès à accomplir, des bénéfices à réaliser ou des satisfactions escomptées. Ensuite viendront les dossiers, les plans, les méthodes et les projets.

FAITES-VOUS L'AVOCAT DU DIABLE

Après avoir couché

Suite à la page A- 7

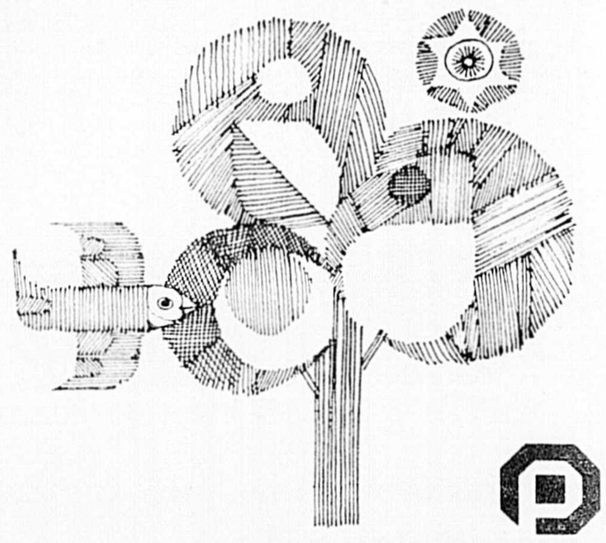
Gardes paroissiales

L'Union régionale des Gardes paroissiales de la région maskoutaine participera au congrès provincial de 1975 qui aura lieu à Alma, les 10, 11 et 12 octobre à Alma.

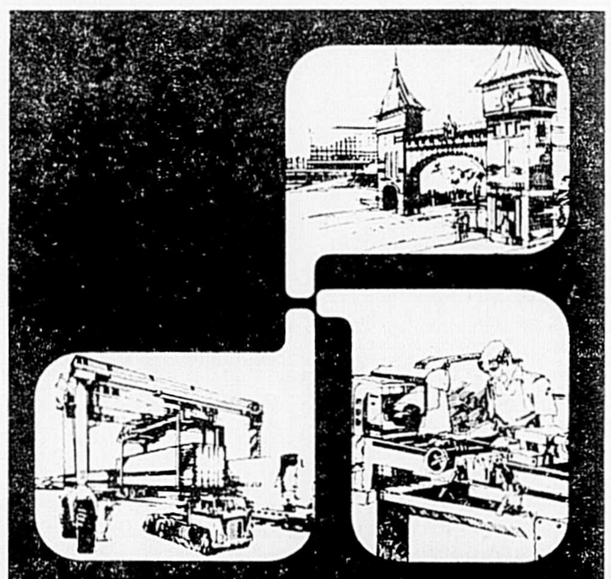
Le mieux-vivre, c'est...
contagieux!
Venez l'attraper chez nous.

DU LUNDI AU MERCREDI: DE 10h. A 15h.
JEUDI ET VENDREDI: DE 10h. A 18h.

GUICHET-PIETON ET AUTO
DU LUNDI AU MERCREDI: DE 9h. A 16h30
JEUDI ET VENDREDI: DE 9h. A 18h.



banque provinciale
LA BANQUE DU MIEUX-VIVRE
1690, rue Girouard
Saint-Hyacinthe, Québec
Lionel Bouchard, directeur



Maskoutains,
on est là pour vous aider!

LA CORPORATION DE PROMOTION INDUSTRIELLE DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE vise surtout à stimuler l'expansion des entreprises déjà existantes tout en attirant de nouvelles entreprises dans notre région.

En d'autres mots, en encourageant et en suscitant l'expansion et l'implantation dans la région maskoutaine de projets industriels, la Corporation procure de l'emploi à bon nombre, peut-être même à vous qui lisez ce message.

Contribuer au rehaussement du niveau de vie de la région et le rendre comparable à celui des meilleurs secteurs industriels du Québec, voilà l'objectif de la Corporation.

Maskoutains, on est là pour vous aider!

M. Guy Desrosiers, Directeur
CORPORATION DE PROMOTION INDUSTRIELLE DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE INC.
1555 rue Girouard suite 306 Saint-Hyacinthe Québec Canada
Tél. (514) 773-4232 Frais d'appel virés
Ligne directe de Montréal 464-0683

Ville de Pierrefonds
10½ %
6-7-8-9-10 ans

Ville de St-Eustache
10½ %
6-7-8-9-10 ans

LÉVESQUE, BEAUBIEN INC.
Valeurs de placement
1395 rue Girouard ST-HYACINTHE tél. bur.: 774-5354
Gérant: Georges Desrosiers
Représentants: Julien Chicoine, Gilles Chartier, Jean M. Phaneuf

Postes à pourvoir

Le Centre de main-d'oeuvre du Canada de Saint-Hyacinthe est à la recherche de travailleurs pour remplir certains emplois dans notre ville et la région. Les intéressés n'ont qu'à se présenter au Centre de Main-d'oeuvre du Canada, situé au 775, de la rue Saint-Dominique Il est inutile de téléphoner.

1134 Diététicien (ne) en chef
1143 Gérant de production
1149 Directeur-adjoint
1171 Assistant-comptable
2147 Ingénieur-mécanicien thermo-dynamique
2165 Technicien en génie industriel
2165 Technicien en métallurgie
2797 Moniteur de conduite automobile
3135 Aide-infirmière
3137 Physiothérapeutes
3155 Technicien(ne) en radiologie médicale
3157 Mécanicien-dentiste
3315 Photograhe
3351 Adjoint-rédacteur en chef de publications techniques
4111 Sténo-dactylo
4143 Opérateur (tricez sur perforatrice de cartes
4155 Commis à la comptabilité des stocks
4195 Commis au service du personnel
5130 Gérant de magasin
5135 Commis-vendeur de chaussures
5141 Vendeur de produits de nettoyage
5171 Vendeurs d'assurance
5172 Agent immobilier
5173 Conseiller en épargne
5193 Vendeur-livreur
6120 Gérant de restaurant
6121 Cuisiniers (es)
6121 Aide-cuisinier (e)
6123 Barmaid
6125 Serveuses
6143 Coiffeur (se) pour hommes et apprenti
6149 Bonnes à tout faire
6149 Dame de compagnie
6165 Repasseur à la main
6191 Femmes de ménage
6191 Concierges
6191 Laveurs de vitres
6198 Laveur(se) de vaisselle
8137 Mouleurs (fonte et acier)
8171 Mouleurs sur machine (plastique)
8228 Classeurs de boyaux
8263 Fileurs de laine
8311 Outilleur-ajusteur
8313 Machiniste
8313 Régleur-conducteur de machine à pantographe
8355 Serveurs de machines à bois
8355 Ouvrier à la machine à goujons
8393 Polisseur d'acier inoxydable
8395 Modeleur de métal
8533 Réparateurs d'appareils ménagers
8541 Ebénistes et apprenti-ébénistes
8551 Gradueur, marqueur, coupeur de patrons de lingerie
8562 Tapissier-garnisseur
8563 Couturières
8573 Mouleurs sur presse à injection (produits plastiques)
8581 Aligneur de roues
8581 Mécanicien de camions
8581 Mécanicien d'automobiles
8581 Mécanicien de boites de vitesses automatiques
8581 Débosseleur
8584 Mécaniciens de machines agricoles.
8585 Mécanicien d'entretien de machines de bureau
8599 Monteur de petits articles métalliques
8781 Charpentier-menuisier d'entretien
8781 Charpentier de bâtiment
8782 Briqueteur ou apprenti-briqueteur
8785 Apprenti-peintre
8799 Ouvrier d'entretien des bâtiments
8799 Installateur et réparateur de brûleurs à l'huile
9175 Chauffeur de camion à benne basculante
9511 Typographe
9533 Conducteur d'installation de réfrigération classe "A"
9533 Mécanicien de machines fixes - classe 4

Le Service de Main-d'Oeuvre agricole du Canada est à la recherche des travailleurs pour remplir certains emplois, concernant le domaine agricole. Les intéressés n'ont qu'à se présenter au Service de main-d'oeuvre agricole du Canada situé dans les locaux de la Fédération de l'U.P.A., au 1775 rue Des Cascades, St-Hyacinthe, au numéro 774-9154.

7181 Ouvriers agricoles en général
7183 Ouvrières en culture maraichère
7198 Cueilleurs de pommes



M. Ernest Darsigny

En témoignage de l'excellent service rendu au public en qualité d'assureur-vie et ce, pour la 20e année, un certificat national de compétence a été décerné à M. Ernest Darsigny, assureur-vie agréé (C.L.U.) par l'association des compagnies canadiennes d'assurance-vie et aussi par l'association des assureurs-vie du Canada.

Le sage sait...

(Suite de la page A-6)

votre idée par écrit, jouer l'avocat du diable: attaquez-la comme l'attaqueraient les personnes qu'elle concerne. En examinant cette idée sous tous ses angles, vous en aurez éprouvé la solidité, sondé les aspects pratiques et prévu les points vulnérables.

Regardez les problèmes bien en face et mesurez vos forces contre leurs difficultés. Assurez-vous qu'il s'agit d'une occasion dont vous pouvez profiter. Il n'y a pas d'animal plus contrarié qu'un chat surveillant une souris par la vitre d'une fenêtre fermée.

L'opération peut se résumer ainsi: localisez le besoin, justifiez-le, vérifiez les difficultés, notez les avantages, réunissez des renseignements et trouver la réponse. Étudiez toutes les possibilités qui existent dans les circonstances données. C'est une attitude défaitiste que de rejeter une idée sous prétexte qu'elle aurait pu être bonne si les choses avaient été différentes. Vous ne pouvez pas faire changer les circonstances de l'occasion que vous avez pressentie par la force de votre désir, mais vous pouvez travailler à les améliorer.

Sans sous-estimer ni surévaluer votre talent, faites une liste de vos capacités par rapport à la tâche envisagée. La compétence d'une personne ne se mesure pas au nombre de choses qu'elle peut faire, mais à son aptitude à concentrer son savoir-faire sur un but à la fois.

Réfléchissez bien à tout. Voici une occasion favorable. Votre résolution d'en profiter doit être nette, concrète et bien arrêtée. Imposez un cadre à votre projet: les plus grands artistes eux-mêmes n'essaient pas de peindre toute la création sur leur toile. Faites-vous une opinion claire de ce qui est nécessaire ou souhaité. Ce peut être une installation ou un système entièrement nouveau, mais il s'agit le plus souvent d'un changement qui consistera à compléter ou à remplacer quelque chose.

S'il vous est impossible de vous représenter clairement ce que sera le résultat, efforcez-vous de juger de sa nature et d'en estimer les effets en en imaginant les répercussions dans les situations où il conduit. N'oubliez pas, dans toute cette opération, d'envisager en plus des problèmes que votre idée doit résoudre, les nouveaux problèmes qu'elle va soulever.

Beaucoup d'excellents projets échouent parce qu'ils arrivent mal à propos. Il y a un moment opportun pour présenter votre idée à ceux qui auront à l'approuver. Dans les jeux de l'ancienne Grèce, ceux qui partaient avant le signal de départ étaient fouettés, mais ceux qui tardaient à partir ne remportaient pas de couronnes.

Des experts sur lesquels on peut compter!



Guy Laberge
Directeur Banque Royale
1205, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe
Québec.

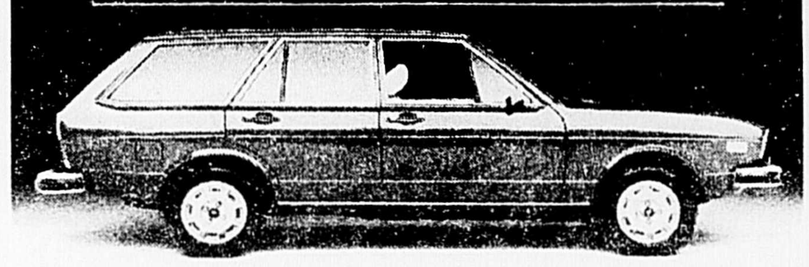


Paulette Trudeau
Directeur Banque Royale
Les Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boulevard Laframboise
Saint-Hyacinthe
Québec.

Demelez-vous de vos affaires...

BANQUE ROYALE
l'équipe d'experts à l'esprit ouvert

Le Fox Wagon Audi.
Tout ce que vous attendez d'un wagon. Plus tout ce que vous attendez d'un Audi.



On s'attend d'un wagon à ce qu'il soit spacieux. Le wagon Fox Audi offre un énorme 53 pieds cubes d'espace.

De l'Audi, on s'attend à des performances. Le wagon Fox Audi fait un incroyable 0-50 en 8.5 secondes.

On s'attend d'un wagon à ce qu'il soit confortable. Le plancher du wagon Fox Audi est complètement recouvert d'une moquette et ses sièges baquets à l'avant ont été dessinés par des chirurgiens-orthopédistes.

De l'Audi, on s'attend à de l'économie. Le wagon Fox Audi tire un presque incroyable 40 milles* de chaque gallon en conduite sur autoroute.

Le Fox Wagon Audi. Une chose à laquelle vous ne vous attendiez peut-être plus.

AUDI FOX WAGON.

*Selon les tests sur les modèles 1975 en conduite sur autoroute et en ville effectués par l'Agence de Protection de l'Environnement des Etats-Unis. Convertis en gallons impériaux.

AUTOMOBILES F.M. INC.
Concessionnaire autorisé - Volkswagen
Vente - Service - Pièce
335 Brunette, St-Joseph
St-Hyacinthe Tél: 773-9643

SERVICE DE LA RÉCRÉATION

Centre Culturel et Récréatif



800, rue Turcot Saint-Hyacinthe **773-8558**

INSCRIPTION COURS DE **NATATION ET ACTIVITÉS SPORTIVES**

22 - 23 - 24 septembre
de 19h.00 à 21h.00

COURS AU PRÉ-SCOLAIRE
(de 3 à 5 ans)
— samedi de 9 à 13 hrs.
— durée 11 semaines
— 8 élèves maximum par cours
— accessoires de flottaison fournies durant le cours
— membre: $15.00, non-membre: $30.00

COURS POUR ENFANTS
(6 à 15 ans)
Lundi au jeudi de 17:30 à 18:30 hrs
samedi de 9:00 à 14:00 hrs
Cours collectifs:
14 élèves et plus,
membre: $5.00, non-membre: $15.00
11 cours
Cours semi-privé:
8 élèves maximum,
membre: $15.00, non-membre: $30.00
11 cours

COURS POUR ADULTES
(16 ans et plus)
Lundi au jeudi de 18:30 à 19:30 hrs
19:30 à 20:30 hrs
Cours collectif:
14 élèves et plus,
membre: $5.00, non-membre: $15.00
11 cours
Cour semi-privé:
8 élèves maximum,
membre: $15.00, non-membre: $30.00
11 cours

COURS DE PLONGÉE SOUS-MARINE
Dimanche de 9.00 à 12.00 hrs
12 leçons de 3 hrs chacune
pratique libre de plongée
jeudi de 23:00 à 24:00 hrs
Tarif: $70.00

CLUB DE WATER-POLO
pour jeunes hommes possédant le **junior** de la Croix-Rouge
âge requis: 10 à 17 ans
samedi de 19:30 à 20:30 hrs
dimanche de 18:00 à 19:30 hrs
Tarif: $20.00 pour l'année

CLUB DE NAGE SYNCHRONISÉE
pour jeunes filles possédant le **junior** de la Croix-Rouge
— lundi - mercredi - samedi - dimanche
— de 17:30 à 18:30 hrs
— Tarif: $20.00 plus carte de membre pour un an.

CLUB DE COMPÉTITION
être âgé de 8 ans et plus posséder une endurance pour exécuter 4 longueurs consécutives.
Classé selon la force et l'âge.
Tous les intéresés(es) doivent se présenter le 16 septembre à 17:30 hrs.
Tarif: $2.00 pour la session.

COURS DE SPÉCIALISATION
— Médaille de Bronze
— Sauveteur junior (conjoint)
— Tarif: $15.00
— Moniteur adjoint
— Tarif: $20.00
Vendredi: de 18:30 à 19:30 hrs.
L'élève devra posséder sa carte de membre.

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE
lundi - mercredi - jeudi de 17:30 à 18:30 hrs
18:30 à 19:30 hrs
Polyvalente H. Delorme
Inscription du 9 sept. au 5 oct.
Coût: $35.00

TENNIS
Lundi - mercredi de 19:30 à 22:30 hrs
Polyvalente H. Delorme
Inscription du 9 sept. au 5 oct.
au Centre Culturel
Coût: individuel: $35.00 familial: $50.00

BALLON VOLANT
Vendredi de 18:00 à 22:30 hrs
Polyvalente H. Delorme
Inscription du 9 sept. au 5 oct.
au Centre Culturel.
Coût: $5.00

BADMINTON
Dimanche - jeudi de 19:30 à 23:00 hrs
Polyvalente H. Delorme
Inscription du 9 sept. au 5 oct.
au Centre Culturel.
Coût: $20.00/28 semaines

COURS DE PATIN FILLES
Dimanche de 11:30 à 12:30 hrs
12:30 à 13:30 hrs
Aréna de St-Hyacinthe
Inscription du 9 sept. au 5 oct.
Au Centre Culturel
Coût: $10.00

LIBRE OPINION

La vie sur les planètes: des constatations décevantes

par Georges Goguen

(Résumé des articles précédents: Dans un premier article, M. Goguen a démontré comment, à son avis, l'astrologie présentée de nos jours est une véritable fumisterie. Pour lui, elle n'est rien d'autre qu'une pensée magique, c'est-à-dire une pensée dominée par l'imagination qui devrait rester le privilège des jeunes enfants et de l'enfance de l'humanité. - Un deuxième article parlait des extra-terrestres et s'interrogeait sur la vie possible sur les autres planètes. Il abordait plus spécialement l'aspect historique de la question en relatant comment dans l'Histoire de l'humanité, cette notion a pu être développée. - Un troisième article complète l'aspect historique de la question en touchant aux XIXe et XXe siècle. Pour M. Goguen, ceux qui croient aux extra-terrestres sont les membres d'une nouvelle religion qui, comme les anciennes, peuple le ciel astronomique de dieux. -

Mais les extra-terrestres peuvent-ils exister? Ce que la science nous révèle à date semble prouver le contraire, les conditions n'étant pas favorables dans notre système solaire. Dans un cinquième article, M. Goguen poursuit son raisonnement sur les chances quasi-inexistantes de vie et ensuite de pouvoir communiquer avec d'éventuelles créatures vivantes.)

***

Les astéroides

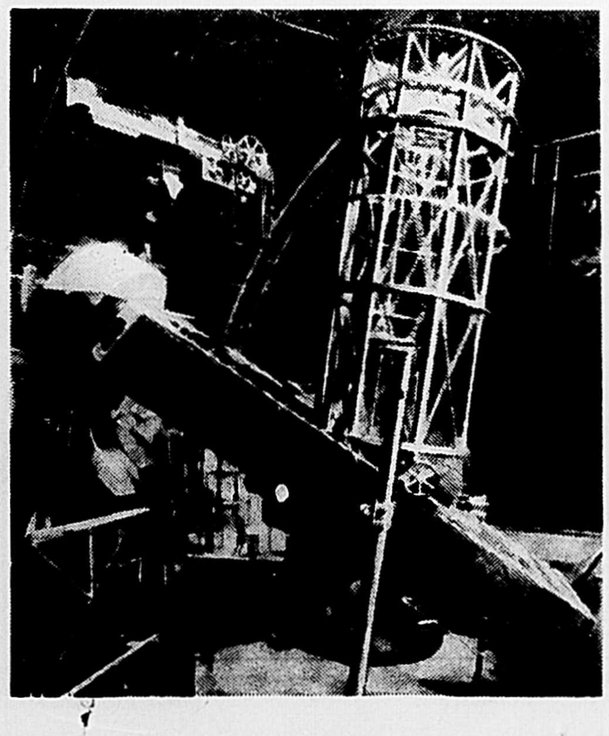
5. - Les Astéroïdes. Le Petit Prince ne venait pas de l'astéroïde B 612; Antoine de Saint-Exupéry, qui a si bien raconté l'histoire de cet extra-terrestre charmant, a dû faire une erreur de calcul car la vie est impossible sur les astéroïdes.



Tel que prévu par la "loi" de Titius-Bode, la plupart des astéroïdes se trouvent situés entre Mars et Jupiter. Il y en a plus de 40,000 ayant plus d'un mille de diamètre, il y en a d'innombrables plus petits que ça, mais limitons-nous à Cérès, Pallas et Vesta, les 3 plus gros, dont voici quelques détails:

	Cérès	Pallas	Vesta
Distance moyenne du soleil (en millions de milles)	257	257	219
Diamètre en milles	470	300	240
Masse en quadrillon de tonnes	850	220	110
vitesse d'échappement			
(en milles à la seconde)	0.33	0.21	0.16

Avec de si faibles vitesses d'échappement, la vie est impossible sur les astéroïdes parce qu'il n'y a pas d'atmosphère.



Le reste du système:

6. - Le reste du système solaire. On sait que tout gaz est constitué de molécules en mouvement, et que chaque gaz a sa vitesse propre les plus légers allant plus vite. Par exemple, à 32°F en vitesse moyenne en milles à la seconde, vous avez l'hydrogène (1.12) l'hélium (.81) la vapeur d'eau (.37) l'azote (.31) l'oxygène (.28) et le bioxyde de carbone (.25) alors que ces vitesses augmentent de 17% à 212°F et de 68% à 932°F. Or, n'était-ce la gravitation tout ce gaz se serait échappé des planètes dès leurs formations. Mais suivant la vitesse requise pour s'échapper à la gravitation d'une planète, et suivant la température du gaz en question, (et suivant la loi de distribution formulée par James Clerk-Maxwell, car il y aura toujours des molécules de gaz qui iront plus vite que la vitesse moyenne) différentes planètes ont perdu ou gardé différents gaz, qu'elles perdront de toute façon à long terme. Entre temps, Jupiter, Saturne, Uranus et Neptune ont conservé leur gaz, incluant l'hydrogène et l'hélium, la terre a perdu son hydrogène et son hélium mais a conservé son oxygène et son azote, Mars et Vénus ont perdu leur oxygène mais ont conservé leur bioxyde de carbone tandis que Mercure, la lune, les astéroïdes et la plupart des satellites avec de faibles vitesses d'échappement, ont perdu tous leurs gaz.

On pourrait tout résumer par le tableau suivant:

En résumé:

À l'inspection de ce tableau il ressort que notre système solaire se divise en trois sections principales: (1) le soleil qui est presque mille fois plus massif que tout le reste du système et qui est composé principalement d'hydrogène et d'hélium. (2) Mercure, Vénus, la terre et son satellite la lune, Mars et ses deux satellites Phobos et Deimos, et les astéroïdes, dont les masses totales sont égales à deux fois celle de la terre, et donty les atmosphères, lorsqu'il y en a, sont composées de gaz relativement lourds tels le bioxyde de carbone, l'oxygène et l'azote et (3), Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune (et leurs satellites) et Pluton, le tout à peu près mille fois moins massif que le soleil et dont les atmosphères contiennent principalement l'hydrogène, de l'hélium, de l'ammoniac et du méthane, à l'exception de Pluton dont on ignore bien des choses. Ces trois divisions s'appliquent aussi à la température de surface bien que la conclusion la plus obvie soit que la température y baisse à mesure qu'on s'éloigne du soleil. Enfin ces trois divisions s'appliquent aussi aux constitutions de ces corps car le soleil est gazeux, les planètes intérieures sont gazeuses et liquides, à l'exception de Pluton qui semble recouvert d'une sorte de glace tout comme les comètes.

Jupiter:

Même Carl Sagan dans l'article Life déjà cité, p. 902, admet qu'il n'y a pas de vie sur Jupiter: "Quoiqu'il en soit, il est probable que des molécules organiques sont fabriquées en quantité significatives sur Jupiter; il est possible que Jupiter est un immense laboratoire qui, depuis 5 billions d'années, opère des expériences en chimie organique pré-biologique."

Et il est clair de ce qui précède que, à mesure qu'on s'éloigne de Jupiter, les conditions deviennent de moins en moins propices à la vie. C'est vrai que si les hommes continuent d'augmenter leurs connaissances au sujet de notre système solaire, ils apporteront des modifications aux données connues présentement, mais ces connaissances ne modifieront pas notre conclusion, à savoir que la vie n'existe pas dans le système solaire ailleurs que sur la terre, car plus les hommes ont approfondi leur connaissance du système solaire, plus la tendance s'est confirmée que celui-ci est hostile à la vie telle que nous la connaissons sur terre. Puisque les extra-terrestres n'existent pas dans notre système solaire, ils doivent ou bien exister ailleurs soit sur des planètes appartenant à d'autres étoiles, dans notre galaxie, ou dans d'autres galaxies, ou bien ils n'existent pas du tout. Regardons donc cela de plus près.

(à suivre)

	Masse	Température	Vitesse d'échap.	Gaz conservés
Soleil	332,945.00000	7,560°F	385.0	H + He
Mercure	.05600	800°F	2.6	NIL
Vénus	.81500	891°F	6.2	CO_2
Terre	1.00000	63°F	6.98	N + O + CO_2
Lune	.01200		1.5	NIL
Mars	.10700	-45°F	3.2	CO_2
Cérès	.00003		.33	NIL
Jupiter	317.88100	-189°F	37.1	H + He + CH_4 + NH_3
Saturne	95.16800	-268°F?	22.0	H + He + CH_4 NH_3
Uranus	14.60200	-293°F?	15.0	H + He + CH_4
Neptune	17.25100	-315°F?	15.0	H + He + CH_4
Pluton	.10070	-351°F?	3.0??	?

DU NOUVEAU... "SUPER MODAL"



Le supermarché en matière de distribution — parce que vous avez le *choix* de la combinaison des modes de transport qui répondent à *vos besoins*.

Jusqu'à maintenant, vous expédiiez vos produits par wagon ou camion, piggyback ou container. Le CN a intégré tous ces modes de transport en un seul service rail-route — de porte à porte, d'un bout à l'autre du pays.

Ce service de transport, nous l'avons nommé "SUPERMODAL". Quels que soient l'importance de votre entreprise, son emplacement, la nature des produits à transporter et le budget dont vous disposez, il a la souplesse nécessaire pour repondre à vos besoins.

C'est un service *global* et fiable. Le CN a l'expérience, le matériel et les *ressources necessaires* à la mise à *votre* profit de ce service — *des maintenant*.

Confiez-nous vos problèmes de distribution et nous leur apporterons la solution super-idéale: la solution supermodale. N'hésitez pas à communiquer avec le représentant "Supermodal" de votre région.

A Ottawa, téléphonez à R. Bissonnette (514) 877-4810
A Quebec, téléphonez a R. Bissonnette (514) 877-4810
A Montreal, téléphonez a R. Bissonnette (514) 877-4810
A Trois-Rivieres, telephonez à R. Lachance (514) 877-4712
A Sherbrooke, telephonez a R. Meloche (514) 877-6582
A Granby, telephonez a R. Meloche (514) 877-6582
A St-Hyacinthe, telephonez a R. Meloche (514) 877-6582
A St-Jerome, telephonez a R. Lachance (514) 877-4712
A Rimouski, telephonez a J. M. Caron (418) 723-1236

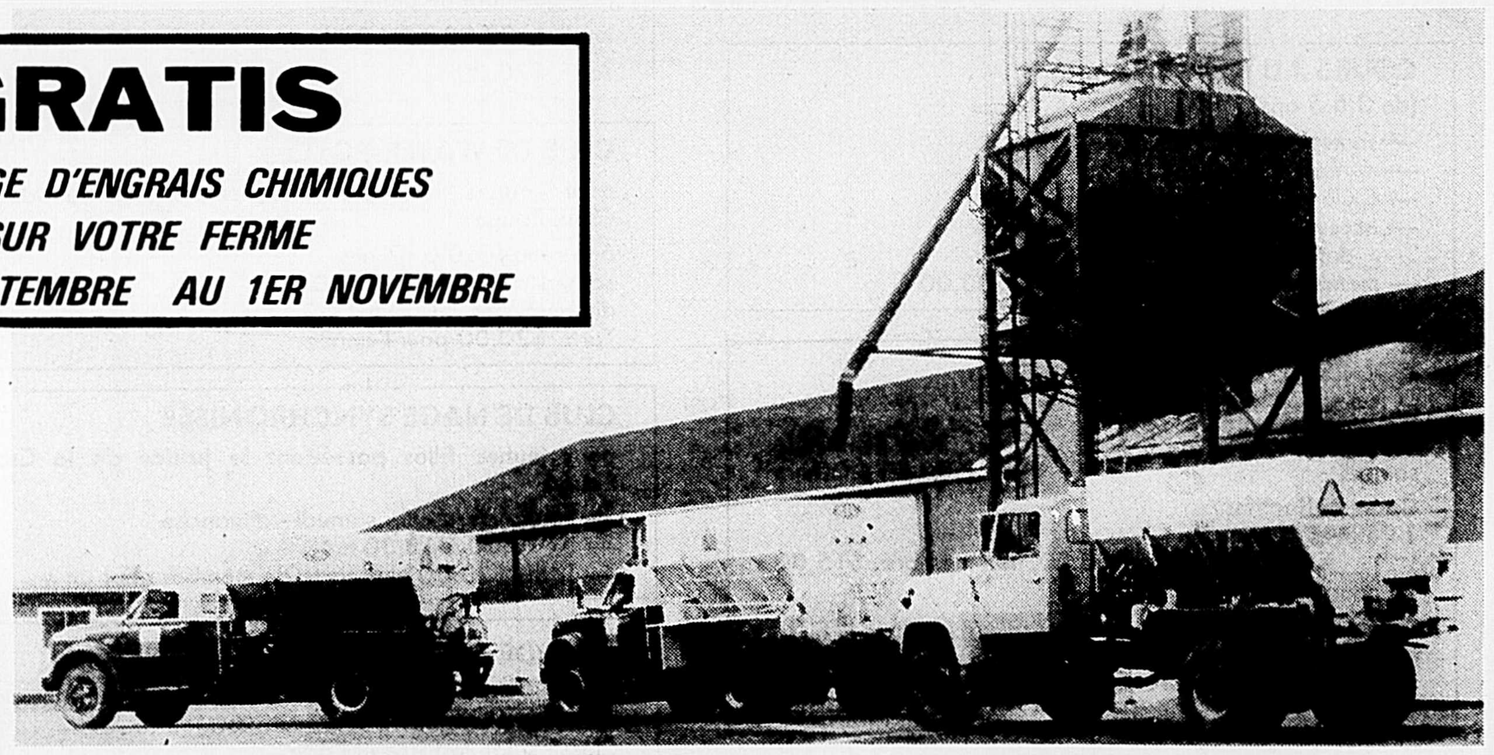
M. R. E. Lawless, vice-président — Marketing Marchandises,
Canadien National,
C.P. 8100, Montréal, Québec H3C 3N4 (Télex 05-25256)
Faites-moi parvenir tous les détails sur le service supermodal, le supermarche de la distribution

NOM _____ POSTE _____
ENTREPRISE _____
ADRESSE _____ VILLE _____
PROVINCE _____ CODE POSTAL _____ TEL _____

CN
Service marchandises

GRATIS

EPANDAGE D'ENGRAIS CHIMIQUES
SUR VOTRE FERME
DU 1ER SEPTEMBRE AU 1ER NOVEMBRE



SPÉCIAL
Boite à grains
J & M
250 minots
Vis hydraulique
J & M
pour engrais
10', 12', 14'.

C-I-L AGROCENTRE ST-HYACINTHE
TÉL: 773-2722 467-1089

C-I-L AGROCENTRE ST-PIE
TÉL: 772-5140

• POUR UN SERVICE RAPIDE • POUR UN ÉPANDAGE DE PRÉCISION
• POUR UNE ÉCONOMIE DE TEMPS ET D'ARGENT

UN SIMPLE APPEL TÉLÉPHONIQUE

ET VOTRE AGROCENTRE C-I-L VOUS SERVIRA

Quelques pages de notre histoire...

L'hôpital S.-Charles de S.-Hyacinthe

(2e étape, 1930-1940)

Dès 1925, la question de reconstruction de l'Hôpital Saint-Charles commença à s'agiter. Bien que muni d'une installation scientifique adéquate, pour l'époque, l'exiguité du local était loin de répondre aux exigences de la population de la région.

Mgr F.Z. Decelles, évêque de Saint-Hyacinthe, avec le conseil général de l'Hôpital, les membres du Bureau médical et M. le maire T.D. Bouchard entreprirent des démarches pour reconstruire au coût approximatif de $ 300,000. En sa qualité de député du comité de Saint-Hyacinthe, Monsieur T.D. Bouchard obtint une subvention de $100,000.

Pour encourager cette oeuvre, la corporation du Séminaire de St-Hyacinthe, céda à des conditions avantageuses un terrain de 600 pieds par 1,000, situé dans la paroisse de St-Thomas d'Aquin, en bordure de la ville, à laquelle ce terrain fut bientôt annexé.

Le tracé des plans fut confié à l'architecte maskoutain René Richer et la construction à Monsieur J.A. Durocher, entrepreneur de Montréal, qui avait déjà construit l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe.



Hôpital St-Charles de St-Hyacinthe, - 1930



Maison St-Antoine de 1895 à 1902 - hôp. jusqu'en 1930

La pose de la première pierre eut lieu le 1er septembre 1928. L'édifice fut élevé à l'épreuve du feu avec ses cinq étages de briques cordonnés de pierre sur une faça de 253 x 54 x 60 de hauteur. A cette partie principale de l'édifice, s'adossa, au nord, une aile de 157 x 54 x 70 de hauteur.

De plus, les bouilloires, la buanderie et le logement des domestiques nécescitèrent un bâtiment particulier de 105 x 52 x 23 de hauteur.

Une fois terminé, l'édifice coûta $628,998.00 soit au-delà des prévisions initiales.

Grâce à la générosité d'une trentaine de bienfaiteurs de la ville et de la région, les chambres privées, le salon des médecins et les salles d'opération furent meublées.

La chapelle fut également aménagée grâce à des dons. Une plaque d'ivoire apposée sur la porte des appartements ainsi dotés rappelait le nom des donateurs.

L'Hôpital neuf ouvrit ses portes le 13 février 1930. Vingt-trois patients, dont dix-sept alités, quittèrent l'ancien hôpital de la rue Ste-Anne accompagnés du personnel hospitalier, soit dix-sept religieuses, dix-huit étudiantes-infirmières et quelques employés. La bénédiction de l'Hôpital eut lieu le 5 juin 1930 par Mgr F.Z. Decelles. Le bureau médical était alors composé des docteurs: Eugène Turcot, président honoraire; J.L.H. Pagé, président; J.A. Viger, vice-président; C.E. Birtz; J.E.A. Collette; Jean Morin; Ovila Desmarais; P.E. Bousquet; E.St-Jacques Jr.; les docteurs E.St-Jacques Sr. et L.A. Beaudry étaient décédés en 1929.

Quels services le nouvel hôpital offrait-il? D'abord, l'hospitalisation confortable de 125 patients dans ses départements de chirurgie, de médecine et d'obstétrique. La première pouponnière comptait dix bassinettes. Au début, il n'y eut pas de département de pédiatre, mais dans chaque département de malades, une petite salle de quelques lits fut réservée aux enfants de l'un ou de l'autre sexe. Ce n'est que vers 1936 que ce service fut normalement constitué.

Le nouvel hôpital était doté de deux salles d'opération, d'une salle de stérilisation, d'un département de radiologie, d'un service de physiothérapie, d'un laboratoire, d'une pharmacie, d'archives médicales et d'une salle d'autopsie.

De plus, l'Hôpital mettait une chapelle à la disposition des malades et du personnel.

L'école des Infirmières, située dans l'Hôpital, offrait aux étudiantes des chambres, une classe, un salon et une salle de démonstration.

Dès la première année le nombre des malades se chiffra à 1415. En 1933, l'Institut était reconnue par l'American College of Surgeon et classée "A" en 1937 par le même organisme. De son côté, l'Ecole des Infirmières s'affiliait à l'Université de Montréal en 1933.

Au cours de la décade qui suivit son inauguration, l'Hôpital consolida ses positions, augmenta ses effectifs et accrut ses oeuvres. DE 1932 à 1936, la moyenne annuelle des malades fut de 1770; de 1936 à 1941, elle atteignit 2311.

A cette dernière date, déjà une nouvelle ère s'annonçait. La deuxième guerre mondiale créait des besoins et imposait des devoirs jusqu'alors inconnus.

En effet, l'Ecole de la Marine, en réunissant à Saint-Hyacinthe, toute une jeunesse pour la former, ne pouvait toujours la garantir de la maladie. Et, pour traiter adéquatement ces jeunes militaires, l'Hôpital Saint-Charles dut songer à ouvrir de nouveaux locaux.

On exploita le sous-sol, les solariums, les galeries; on remania les services et on multiplia les spécialités.

Durant cette décade, le personnel de l'Hôpital eut l'occasion d'être serviable et immensément sympathique en plusieurs occasions, mais il le fut de façon toute particulière dans la nuit tragique de l'incendie du Collège du Sacré-Coeur, le 18 décembre 1938. En quelques heures, 23 victimes du désastre, la plupart très atteintes, envahirent l'Hôpital, entraînant à leur suite parents et amis éplorés.

Souvenir pénible à évoquer que l'angoisse de tant de gens accourus à la recherche d'un être cher, espérant le reconnaître sous de larges masques de pansements et de bandages, défaillant à la pensée qu'ils étaient plutôt sous la cendre et la glace des ruines.

L'aspect spirituel de l'oeuvre était assuré, à l'Hôpital, par un aumônier et parmi les prêtres qui se succédèrent à ce poste, on note: les abbés Pierre Decelles, Gaston Martel, Georges Cabana, futur archevêque de Sherbrooke, Rosaire Mathieu, futur prélat domestique du diocèse de Timmins, Nérée Lévesque, Louis Jodoin, Charles Palmer, etc.

Au début des années 40, faisaient partie du Bureau médical les docteurs A. Perreault, chirurgien, Jules Morin o.r.l., H. Gagnon, médecine générale, C. Dion o.r.l. et ophtalmologie, Guy Pothier, chirurgien.

GILLES BRIEN,
de la Société d'Histoire
Régionale de St-Hyacinthe.

Le Laïcat dominicain recommence

La période des vacances est terminée et le laicat dominicain annonce à la population et à ses membres la reprise de ses activités.

La première réunion mensuelle se tiendra à la chapelle Saint-Vincent, le 23 septembre. Elle débutera à 19h.30 par la récitation du chapelet. Suivra l'homélie prononcée par le père Damien Picard, o.p., et il y aura célébration eucharistique.

Tous les participants sont ensuite invités à la rencontre fraternelle à la salle d'accueil.

DIRECTEMENT DE LA MANUFACTURE

PENMANS

MAGASIN D'USINE

Coin Bourdages et Girouard,
Saint-Hyacinthe

VENTE DE RÉOUVERTURE

après 1 an de fermeture

bat son plein jusqu'au 27 septembre

Réduction allant jusqu'à

60%

- SOUS-VÊTEMENTS pour toute la famille
- DRAPS
- SERVIETTES
- COUVERTURES
- VÊTEMENTS
- TISSUS à la verge

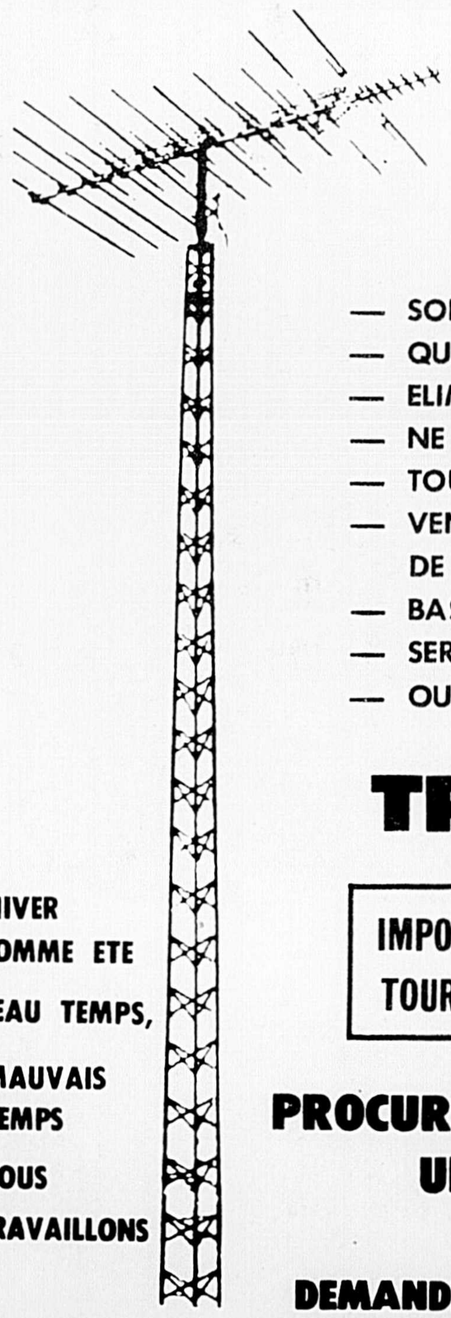
TOUTE VENTE FINALE AUCUN ÉCHANGE
PREMIERS ARRIVÉS, PREMIERS SERVIS

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI au VENDREDI 9h. a.m. à 5h. p.m.
SAMEDI 9h. a.m. à 4h. p.m.

Ouvert au public, bienvenue à tous

TOURS POUR TÉLÉVISEURS



Nous pouvons vous aider à solutionner votre problème de mauvaise réception des émissions télévisées et radiophoniques en installant des tours avec antennes et rotateurs (rotors) à côté de votre maison ou de votre appartement.

— SOLIDITÉ
— QUALITÉ
— ELIMINE LES COULAGES DE TOITURE
— NE REQUIERT PAS D'ENTRETIEN
— TOUTES GRANDEURS DISPONIBLES
— VENTE ET INSTALLATION COMPLETE DE TOURS DE 28', 36, 44', 52', 60' et 68' PIEDS
— BASE EN CIMENT, FILAGE ET ROTATEUR (ROTOR)
— SERVICE DE RÉPARATION SUR TÉLÉVISEURS
— OUVRAGE GARANTI

TRÈS BON PRIX

HIVER
COMME ETE
BEAU TEMPS,
MAUVAIS
TEMPS
NOUS
TRAVAILLONS

IMPORTANT:
TOUR 44' PRÉSENTEMENT DISPONIBLE

PROCUREZ-VOUS POUR LONGTEMPS
UNE BONNE RÉCEPTION

APPELEZ-NOUS
DEMANDEZ NOTRE ESTIMATION GRATUITE

LUSSIER & DION
T.V. SERVICE
Tél.: 774-7539



Service public offert par le bureau d'aide juridique de votre région en collaboration avec votre hebdo.

Si vous êtes sur le point de vous marier, vous n'êtes pas obligé de passer un contrat de mariage. Cependant, si vous décidez de passer un contrat de mariage cela signifie que c'est vous-même et non la loi qui choisirez le genre de contrat de mariage que vous souhaitez entre vous et votre conjoint.

Si vous ne faites pas de contrat de mariage, c'est la loi qui décidera pour vous et vous serez en communauté de biens avec votre époux pour tout ce que vous acquerrez pendant votre mariage. Vous serez alors mariés sous le régime de la société d'acquêts qui s'applique depuis le 1er juillet 1970, aux époux qui n'ont pas fait de contrat de mariage.

Tous les régimes matrimoniaux peuvent être bons et vous devriez consulter la brochure « Les régimes matrimoniaux » publiée par le ministère de la Justice du Québec.

Pour obtenir gratuitement une brochure expliquant la loi de l'aide juridique écrivez au :
Service de l'information,
Commission des Services Juridiques,
1170 Carré Beaver Hall
Montréal.

Dr JACQUES PERRAULT, o.d.
OPTOMETRISTE

EXAMEN DE LA VUE — VERRES DE CONTACT

1706, rue des Cascades — Tél. 773-6045
Saint-Hyacinthe

CLINIQUE DE VARICES DE DOUVILLE

Dr. A. Levine, M.D.
MÉDECIN SPÉCIALISTE
CERTIFIÉ PROVINCE DE QUÉBEC
injection et chirurgie des varices

3985, Boul. Laurier
Douville
774-6503

758, rue des Cascades — Tél. 774-6266

CENTRALE AUTO ELECTRIQUE INC.
CENTRAL AUTO ELECTRIC
S.-Hyacinthe

Nous vendons en gros et détail
Réparation et installation de pièces
sur auto importé, américaine et camion.

Alternateur	Magnéto	Pointe-condenseur
Générateur	Batterie	Bougie-filtre
Démarreur	Essuie-glaces	Bobine d'allumage
Boite de contrôle	Distributeur	Ignition transistor

Vérification de tout ce qui est énuméré ci-haut comprenant l'ajustement avec machine ELECTRONIQUE (KING) pour seulement $8.00

Une usine moderne et 200 emplois!

Comme on le soulignait dans la dernière édition du journal Le Courrier, la nouvelle usine SPICO, spécialisée dans la fabrication de contenants, ouvrira à la mi-novembre, en donnant de l'emploi à quelque cinquante travailleurs.

Il s'agit de Conteneurs Spico Limitée, dont l'usine et le siège social sont situés sur le boulevard Choquette, dans le parc industriel à Saint-Hyacinthe.



Une visite officielle de la nouvelle usine eut lieu la semaine dernière.

Un an après, les premières démarches entreprises par Me Gilles Saint-Pierre auprès de la Corporation de Promotion industrielle de la région de Saint-Hyacinthe Inc. et la Cité de Saint-Hyacinthe, les travaux de construction de CONTENEURS SPICO LIMITÉE ont commencé au début d'août 1975, sur un terrain situé boulevard Choquette, dans le parc industriel de Saint-Hyacinthe.

L'usine moderne et le siège social d'une superficie de 30,000 pieds carrés sont érigés par Construction Mont-Rouge Inc. de Saint-Hyacinthe. Suffisamment d'espace de terrain a été prévu pour permettre l'expansion rapide de cette entreprise qui se spécialisera dans la fabrication de contenants en papier pour l'industrie alimentaire et multiples autres applications. SPICO fabriquera des produits selon le procédé des contenants à joints continus et également selon le procédé "convolute".

L'investissement en capital, machinerie et en équipement dépasse un million de dollars. La participation financière du Ministère de l'Expansion économique régionale s'élèvera à $252,550. Au début, 50 emplois seront créés et ce nombre passera à 100 après six mois et à 200 après 18 mois d'opération.

Selon son président, Me Saint-Pierre, un nouvel agrandissement devra être prévu pour satisfaire la forte demande dans ce domaine et prendre une plus grande part du marché québécois et canadien dans le "Packaging", une industrie à croissance rapide. Comme l'organisation de SPICO possède déjà le personnel-clé requis, les opérations manufacturières pourront débuter avant la fin de l'automne.

SPICO a la ferme intention de s'intégrer totalement au secteur maskoutain. En ce faisant, cette entreprise contribuera efficacement au relèvement économique de la région de Saint-Hyacinthe.

Une autre inauguration, quelques expansions et la relocalisation d'importantes industries locales seront annoncées avant la fin de l'année.



Me Gilles Saint-Pierre, président de la compagnie, signe le livre d'or de la Cité en présence de S.H. le maire Grégoire Girard, M. Fernand Cornellier, député libéral du comté de Saint-Hyacinthe à l'Assemblée nationale; et Me Jacques Sylvestre, président de la Corporation de promotion industrielle de la région de Saint-Hyacinthe.



"La nouvelle usine fabriquera des contenants de toute sorte..."

c'est bon à savoir!



Demander un renseignement au Gouvernement du Québec n'est pas toujours chose facile.

Bien sûr, quand tu sais qui appeler, quel ministère, quel service, des gens compétents seront heureux de t'aider.

Dans le cas contraire, toutefois, ça peut vite devenir compliqué.

Alors appelle ton bureau de renseignements de Communication-Québec. Pour t'éviter tout frais d'appel interurbain, fais le «0» et demande

ZÉNITH 2-6770

Communication Québec

Montréal Appels locaux 873-5264

Si vous pouvez, à 3½ semaines, sevrer des porcelets de 15 lb grâce à Haute Performance, c'est un succès.



- Aide les truies hybrides et les races croisées à réaliser leur potentiel génétique
- Taux de croissance plus rapide et efficacité de conversion alimentaire
- Programme des plus simplifiés: une moulée de début, une de croissance et une d'engraissement
- Porcs en meilleure santé et coût réduit entre la naissance et l'abattage
- Moins de problèmes de pattes chez les truies et les porcs en croissance
- Plus grande capacité de résistance à l'isolement total
- Moins de fumier, donc baisse de frais de main-d'oeuvre
- Adaptation plus facile aux systèmes d'alimentation liquide

Nouvelle moulée Master pour porcs Haute Performance

MLM

LES MOULÉES MASTER
Division Agricole,
Les Moulins Maple Leaf Limitée

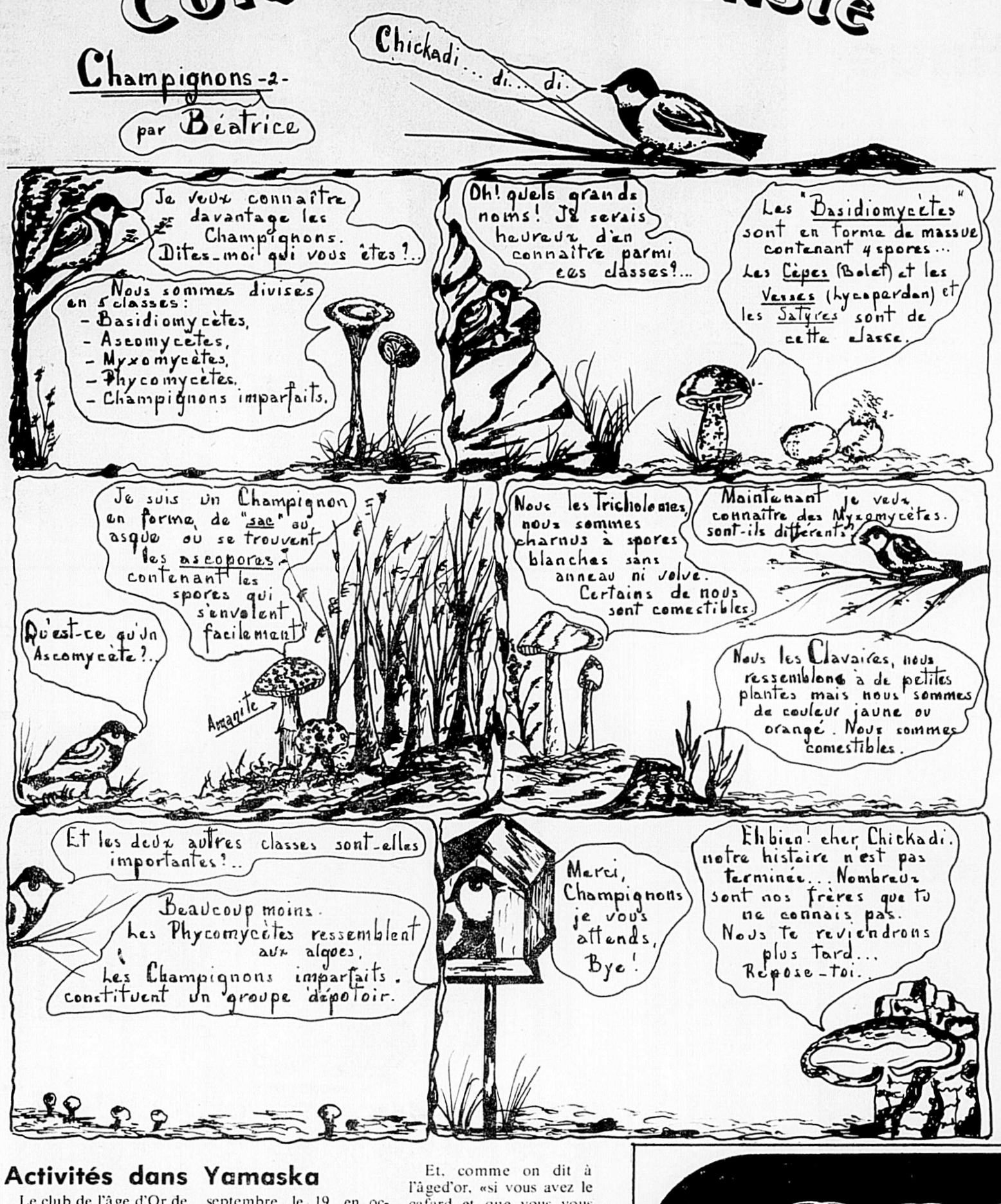
MEUNERIE STE-HÉLÈNE ENRG.

STE-HÉLÈNE, QUÉBEC

Coin du Naturaliste

Champignons -2-

par Béatrice



Activités dans Yamaska

Le club de l'âge d'Or de Saint-Michel d'Yamaska tient à faire connaître l'agenda de ses activités pour la saison à venir.

Ainsi, les soirées canadiennes auront lieu, en septembre, le 19, en octobre le 24, en novembre le 21, en décembre le 19, en janvier 1976 le 16, en février le 20, en mars le 19, en avril le 23, en mai le 21, en juin le 18.

Et, comme on dit à l'âged'or, «si vous avez le cafard et que vous vous ennuyez, il n'y a que l'âge d'Or pour vous amuser. Venez au Pavillon d'Or, avec les Etoiles bleues, pour sûr! vous serez gâtés...»

N'oubliez pas que les modèles 76 coûteront plus chers

Ford MERCURY LINCOLN

LIQUIDATION DES MODELES 75

Nous sommes présentement en mesure de vous offrir un vaste choix de voitures neuves de modèles 75

. Bobcat . Comet . Montego
. Cougar . Météor
. Monarch . Marquis

ECONOMISEZ EN ACHETANT AUJOURD'HUI

JEROME AUTOMOBILES Ltée

7780, Des Cascades, est Saint-Hyacinthe

TEL. 773-6647

VENTE T.V. COULEUR 1976

PHILIPS

(PHILIPS MODULAIRE 4)

TRANSISTORISÉ 100% ET SYSTÈME DE SON

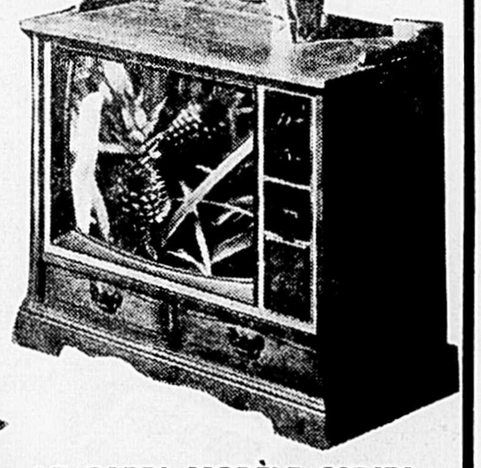
SYSTEME DE SON 1976

Table tournante avec cassette 8 pistes, stéréo muni d'amplificateurs AM-FM avec caisse de son détachable.

Réduit de $150.

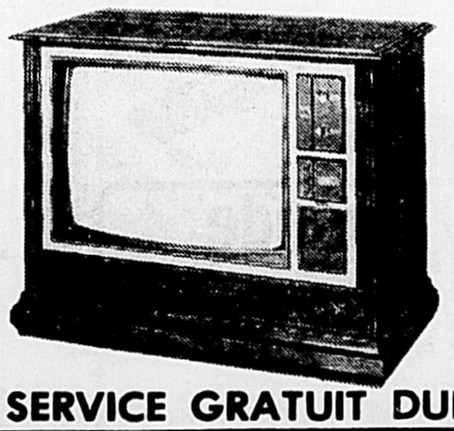
TÉLÉVISEUR COULEUR 26"

Réduit durant cette vente de $200. et plus du prix de détail.



LE WILLIAMSBURG 26P484
MODULAR 4 TRANSISTORISÉ

Ranimant les souvenirs de l'époque coloniale, le télécouleur Williamsburg de 26" est fabriqué de panneaux de bois dur et de placages spécialement choisis dans un fini érable pâle lui conférant toute son authenticité. Traverse festonnée et dosseret à l'avant et sur les côtés pour ajouter cette touche finale. Muni de roulettes dociles. Dimensions (y compris le panneau arrière): L 34", H 30", P 22".



LE CAPRI MODÈLE 26P474
TÉLÉCOULEUR DE 26"

Châssis Modular 4 exclusif - meilleur contrôle de la qualité, service peu dispendieux à domicile. Entièrement transistorisé - pour une fiabilité inégalée. Commande "Autotrac" - règle la couleur, le contraste et la luminosité pour une clarté d'image insurpassable. Bouton "Autocolor" - élimine les problèmes du réglage de 5 fonctions indépendantes. Fini du meuble - panneaux de bois dur avec placages de bois dur choisi, dans un fini noyer méditerranéen naturel. Dimensions du meuble - (y compris le panneau arrière) L 35-½" x H 29 x P22".

SERVICE GRATUIT DURANT LA GARANTIE

GAETAN PALARDY

480, Rue Ste-Louise,

La Providence Tél: 773-1944

mg chaussures



marc guertin

Amitié-Sénégal: une fête qui continue

L'an dernier, lors de la Grande-Première des parents et amis du Sénégal, on a exprimé le voeu de renouveler chaque année cette expérience enrichissante.

Le Comité "Amitié-Sénégal" a tenu compte de ce désir et, le 14 septembre, l'Institut Familial Saint-Joseph accueilla près de 350 personnes intéressées à la Cause sénégalaise. Son Excellent, Mgr Albert Sanschagrin, prévilégia, encore cette année, de sa présence chaleureuse.

La quinzaine de missionnaires en congé ou qui se préparent à partir, donna un ton bien particulier à la fête. Voici les noms des missionnaires:

Frères du Sacré-Coeur:
Bourgouin, Louis-Paul, Montréal
Beauchamp, Rolland, Valleyfield, nouveau
Brodeur, Clément, Saint-Alphone-de-Granby
Deschênes, Paul-Albert, Québec
Jutras, Roger, Nicolet
Latour, Gilles, Valleyfield
Ledoux, Réal, Saint-Hyacinthe, nouveau
Lussier, Jean-Louis, Saint-Joseph
Vincent, Gérard, Saint-Wenceslas

Prêtres diocésains:
Deslandes, Jean, Saint-Hyacinthe
Fafard, Rosaire, Saint-Hyacinthe

Père Jésuite:
Ducharme, Alfred

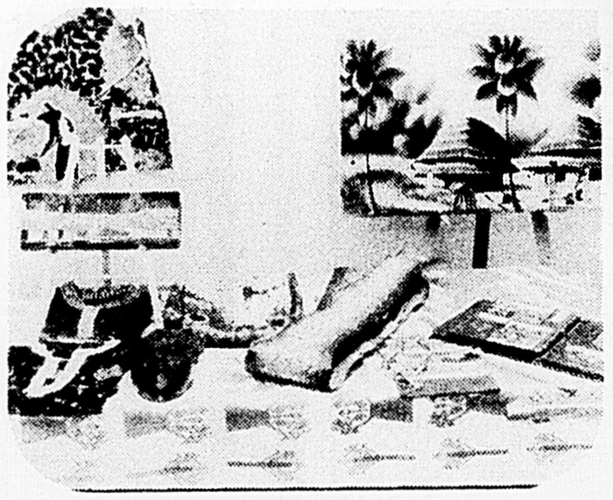
SS. de la Présentation-de-Marie:
Labelle, Esther, Québec

SS. de Saint-Joseph-de-Saint-Hyacinthe:
Blanchard, Solange, Saint-Hyacinthe
Fournier, Lucie, Saint-Alphonse-de-Granby, nouvelle
Granger, Estelle, N.-D.-de-Stanbridge
Messier, Antonine, Saint-Antoine, nouvelle
Pion, Monique, Clarenceville,

Sept prêtres l'assistèrent les abbés Jean Deslandes, Rosaire Fafard, Germain Fafard, Jean-Paul Fafard, Wilfrid Miclette, Paul-André Bernier et le Père Alfred Ducharme, s.j. L'assemblée participa à plein à cette prière universelle.

Le goûter clôtura agréablement la réunion. Les parents et amis se groupèrent; de nouvelles amitiés naissèrent; des connaissances se renfoncèrent. Vraiment, c'est la fête qui se prolonge...!

Le Comité-Sénégal
Soeur Fernande Deslandes
présidente



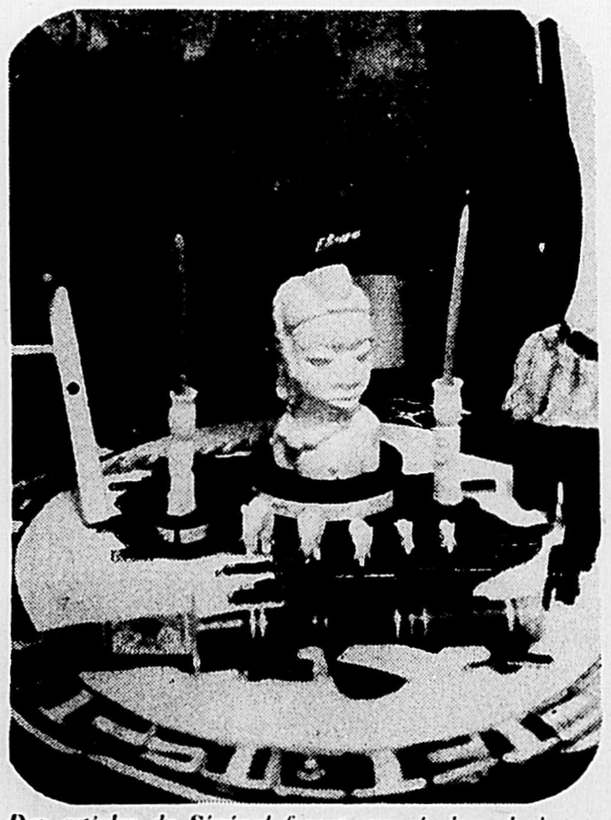
Des pièces artisanales fabriquées par des Sénégalais furent montrées aux visiteurs



S.E. Mgr Albert Sanschagrin, o.m.i., évêque de Saint-Hyacinthe, prit part à la rencontre. On le voit avec Estelle Granger, et Monique Pion, des Soeurs Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe.

Les abbés Jean Deslandes et Rosaire Fafard, grâce à leurs courts métrages sur le Sénégal, voyagent les invités à travers le Pays du Soleil, agrémentant de leurs commentaires savoureux les prises de vue envoûtantes. Ils suscitèrent chez eux le goût de visiter ce paradis terrestre.

Puis, les coeurs se recueillirent pour la concélébration eucharistique présidée par Mgr Albert Sanschagrin.



Des articles du Sénégal furent exposés lors de la rencontre.



Entourant Mgr Sanschagrin, MM. les abbés Rosaire Fafard et Jean Deslandes, et le père Alfred Ducharme, s.j.

Y a pas de problème









Dernier-né des téléromans de Radio-Canada et de Réginald Boisvert, *Y a pas de problème* prend l'affiche au petit écran, le lundi à 20 heures.

Les Brunelle nous invitent à faire connaissance. Hervé et sa femme Sophie sont des gens modestes et heureux de vivre. Quant à leurs trois enfants: Isabelle, Odile et André, ils représentent tout à fait dignement la jeunesse d'aujourd'hui.

Autour des Brunelle, les proches parents, les amis du quartier et de la ville où ils habitent et l'aimable serveuse du casse-croûte où Hervé Brunelle, camionneur de son état, s'arrête pour manger.

En vedette: Lionel Villeneuve (Hervé Brunelle), Janine Sutto (Sophie, sa femme), Marie-Louise Dion (Isabelle), Anne Létourneau (Odile), Louis Poirier (André), Elisabeth Chouvalidzé, (Charmaine Gamache), Gaétan Labrèche (Hercule Gamache) et Luce Guilbault (la serveuse du restaurant). Réalisation de Guy Hoffmann.

A la télévision de Radio-Canada



bon de commande

A RENVOYER A: **LIVRE POUR TOUS**
C.P. 1600 Station Youville, Montréal, Qué., H2P 2W3

Veuillez m'expédier votre
"SÉLECTION SPÉCIALE DE 40 VOLUMES POUR $25.00"

☐ Ci-joint mon chèque ou mandat poste de $25.00

☐ Veuillez porter à mon compte Chargex n° | | | | | | | | | | | | | | | |

☐ Je paierai sur reception (C.O.D.) Prévoir $3.00 de frais de poste supplémentaire

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

"Les défis à relever"

Les officiers du Conseil 960 ainsi que les responsables des principaux comités, rencontrèrent dimanche dernier le père Dame, aumônier diocésain, à la maison Saint-Vincent Ferrier, afin de discuter sur les défis à relever en 1975-1976 dans l'ordre des Chevaliers de Colomb.

Le père Dame commenta les principaux thèmes étudiés lors du congrès des aumôniers des conseils tenu à Cap Rouge les 12, 13 et 14 août.

La discussion porta sur les thème suivants: la stabilisation des programmes, faire l'unité dans l'ordre, le domaine de la fraternité, la journée colombienne, le journal le Colombien, le recrutement et l'intégration: voir à la qualité plutôt qu'à la quantité, le respect de la vie, le troisième âge, l'image des chevaliers de Colomb dans la société.

Après discussion sur ces thèmes, le frère Fernand Ménard, député de district no 25 remercia le père Dame pour son magnifique travail dans l'ordre et invita les membres à suivre de façon assidue les activités du conseil 960.

Après la rencontre, le groupe assista à la messe à la chapelle du monastère et le tout se termina par un succulent souper. Un gros merci au père Dame pour l'hospitalité qu'il a offert aux membres du Conseil 960.

Nous invitons tous les membres du Conseil 960 et leurs amis à suivre les prochaines activités du Conseil 960. Dimanche, 21 septembre, déjeuner communion à 9 heures à la chapelle des mariages au sous-sol de la cathédrale; à 9h.aéé, déjeuner à la salle 960 suivi d'un film sur le pélerinage des handicapés à Lourdes en 1971.

Le lundi 22 septembre réunion mensuelle. Durant cette réunion il y aura 3 sujets à l'ordre du jour:

1. Installation des officiers par le député de district no 25 le Frère Fernand Ménard.

2. Présentation officielle du nouveau drapeau.

3. Session d'information pour les nouveaux candidats et les frères chevaliers. Les dames ou amies des candidats sont admises à cette session afin de mieux connaitre les buts de l'ordre des Chevaliers de Colomb.

Préparation des élections au C.R.S.S.S.

Comme chaque année à pareille date depuis maintenant trois ans, le Conseil régional de la santé et des services sociaux de la région Sud de Montréal (6-C) (CRSSS 6-C) procède actuellement à des élections au niveau de son conseil d'administration.

Le CRSSS est une corporation publique autonome composée de vingt-deux membres désignés par différents corps électoraux. Son secteur d'intérêt est celui de la santé et des services sociaux.

Une de ses principales fonctions consiste à assurer des liens entre la *population, les différentes catégories* d'établissements de la santé et des services sociaux et le Ministère des Affaires sociales.

Les membres qui forment le conseil d'administration d'un CRSSS sont recrutés dans des milieux spécifiques de notre société, soit:

- l'éducation (CEGEP et université)
- les municipalités
- les établissements du réseau
  (centres hospitaliers (C.H.))
  (centres d'accueil (C.A.))
  (centres locaux de services communautaires (C.L.S.C.))
  (centres de services sociaux (C.S.S.))
- les groupes socio-économiques

Les membres de ce conseil d'administration sont nommés ou élus pour deux ans. Un certain nombre de ces membres arrivent cette année à la fin de leur mandat. Le but de la présente élection est d'élire ou de nommer des remplaçants à ces postes vacants.

Cette année, les élections se font au niveau des représentants des centres d'accueil, des CLSC et des CEGEP qui éliront, après consensus, des personnes pour les représenter.

Pour les groupes socio-économiques et les universités, c'est le lieutenant-gouverneur en conseil qui nommera les représentants parmi ceux qui lui seront suggérés. Deux représentants seront nommés pour les gorupes socio-économiques et un seul pour les universités.

Les groupes socio-économiques de la région qui veulent présenter des candidats peuvent le faire en se procurant les formules nécessaires. Ils doivent s'adresser ou téléphoner au directeur général du CRSSS situé dans l'Edifice Montval (7ième étage) au 201, Place Charles Lemoyne à Longueuil (677-8948).

La SDI se...

(Suite de la page A-2)

de $250.000 équivalent à une prise en charge d'une partie du coût de l'emprunt jusqu'à concurrence de $85.000. Également la Société a investi $100.000 dans le capital-actions de cette firme.

Par ailleurs, la Confiserie Comète Limitée, de Saint-Hyacinthe, a accepté une offre d'aide financière de la SDI représentant la prise en charge pendant cinq ans d'une partie du coût du financement des exportations jusqu'à concurrence de $403.000.

Conformément au programme d'aide à l'exportation de la Société, cette entreprise devra augmenter substantiellement ses exportations.

Cette aide financière à la Confiserie Comète s'inscrit dans le programme où l'on retrouve onze entreprises qui bénéficient de montants totalisant $351.202 selon les dispositions de la Loi 21, favorisant le développement industriel au moyen d'avantages fiscaux.

Le chef de l'Opposition en tournée maskoutaine

Me Jacques-Yvan Morin, le Chef de l'Opposition officielle à l'Assemblée nationale du Québec, sera à Saint-Hyacinthe le mardi 23 septembre dans le cadre de sa tournée annuelle des comtés du Québec.

Saint-Hyacinthe constitue une étape importante dans la tournée du premier représentant du Parti québécois à l'Assemblée nationale puisqu'il y consacrera une journée entière.

Dans la matinée, Me Morin se rendra dans les nouveaux locaux du C.E.-G.E.P. Bourgchemin où il s'entretiendra avec les professeurs et les étudiants et rencontrera les dirigeants du campus de même que ceux du syndicat étudiant.

A.F.E.A.S. Sacré-Coeur

La première réunion aura lieu le mercredi 17 septembre à 7h.45 au sous-sol de l'église Sacré-Coeur, sous le thème "Présente à la Société Nouvelle". Une invitation est lancée à tous les membres et à leurs amies qui voudront bien se joindre au groupe. N'oubliez pas, c'est un rendez-vous.

Le Cegep...

Suite de la page A-3

qui comprendra, outre le Directeur Général, un membre du Conseil d'Administration, soit M. Vianney Surprenant, un membre de la Régie régionale, un membre de la Régie du Campus de Saint-Hyacinthe, de deux professeurs désignés par le syndicat du Campus, d'un professionnel non-enseignant désigné par son syndicat, d'un délégué du syndicat du personnel de soutien du Campus et d'un étudiant désigné par ses pairs.

cliche et associés ltée

Représentant

YVES JETTE

2400, rue St-Germain, St-Hyacinthe
Tél.: 774-5702

Bousquet & Bousquet

avocats

Jean-Pierre Bousquet LL.L.
François Bousquet, LL.L.

Heures d'affaires:
ouvert tous les jours et le jeudi en soirée.
755, Du Palais, St-Hyacinthe,
TÉL: 774-6151

MAINTENANT
Ouvert 7 jours par semaine
Restaurant La Marmite
menu spécial sur semaine
livraison à domicile
BAR LA MARMITE
avec orchestre
les vendredis et samedis
sur semaine musique enregistrée
Tél 773-7886
Près des Carrières Saint-Dominique

OUVERTURE
CENTRE D'AUTOS
ADAM
AUTO CENTER ENRG

Spécial
VALVOLINE
QUAKER STATE 19.95 la caisse 0.95 la pinte

-OIL FILTRER FRAM
1.89 chacun
la caisse (12) 1.67 ch.

AIR FILTRER FRAM
PRESTONE 6.80 gallon

780 Des Cascades (Coin Vaudreuil)
Ouvert le samedi de 9h. a.m. à 5h. p.m.
Le soir seulement mercredi au vendredi
de 6h. p.m. à 9h. p.m.

VENTE PRÉSENTATION D'AUTOMNE
COMMENCANT JEUDI LE 18 SEPTEMBRE A 9 HRES
AU COMPTOIR MANUFACTURIER DE TEXTILE LIMITÉE
GRATUIT AUX 200 PREMIERS CLIENTS: UN STYLO AVEC EFFACE

TRICOT POLYESTER ET COTON
Valeur 5.95 Réduit 3.95 la vge

TOILES LEGERES POUR BLOUSES
Valeur 2.45 Réduit 1.75 la vge

NYLON AJOURE POUR BLOUSES
Valeur 4.75 Reduit 2.95 la vge

RATINE DE VELOURS 60 POUCES
en présentation
3.95 la vge
Quantité limitée

POLYESTER IMPRIME 45''
pour robes d'après-midi
en présentation
2.65 la vge

FIL POLYESTER 100 VERGES
Régulier 0.35 la bobine
Spécial 0.25 la bobine

10% d'escompte sur des milliers de verges de coupons

QUADRILLES EPAIS 60''
pour la saison froide, idéal pour jupes et pantalons
Valeur 5.95 à 6.95
Réduit 3.95 la vge

NOUVEAUTÉS
Velcro remplacant les boutonnières
en présentation avec
10% d'escompte

VELOURS COTELE UNI EN COUPON
1.95 la verge
Quantité limitée

VELOURS COTELE IMPRIME
Valeur 3.95, spécial 3.45
Valeur 2.95, spécial 2.45

POLYESTER UNI 60''
pour costumes et pantalons
en présentation
2.45 la vge.

POLYESTER UNI 60''
motif tissé pour robes
en présentation
1.95 la vge

POLYESTER IMPRIME 60''
pour toilettes d'automne
en présentation
3.45 la vge

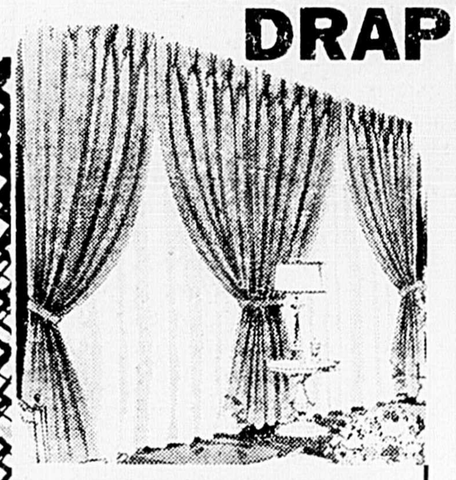
NYLON 60'' LARGEUR
pour habits et housse d'auto-neige, couvertures de piscine, etc.
Valeur 2.95 Spécial 59¢ la vge

IMPRIME PAPIER ''PAPER PRINT''
Dernière nouveauté 60'' pour toilettes et robes longues
en présentation
3.55 la vge

SATIN SUEDE "HI-NOTE"
pour les fêtes qui approchent
en présentation 3.95 la vge

"INTERLOCK" 100% ACRYLIC
doux et soyeux
60'' pour vos toilettes de soirées
en présentation 3.65 la vge

DRAPERIES



CONFECTION GRATUITE
SUR DRAPERIES DE 54'' DE HAUTEUR AVEC TISSU DE
2.98 LA VGE ET PLUS
Toutes nos draperies sont confectionnées avec du fil polyester pour assurer une longue durée

MALIMO IMPRIME
en présentation 3.45 la vge
Confection gratuite sur hauteur de 54 pouces finis

TOILES OPAQUES
Sonesta Exlite
avec ou sans frange
escompte de
30 à 35% Quantité limitée

MALIMO UNI
en présentation 2.98 la verge
Confection gratuite sur hauteur de 54 pouces finis

15 % d'escompte sur couvre-lit

10 % d'escompte sur pole et ferronneries de draperies

Draperies imprimées
à compter de 1.49 la vge

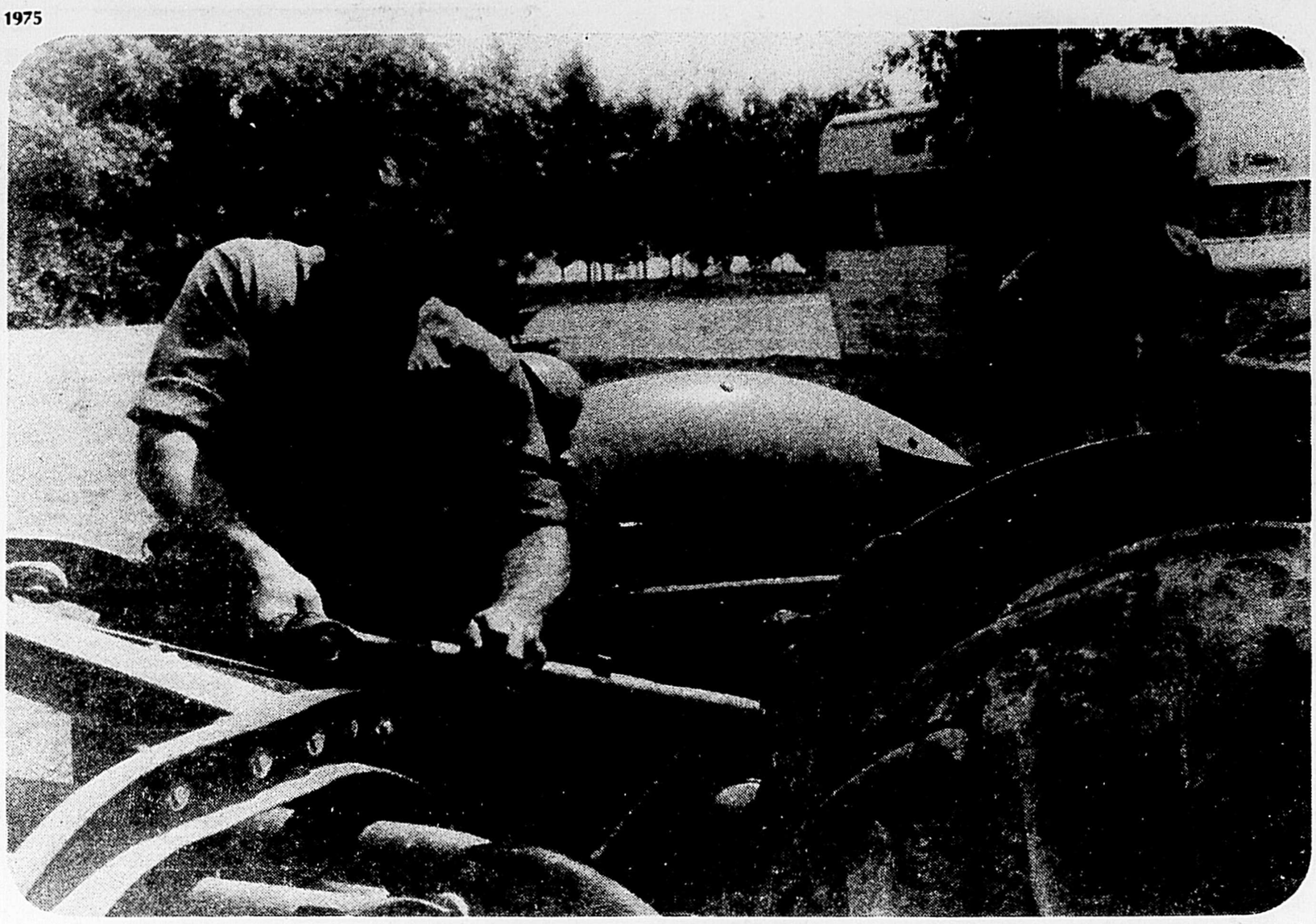
VOYEZ D'AUTRES SPÉCIAUX
SUR DRAPERIES ET ÉCHANTILLONS À NOTRE MAGASIN.

COMPTOIR MANUFACTURIER DE TEXTILE
243 RUE LINDSAY DRUMMONDVILLE, QUE.

ENTREPOT
COMPTOIR MANUFACTURIER DE TEXTILE
166 ST GEORGES
DRUMMONDVILLE QUE

"Il faut partir à point et progresser sans cesse"

- Normand Fontaine



"Mon fils prendra la relève s'il le veut, souligne M. Fontaine, mais à la condition d'être bien instruit. En effet, l'agriculteur d'aujourd'hui est un homme d'affaires qui doit transiger avec diverses parties et négocier à plusieurs niveaux tout en administrant le capital investi au départ."

"Il faut partir à point et progresser sans cesse, étape par étape, en respectant les principes que l'on s'est imposés au départ." C'est en ces termes que s'exprime le récipiendaire de la médaille d'argent au Mérite Agricole 1975, qui nous accueille sur la ferme qu'il exploite à Saint-Marc, au bord du Richelieu.

Les débuts en agriculture de M. Normand Fontaine ressemblent à ceux de nombreux Québécois. C'est en effet sur la ferme familiale que notre homme a entrepris sa carrière il y a 20 ans en faisant l'élevage de porc, activité qui lui permettait d'acquérir une certaine autonomie tout en continuant d'assister son père.

Après son mariage il y a 17 ans, M. Fontaine s'établit sur une terre avoisinante et délaissa l'élevage du porc pour se lancer dans la production laitière. À l'époque, la région avait été décrétée zone critique et le test de brucellose était obligatoire pour tous les troupeaux. C'est donc dans la région d'Asbestos que le jeune agriculteur alla choisir 8 têtes de bétail avec l'assurance et le talent d'un éleveur de métier: l'héridité de l'animal, sa conformation et l'apparence d'un bon tempérament laitier s'imposaient déjà comme des critères essentiels pour M. Fontaine. Mais pour devenir producteur de lait nature, il fallait augmenter le quota de son père qui pouvait ensuite lui en céder une partie et assurer à chacun un revenu décent, ce qui fut fait, un autre producteur laitier était donc lancé en affaires.

Depuis, les améliorations se sont succédées et M. Fontaine dirige une entreprise qui compte maintenant 85 vaches dont 45 laitières, et 350 arpents de terre répartis comme suit: 90 en grains mélangés, 50 en blé, 60 en maïs, 70 en luzerne et le reste en pacage pour les animaux.

Les constructions originales ont toutes été refaites et le nombre de vaches a augmenté graduellement. "J'ai eu la chance, dit M. Fontaine, de transiger avec un commerçant honnête: j'achetais des animaux enregistrés, mais non contrôlés et non classés que je pouvais faire classer par la suite."

La régie du troupeau, voilà le secret: M. Fontaine pratique le contrôle laitier depuis le début. "C'est le seul document valable pour évaluer le bétail, assure l'éleveur, et le meilleur guide pour un programme d'alimentation à long terme." L'insémination artificielle se pratique à 85% dans ce troupeau; là encore, M. Fontaine tient à certains principes établis: "n'acquérir que des animaux pur sang, même s'il faut investir davantage au début. De toute façon, poursuit-il, les soins à donner demeurent les mêmes après l'acquisition de l'animal. L'alimentation exerce une influence directe sur la production du lait et on doit sans cesse veiller au confort et à la santé de la vache. Avec un animal pur sang cependant, on peut compter sur la valeur de la bête et tirer un revenu additionnel de la vente du bétail." Les chiffres parlent d'eux-mêmes; la moyenne de lait se situe à 16,300 lb et l'une des vaches détient une moyenne de 28,000 lb de lait par année. C'est donc dire que M. Fontaine insiste autant sur la conformation que sur la production de son troupeau.

Second principe: le contrôle laitier. Troisièmement, on doit effectuer un classement de son troupeau. Pour conserver le potentiel de la race, M. Fontaine s'efforce de tenir compte de la généalogie, lors de l'accouplement et de conserver une consanguinité du côté du père ou de la mère. Il utilise la semence des taureaux inscrits au Centre d'Insémination artificielle de St-Hyacinthe et celle de taureaux de l'Ontario et des États-Unis évitant dit-il, de mettre tous ses oeufs dans le même panier. Enfin, après avoir déployé autant d'efforts pour atteindre un tel potentiel, M. Fontaine estime qu'il faut participer aux expositions pour susciter autour du troupeau une publicité qui assure un maximum de revenu. On ne compte plus les rubans et trophées remportés au cours des diverses démonstrations de bétail auxquelles le troupeau de M. Fontaine a participé. Ce dernier, en plus de participer comme spectateur a été juge lors de nombreux concours.

L'auto-approvisionnement se pratique à haute échelle sur la ferme Belfontaine. Deux ans après son établissement définitif, M. Fontaine et son père ont loué une ferme de 92 arpents et le jeune agriculteur a doublé la superficie de son étable. Il y a 7 ou 8 ans, ils se sont portés acquéreurs de cette ferme et 6 mois plus tard, ils louaient la terre qui séparait leurs deux exploitations. Au printemps dernier, M. Fontaine a acquis la moitié de terre qui avait appartenu à son père. C'est ainsi que l'on peut tirer de la culture toute l'alimentation nécessaire au troupeau sauf quelques suppléments, et vendre l'excédent, dont du blé, destiné à la consommation humaine, du maïs-grain et du foin.



Belfontaine est une belle ferme laitière de 350 acres, dont 270 en culture et le reste en pacage pour les animaux, avec un troupeau pur sang de rece Holstein de 85 têtes dont 45 vaches adultes.

On conserve le maïs dans les deux silos édifiés à cette fin et le fourrage dans les granges. Avec les conditions climatiques exceptionnelles de cet été, on a effectué la 3e coupe le 25 août et on prévoit en faire une 4e dans quelques semaines. On utilise des semences certifiées, les herbicides ainsi que le fumier de ferme que l'on complète par de l'engrais chimique graminé. On a ajouté régulièrement de l'azote liquide dans le maïs. On effectue la rotation des cultures, soit 2 ans de maïs suivi d'un an de blé qui sert de plante-abri à la luzerne.

Les améliorations à venir concernent le drainage que l'on veut poursuivre, l'agrandissement de l'étable qui avait déjà subi des transformations pour permettre la libre circulation du jeune bétail et des vaches sèches, ainsi que la culture industrielle que l'on voudrait intensifier. La mécanisation c'est bien, mais M. Fontaine estime que l'achat de chaque appareil doit être justifié par un besoin réel. Ainsi la traite et le nettoyage de l'étable de même que l'ensilage sont mécanisés, mais on a recours aux services d'un voisin quand vient le temps de battre le grain.

Les problèmes actuels en agriculture? Il y en a, dit en souriant M. Fontaine. La relève s'avère une question cruciale en ce moment. Qui veut travailler 7 jours par semaine de nos jours surtout avec les conditions plutôt avantageuses qu'offrent la plupart des autres domaines où les jeunes choisissent de travailler. Les instituts agricoles offrent des cours valables mais M. Fontaine remarque une faille sérieuse; on admet au cours deux classes d'étudiants, les fils d'agriculteurs et les autres. Les premiers savent à quoi s'attendre alors que les seconds doivent souvent se départir, dès leur premier stage à la ferme, des illusions et de la vision idéaliste qu'ils avaient jusque-là entretenues sur la vie agricole.

Les aspirants devraient donc effectuer avant leur entrée à l'Institut un stage qui leur permettrait de prendre un contact réel avec l'agriculture et qui éliminerait dès ce moment les candidats qui se révèleraient inaptes.

"Mon fils prendra la relève s'il le veut, souligne M. Fontaine, mais à la condition d'être bien instruit. Aujourd'hui l'agriculteur est un homme d'affaires qui doit transiger avec diverses parties et négocier à plusieurs niveaux tout en administrant le capital investi au départ.

J'ai la très grande chance de pouvoir compter sur un employé consciencieux, à qui je peux me fier entièrement jour après jour, même si je dois quitter la ferme pour quelque temps. Tous les agriculteurs ne jouissent malheureusement pas d'un tel avantage, et nous manquons actuellement de technologistes qualifiés.

La mise en marché du produit agricole accuse de nombreuses lacunes. On ne peut en vouloir au consommateur qui regimbe en voyant augmenter le prix des produits qu'il paie déjà assez cher. Actuellement, il y a trop d'argent livré à l'intermédiaire qui coupe le profit de l'exploitant et fait augmenter le coût à la consommation."

Comme de nombreuses exploitations agricoles, celle de M. Fontaine est familiale. Mme Fontaine occupe une fonction précise, celle de comptable, et si les décisions se prennent à deux, toute l'administration demeure entre ses mains. Après avoir éprouvé quelques difficultés à s'adapter à ce genre de vie, elle est fière d'avoir participé à part entière et non comme second violon à la réussite de l'entreprise Belfontaine. "Avec de jeunes enfants et sans employés, tout ne fut pas toujours facile." Aujourd'hui elle peut plus sereinement tenir la comptabilité, s'occuper de son potager, et participer aux activités de l'association féminine dont elle fait partie. Elle prête main forte à son homme qui assume les activités extérieures qu'implique une telle entreprise. En effet, M. Fontaine est président de l'Association Holstein du Québec et président du club Holstein du district de St-Hyacinthe, le président fondateur de l'Association des cercles d'amélioration du bétail de la province de Québec et président actuel de la section du comté de Verchères pour cette même association. Président de la société d'agriculture du comté de Verchères, il est également membre exécutif de la société agricole du district de St-Hyacinthe. Il assume également la présidence de la mutuelle de la paroisse de St-Marc ainsi que la présidence des loisirs de St-Marc. Membre du Club Optimiste et de l'Union des Producteurs agricoles, il est également juge officiel de l'association Holstein.

Tout cela implique de nombreuses réunions et des déplacements fréquents. Bien épaulé on réussit à arriver, d'autant plus que les enfants qui grandissent prennent une part de plus en plus active dans l'affaire. Line, 15 ans a travaillé cet été comme secrétaire à l'exposition de St-Hyacinthe; membre, tout comme son jeune frère, des Jeunes Ruraux elle a participé avec succès à quelques concours. Patrick âgé de 12 ans connaît toute la routine de la ferme; il connaît chaque vache et assume sa part des travaux puisque cette année il a fait tout seul une bonne partie des foins. Il détient 2 premières places à des cours de jeunes éleveurs et vient de remporter le 2e prix à l'exposition de St-Hyacinthe.

Loin de se reposer sur ses succès actuels, M. Fontaine regarde vers l'avenir et, appuyé par les siens, il compte bien donner à son entreprise l'essort d'une petite industrie intégrée au contexte actuel du Québec.



À l'instar de nombreuses exploitations agricoles québécoises, celle de M. Fontaine est familiale. Mme Fontaine y occupe donc une fonction précise, celle de comptable. Ainsi, même si les décisions se prennent à deux, toute l'administration demeure entre ses mains. Par ailleurs, bien qu'elle ait éprouvé quelques difficultés à s'adapter à ce genre de vie, aujourd'hui elle est fière d'avoir participé à part entière et non comme second violon à la réussite de l'entreprise Belfontaine.

Qu'on me pardonne!



par Fernand Cornellier député du comté de Saint-Hyacinthe, à l'Assemblée nationale

Dans ma chronique, publiée dans Le Courrier le 27 août dernier, intitulée "Que reste-t-il à dire", une erreur typographique, dont je suis le seul responsable, je l'avoue bien modestement, m'a fait donner un renseignement faux. Traitant de la qualité du sol dans le Parc industriel, j'ai écrit - par erreur - que la capacité portante du sol à St-Hyacinthe était de 300 livres au pied carré, alors que j'aurais dû écrire "800 livres". En effet, à la suite d'études et de sondages effectués par des firmes d'ingénieurs, il a été établi que la capacité portante du sol était de 800 livres et atteint 1200 et même 1500 livres au pied carré dans certains secteurs.

Si la nature du sol dans le Parc industriel exige la mise en place de pilotis dans la construction de certaines usines lourdes, il n'en est pas moins vrai que le Parc industriel peut accomoder une multitude d'entreprises de toute sorte. D'ailleurs, plusieurs industries se sont établies à St-Hyacinthe qui n'ont pas rencontré de problèmes majeurs lors de leur construction. Qu'il me suffise de rappeler celles qui ont choisi de s'établir à St-Hyacinthe depuis environ un an, Les Produits Chimiques G.H. Ltée, Catana Ltée, Infranor Canada Ltée, ABF Ltée ainsi que Spico Ltée. Ces deux dernières devraient entrer en opération très prochainement, leur usine étant actuellement en construction.

Il est donc indéniable que St-Hyacinthe a une vocation industrielle et le développement de notre Parc en est une preuve indiscutable. On me pardonnera donc l'erreur bien involontaire que j'ai commise dans un article précédent.

PLEIN LA GUEULE

(Ce titre est la traduction française du film "Longest Yard"... une histoire de football).

La démagogie, le mensonge, la stupidité et le ridicule ne tuent pas nécessairement... A preuve, l'action insensée de George Springate, député de Ste-Anne, associé depuis quelques "matches" au poste anglophone CFCF, dans sa lutte contre la loi 22.

Mon collègue, M. Gilles Houde, député de Fabre et adjoint parlementaire du Ministre du Tourisme, de la Chasse et de la pêche, a publié la semaine dernière un communiqué - tout comme d'autres députés d'ailleurs - qui a été largement diffusé par les postes de radio et de télévision et par les journaux. J'endosse pleinement l'attitude de M. Houde. Voici en quels termes il a exprimé son opinion.

"Plein la gueule Springate et CFCF tentent une échappée, frappent des coups bas en courant hors-l'aile, mais je suis persuadé que la population, sans même avoir à tenir un "caucus", les jugera hors-jeu et finira par les plaquer."

"Nous comparer à la Russie et au régime d'Adolphe Hitler est une insulte grave envers les Canadiens et les Québécois. Ceux et celles qui ont voyagé à travers le monde, ceux et celles qui ont vécu les atrocités des guerres, savent qu'ici, au Canada et au Québec, nous sommes dans un pays extraordinaire et plus que libre. Cette liberté est tellement grande que George Springate et CFCF s'en gargarisent "plein la gueule".

"J'ai la ferme conviction que malgré les bottés de Springate et CFCF, les dernières verges ne seront jamais franchies et que toujours le Québec sera la Belle Province."

Et je pourrais ajouter que le Québec gardera toujours son caractère français et que la culture québécoise continuera à s'épanouir n'en déplaise à Springate et CFCF qui, somme toute, ne représentent qu'une bien faible minorité des anglophones et des groupes ethniques. En effet, il sont de plus en plus nombreux les concitoyens anglophones de M. Springate qui désapprouvent sa conduite et qui sont dégoûtés des méthodes qu'il utilise. Ses mensonges, ses injures, son chantage ne le grandissent pas dans l'opinion publique.

Peut-être se croit-il brave et courageux d'avoir entrepris cette campagne raciste et bassement démagogique, mais il le serait bien davantage de démissionner de l'équipe libérale.

Assemblée au Christ-Roi

La première assemblée du Cercle de l'A.F.E.A.S. Christ-Roi aura lieu le mercredi 17 septembre à 20 h.

Toutes les dames et demoiselles intéressées à devenir membre sont invitées à se joindre à celles qui le sont déjà. Le Cercle leur souhaite la bienvenue.

L'A.F.E.A.S. reprend à N.D.S.S.

Les dirigeants du cercle de l'A.F.E.A.S. de N.D. du Saint-Sacrement annoncent la reprise des activités.

La première réunion aura lieu le mercredi 17 septembre à 19h.30. Toutes les intéressées sont les bienvenues.

Problème no 49

10 lettres cachées

THÈME

Le verre

MOT-MYSTÈRE

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A	concave	F	I	R	T
abrasif	cristal	fabrication	inégal	raide	tain
acide	cuivre	fer	L	réfraction	tour
affiné	cuve	feu	lamé	S	transparence
B	D	fondu	M	sable	V
bain	dépoli	fonte	marié	sécurité	vase
bassin	dessus	four	N	sienne	verre
blanc	dureté	G	norme	silice	verrerie
C	E	glace	P	sombre	vitreux
collé	effort	gravé	pot	strass	vitrifié
colorant	étau		pyrex		

La réponse du problème précédent: limaçon

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	E	R	A	I	D	E	S	S	U	S	C	C	C	E
2	R	I	N	E	G	A	L	M	D	I	C	O	U	R	E
3	X	E	F	I	C	E	I	N	A	M	L	N	V	V	O
4	E	L	F	I	F	N	O	S	T	L	N	I	A	T	E
5	R	O	R	F	R	F	E	N	E	O	U	R	C	L	R
6	Y	E	O	N	F	T	A	R	I	C	G	A	B	E	B
7	P	R	V	O	O	R	I	T	A	S	U	A	T	E	M
8	T	G	N	A	O	I	A	V	V	P	S	R	L	T	O
9	I	T	L	L	C	C	T	I	E	I	S	A	I	A	S
10	E	L	O	A	I	N	S	C	E	R	T	N	B	T	E
11	N	C	O	R	C	T	O	N	A	S	R	R	A	T	E
12	V	O	B	P	R	E	N	C	I	R	A	E	E	R	R
13	P	A	R	A	E	E	I	R	U	S	F	R	R	U	T
14	F	O	S	M	I	D	C	O	I	E	U	E	O	I	X
15	O	S	T	E	E	N	T	F	U	D	V	F	R	N	E

Première session pour les adultes

Le Service de l'Education des Adultes de la Commission scolaire régionale de l'Yamaska rappelle aux intéressés que sa première session de cours débutera le lundi 29 septembre et qu'on peut encore s'y inscrire...

Les cours suivants, sanctionnés par des diplômes officiels du ministère de l'Education, sont dispensés: Formation générale du préscolaire au secondaire V inclusivement... Conversation anglaise à tous les niveaux...

Le Service offre aussi des cours de Bricolage pour hommes & femmes, Psychologie de l'enfant, Soudure pour tous, JEspagnol, Danse, Emaux sur cuivre et quelques autres.

La plupart de ces cours sont gratuits et ne comportent que de minimes frais d'inscription...

On peut s'inscrire encore, en s'adressant, le soir, à la Polyvalente Hyacinthe-Delorme, de Saint-Hyacinthe, où à la Polyvalente Beloeil; le jour, au Bureau Du Service de l'Education des Adultes, 2270 Mailhot à Saint-Hyacinthe... Pour renseignements: composez à Saint-Hyacinthe, le jour 773-8401 et le soir 773-8403... et à Beloeil: le soir 467-0260.

N.B. Pour les cours académiques et de conversation anglaise, on pourra également s'inscrire sur place lors de l'ouverture.

Reprise du Laïcat franciscain

La première rencontre du Laïcat franciscain aura lieu le 21 septembre à la Chapelle des mariages de la cathédrale à 14h.

Tous les membres doivent se faire un devoir d'assister à cette première réunion importante.



ROLMEX

le plus important laboratoire en médecine de source naturelle d'amérique

Les laboratoires Rolmex possèdent maintenant 13 années d'expérience en médication de source naturelle. Des milliers de personnes apprécient, chaque jour, leurs produits et les services qu'ils rendent.

Un personnel hautement qualifié, des laboratoires des plus perfectionnés permettent à nos conseillers de vous apporter une aide précieuse pour conserver votre santé.

Les produits Rolmex sont distribués dans votre région par notre conseiller:

M. Claude Claing, Gérant
2000, rue Lussier, St-Joseph
St-Hyacinthe, Qué Tél.: (514) 773-2632

M. Maurice Cordeau
1495, Lussier, St-Joseph
St-Hyacinthe, Qué. Tél.: (514) 773-3523



Horizon santé, revue trimestrielle, vous invite à lire ses pages qui vous aideront à maintenir votre santé mentale et physique.

ROLMEX INC.
Varennes, Qué. tél.: 866-6318

Initiation aux "RELATIONS HUMAINES"

VOUS QUI...



Yvon PROVOST
animateur

Manquez de CONFIANCE en VOUS
Manquez de COURAGE D'ENTHOUSIASME
Subissez votre travail, refusez les promotions
Etes (supposément) né pour un PETIT PAIN
Endurez votre VIE plutôt que la Vivre
Souffrez de TIMIDITE - de Gêne
Craignez de faire rire de Vous, de vous AFFIRMER
Notez un certain vide dans votre Vie...
Etes incompris - manquez d'amis etc., etc.
Notre cours "Initiation aux Relations Humaines"
est fait sur mesure pour vous.

AUCUN CONTRAT À SIGNER

Vous voulez vivre pleinement votre vie

RENDEZ-VOUS

AI-JE BESOIN DE CELA, MOI?

Quels sont les buts de ce cours?

POUR CORRIGER	POUR ACQUÉRIR
Attitude défaitiste	Confiance en soi
Faiblesse morale	Volonté ferme
Inconstance	Persévérance-ambition
Nervosité-insomnie	Détente-repos
Gêne, timidité	Assurance-confiance
Anxiété-angoisse	Sérénité
Peur du ridicule	Maîtrise de soi
Indécision	Esprit de décision
Attitude négative	Attitude positive
Solitude-routine	Amitiés-initiative



Sylva BERGERON
président

Se rendre compte que:

VOULOIR C'EST POUVOIR

LA RÉPONSE EST À VOUS,

VENEZ PRENDRE CONNAISSANCE DE NOTRE METHODE

MARDI SOIR 23 SEPTEMBRE À 8 HEURES P.M.

SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB

795, RUE DU PALAIS - SAINT-HYACINTHE

INSTITUT DE CULTURE PERSONNELLE DU QUÉBEC INC.

242, rue Lafayette
Ville Laval (Qué.)

N.B. SI IMPOSSIBLE DE VENIR LE 23 SEPTEMBRE, VENEZ, SANS OBLIGATION LE 30 SEPTEMBRE

Certificat de culture personnelle remis à la fin du cours, Institut détenant un permis du ministère de l'éducation.

VENTE TORNADE

DU 18 AU 27 SEPTEMBRE

COMBATTEZ L'INFLATION PROFITEZ DES RABAIS

20 à 50%

NOTRE DEVISE:
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS

AU SOUS-SOL

DRAPERIE 45" de largeur

Rouge, vert, bleu
Viscose de très belle qualité
Style "Acadia"

Rég: 3.29 Prix tornade 1.98

COUVRES LIT PIQUÉS

"Acadia" double fortrel

Motifs aux couleurs gaies

Rég: 45.98
Prix tornade 29.98

FILET 45" de largeur

Toutes les couleurs disponibles
fait de polyester

Prix tornade: 69c

TABLE DE FORTREL

Prix tornade: 1.98 la verge

SERVIETTES CANADIENNES

22 x 45
Prix tornade: 1.98

COTTON FRIPPE 36"

Prix tornade: 98c

COTTON FORTREL UNI 45"

Prix tornade: 98c

COTTON A DRAP FLETTE OU COUPONS

54 x 75
Prix tornade: 3.98 le coupon

39 x 75
Prix tornade: 2.98 le coupon

Lainage à carreaux

54" de largeur

Rég: 7.98
Prix tornade: 3.98

FILET de 108" de largeur

Très bel assortiment de qualité et de couleurs

Prix tornade: 1.49

FORTREL IMPRIMÉ

54" de largeur
balances de lignes,
première qualité,
très grand choix

Rég: 8.98 Prix tornade: 4.98 la verge

ACRYLIQUES POUR COSTUMES

58" de largeur
lavable à la machine

blanc-bleu, blanc-brun
blanc-noir, blanc-rouge vin
et blanc-vert

Rég: 7.98 Prix tornade: 3.98

SET DE DRAPS

"CAPRI" 100%, coton, 4 morceaux
multicolores sur fond blanc

Prix tornade: 15.98

NAPPES "HERITAGE"

52" x 70" à carreaux
50% toile / 50% cotton

Prix tornade: 3.98

CHEZ B. ST-GERMAIN
VOUS ÊTES ASSURÉS DE
LA QUALITÉ

AU SOUS-SOL

PYJAMAS, BABY DOLL, JACQUETTES
Tous réduits de 30% D'esc.

RIDEAUX À RESSORT "SLUMBER"

27 x 58	Rég: 4.98	Prix tornade: 3.98
36 x 70	Rég: 4.98	Prix tornade: 3.98
36 x 82	Rég: 5.98	Prix tornade: 4.98
45 x 70	Rég: 8.98	Prix tornade: 6.98
45 x 82	Rég: 9.98	Prix tornade: 7.98
48 x 70	Rég: 8.98	Prix tornade: 6.98
48 x 82	Rég: 9.98	Prix tornade: 7.98
54 x 70	Rég: 10.98	Prix tornade: 8.98
54 x 82	Rég: 11.98	Prix tornade: 9.49

Tricot polyester

56" de largeur

Rég: 4.98
Prix tornade: 2.98

UN PERSONNEL COMPETENT S'EMPRESSE DE VOUS AIDER, POUR VOUS CONSEILLER

B. ST-GERMAIN

1805
des Cascades
St-Hyacinthe